1823 à 1824

Guillaume Tell Watten

Société des Archers
Guillaume Tell
Watten

Séance du 24 Juin 1892 -

Reconstitution de la Société des Archers de Watten.

L'an mil huit Cent Quatre-vingt douze, le 24 Juin. Sur la convocation et l'initiative de Messieurs Marc Pannier et Julien Lemaire, tous deux Brasseurs à Watten, les personnes dénommées ci dessous se sont réunies en la salle Ordinaire des Réunions, pour la réorganisation de la Société de Tir à l'arc de Guillaume Tell.

Présents : MM. Pannier Marc, Lemaire Julien, Debaecker Auguste, Longueval Albert, Durez Piloy, Delaplace Louis, Pannier Renaut, Deblonde Désiré, Bonningue Ernest, Vasseur Arthur, Hautteux Eugène, Blondé Jénon.

M. Lemaire expose à la Société qu'une souscription dans la Commune a produit une somme de 224 francs (Deux Cent vingt quatre francs)

Il propose ensuite de désigner les Membres actifs et les membres honoraires qui doivent former la Société Guillaume Tell. Après entente entre tous, les membres actifs sont désignés :

1° Membres Actifs

1	MM.	Pannier Marc
2	"	Lemaire Julien
3	"	Debaecker Auguste
4	"	Lemette Emile
5	"	Delaplace Louis
6	"	Vasseur Couvreur
7	"	Duprone Arthur
8	"	Blondé Désiré
9	"	Lefebvre Alfred
10	"	Bonningue Ernest
11	"	Décarpentry Paul
12	"	Longueval Albert
13	"	Durez Poloy
14	"	Blondé Jénon
15	"	Hennegrein Henri

Membres Honoraires

1°	MM.	Vandesmedt Adolphe
2°	"	Vandesmet Gaston
3°	"	Belvas Aimé
4°	"	Lagarde Séverin
5°	"	Dominique Emile
6°	"	Allender Louis
7°	"	Collet Benoit
8°	"	Pannier Renaut
9°	"	Lemette Georges

Monsieur Lemaire propose ensuite à la Société de nommer un Président, un Vice Président et un Secrétaire.

Après Délibération, sont désignés, à l'unanimité :

MM. Debaecker Auguste pour remplir les fonctions de Président.
" Pannier Marc — " — Vice Président.
" Blondé Jénon — " — Secrétaire.

Le Bureau ainsi constitué, il est décidé avec tous les membres présents :

1°- Qu'à titre de 1re mise de cotisation les membres actifs paieront la somme de 10 frs 50 (Dix francs cinquante centimes) pour la 1re année seulement. Une autre réunion décidera pour la cotisation de l'année suivante.

2°- Que tous les oiseaux abattus par les sociétaires Actifs, quelle qu'en soit la valeur, seront acquis à la caisse de la Société.

3°- La Cotisation des Membres Honoraires est fixé à 7 frs par an (Sept francs)

4°- Un banquet aura lieu chaque année à la suite du Tir offert par la Société ; tous les membres Actifs et honoraires y participeront sans aucun frais ; ceux-ci étant payés par la Caisse commune.

5°- Le Tir Annuel est fixé au premier Dimanche d'Août de chaque année.

Aucune observation n'étant plus produite par aucun membre, la séance est levée - Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire — Le Vice Président — Le Président

Signé Z. Blondé — Signé Pannier Marc — Signé Debaecker A.

Réunion du 1er Août 1892

L'an mil huit Cent Quatre vingt douze, le premier Août, à cinq heures les membres actifs se sont réunis pour le Tir " du Chef de Perche " Aucun résultat n'ayant été obtenu, il est décidé qu'on fera un autre Tir le Jeudi 4 Août à Sept heures du Soir.

Par dérogation au paragraphe 2 de la Séance précédente, il est décidé que le 1/5 des Oiseaux abattus par chacun des Sociétaires, leur sera attribué en Argent, comme cela se pratique dans toutes les Sociétés.

Pour le Tir du 7 Août prochain, on décide ensuite que tous les Sociétaires Actifs sans distinction, à part le Secrétaire, feront l'office de Commissaires près de la Perche, à tour de rôle.

Ainsi fait et délibéré les jour, Mois et An que dessus

Le Secrétaire — Le Vice Président — Le Président

Signé Z. Blondé — Signé Pannier Mc — Signé Debaecker

Tir du 7 Août 1892

La Perche compose 7 Honneurs et 84 petits oiseaux
Les oiseaux d'Honneur se décomposent de la manière suivante :

1:	Valeur	100 francs	Auxquels il y a lieu d'ajouter 10 (Dix) Primes à 12 frs = 120 frs
2:	"	50 "	
3:	"	50 "	
4:	"	25 "	
5:	"	25 "	
6:	"	15 "	
7:	"	15 "	

Le total des honneurs est donc de 400 francs.

Résultat du Tir pour les Honneurs :

1:	Honneur	Mr	Gambert Edouard
2	"	"	Blondi Isaïe
3:	"	"	Leys Charles
4:	"	"	Semette Emile
5:	"	"	
6:	"	"	
7	"	"	Blondi Stanislas

Recettes du Grand Tir

88 archers à 10.50	924 "	
Produit de la vente des fleurs	8,35	
Total des recettes		932,35

Dépenses

Honneurs payés et abattus	245		
y compris ceux tirés au sort			
10 Oiseaux primés à 12 frs	120	365 00	
59 petits oiseaux à 8 frs		472 00	
reste à payer aux Sociétaires 1/5 abattu		23 00	
Règle au Tireur et à son aide 5 frs + 1		6 00	
Tambour		3,00	
Affiches (Mémorial 18 - Fleurs (Vve Rouveu 10 frs)		28 00	
Planchen (Bonef) 9.95 - Bière Delaplace		25,95	
Oiseaux à Mr Desmet		14,00	936,95
Total frs			

Report des Dépenses 936. 95
" des Recettes 932 35
Excédent des dépenses ..... Frs 4.60

Le résultat définitif du tir du 7 août 1892 est de quatre francs 60 centimes en excédent de dépenses.

Reste à recouvrer à l'Actif de la Société :

Produit de la Souscription (Mr Demaire)	52,00	
Cotisation Membres actifs et Honoraires et Souscription	235,00	
Subvention de la Commune	120,00	407,00
Reste à Payer		
Excédent des dépenses du 9e tir 7 août 1892	4,60	
Indemnité à Delplace de Vieille Eglise	25,00	
Oiseaux exécutés par Libéral à la Perche	400,00	
" — " Avart Cte — d° —	65,00	
" Delaplace Cte — d° —	10.50	505 10
Il reste donc un excédent de dépenses de 505,10 - 407,00		98 10

Copie de la lettre adressée le 1er Avril 1892 à Monsieur le Président de la Société de Marck, pas de Calais.

Monsieur le Président. Je suis chargé par la Société en ma qualité de Vice-Président, de vous demander s'il ne vous serait pas possible de changer votre tir qui depuis 2 ans a lieu le même jour que le tir de Watten. Pour nous, il n'est pas possible de remettre notre tir, qui, depuis la fondation se fait toujours le 1er Dimanche d'Août : Il y a même, à Watten, à cette occasion, une petite ducasse. Vous n'auriez pas été sans vous apercevoir de l'absence, à votre grand tir, de certains sociétaires qui y seraient allés s'il n'avaient dû se rendre à Watten, et réciproquement nous avons fait la même remarque pour Bourbourg, Gravelines et Calais.
En conséquence, la Société de Watten vous serait reconnaissante, si vous pouviez remettre votre tir. Vous pourriez être assuré de nous voir en nombre à Marck, tout en espérant avoir le bonheur de posséder quelques uns des votres au premier Dimanche d'août à Watten.
Veuillez agréer, Mr le Président -- etc - - - - - - - - Signé Marc Pannier

La Société de Marck a accepté de rendre notre tir du 1er dimanche d'août

Etat nominatif des membres honoraires.

			M.M. Vandesmet Adolphe	1	
			Vandesmet Gaston	2	
x	x		Demette Georges	3	
x	+		Dannier. Denant	4	
			~~Calain~~		
x	+		Delefflie	5	
			~~Dottier~~		
	+		Lemaire Julien	6	
	+		Goidin Léon	7	
x	+		Roulselle Auguste	8	
	+		Depille Paul	9	
	x		~~Dams Georges~~	10	
x	+		Persyn Oscar	11	
	+		Carré Baptiste		
+	+		Decarpentrie Paul		
+			Francois		
			Dupestre Alfred		
			Delorie		
x			Buchez Denis		
		x	Debaecker Armand		
		x	Renaux Gm		

Etat nominatif des membres actifs.

+	12	P	–	M.M. Longueval Albert	+	M.M. Vanlerberghe Alphonse	
+	13	P	–	Dannier Marc	+	P – Bonningue Ernest	
–				~~Pennequin~~ Henri	0.50	P Brachet Norbert	+
				~~Dufresne Arthur~~		a Macré Marcel	
x	14	P	x –	Lardeur Jules	+	P – Duriez Louis	+
x	15	P	P x –	~~Romelaere Louis~~	x	31 a ~~Lousset Simon~~	+
x –	16	P	a –	Deblonde Désiré	x	Mbre ~~Legros Camille~~	+
x	17		E x –	Verrons Clément	+	~~Blonin Louis~~	+
x	18	P	P –	Duriez Félix	0.50	~~Cadet Edouard~~	
x	19		P x –	Clarembaux Alfred	x	P ~~Gogibus Albert~~	
	20	E	a x –	~~Bayard Sylvain~~	+	a ~~Decarpentry Paul~~	
x	21		E x –	Roclin Henri	+	Decroix Octave	
x	22	P	P x –	Demette Emile	+	a François Gaston	
x	23	P	P –	Delaplace père	+	3 ~~Dannier Léon~~	
x	24	P	P x –	Delaplace Emile	+	P Debaecker Armand	
x	25		P x –	~~Fontaine Albert~~	x	a Catoire	
–	26	E	a –	Deslipper Emile	+	x P Lasalle	
x			/	Menne Gm Dechipper		Cabaret Georges x P Vogliet Gm ~~Dumont Jean~~ x P ~~Hennequin Henri~~ 1er Machiniste	

Réglement du Tir du 4 Août 1901

Recettes :

Le Tir a réuni 201 archers à 10.fo	2110.50	
Don de la commune	100 „	
	2210.50	

Dépenses

On a payé :	1 honneur	100 „		
	2 côtés Supts	100 „		
	2 intermédiaires	50 „		
	2 septièmes	40 „		
	30 primés	360 „		
	164 petits	1312		
			1962 „	
Total 201		Bénéfice brut du tir :	248.50	

Les sociétaires ont abattu :

M. M	Lardeur Jules	1 côté supérieur	50 „	
	Longuepal	2 petits	16 „	
	Jennette Emile	2 „	16 „	
	Deblonde	2 „	16 „	
	Decroix (Cadet Léon)	2 „	16 „	
	Dourlez	2 „	16 „	
	Cadet Edouard	1 primé	12 „	
	Vantorre	1 „	12 „	
	Deslipper	1 petit	8 „	
	Stockin (Cadet Fernand	1 „	8 „	
	Vanlerberghe	1 „	8 „	
	Brachet	1 „	8 „	
	Bayart	1 „	8 „	
	A Reporter 194			248.50

Report 194

M. M	Decarpentrie	1 primé	12
	Bourmaque	1 Septe et 1 petit	28
			234
Dont le quart donne			58.50

Report 248.50

175 50

424.00

Bénéfice net :

On a payé :	le tambour	3 „
	le crieur	5 „
	le tourneur	1 „
	Confection des planches	15.75
	le Secrétaire	5 „
	dîner du Secretaire	3 „
	café de la musique	12 „
	écôt de la Société	53.50
	les oiseaux	35 „
	timbres (empri d'affiches	2.35
	" convocations	2.15
	note affiches	17.50
	location de la pâture	25 „
	Note Lardeur	34.75
	" Delaplace	21.55
	" Hennion	24.70
	Main d'œuvre pour peinturage	16.80
	bouquets	2 „
	erreur en caisse	5

285.05

138 95

payé Excédent de dépenses de l'année précédente dû à M. Dannier 87 95

51 „

Amendes à divers 3 „

En caisse 54 „

Petit Tir du 8 Septembre 1901.

Le Tir a réuni 72 tireurs à 5 f. — 360 "

On a payé
- 5 honneurs — 100.
- 67 petits à 3 f. — 201.

301 "

Bénéfice brut — 59 "

payé le tourneur et crieur — 2 "
" Tambour — 1.50
envoi d'affiches — 0.60

4.10

Bénéfice net : — 54.90
Excédent de Recettes du Grand Tir — 54 "

En caisse à ce jour — 108.90

Reçu cotisations des membres honoraires des années 1900 & 1901:

M.M.	Vandesmet	Adolphe — 1 f
	Vandesmet	Gaston — 1 f
	Vemaire	Julien — 1 f
	Vemette	Georges — 1 f
	Sannier	Penant — 1 f
	Calvin	— 1 f
	Deleflie	— 1 f
	Sottier	— 1 f

112 "

220.90

Payé à Mme Marteau banquet des Sociétaires — 170 "
" au Chef de perche (année 1902) — 20 "
" registre — 2.25
" frais de recouvrements (cotisations des membres honoraires) — 1

193.25

27.65

Différence en caisse (erreur reconnue en réunion du grand Tir 6 Avril 1901) — 4 "

23.65

Réunion du 9 Juin 1902

Sous la Présidence de M. Longuepal Président.

Sont présents : M.M. Sannier Marc, Dufresne Arthur, Verrons Clément, Hoclin Henri, Vemette Emile, Delaplace père, Delaplace Emile, Vandorre Albert, Bracket Norbert et Bonningue Ernest et Vanlerberghe Alphonse.

Sont absents : M.M. Lardeur Jules, Romelaer Louis, Deblonde Désiré, Destipper Emile, Duriez Louis, Blomis Louis et Godfibus Albert qui se sont fait excuser.

et Hennequin Henri, Duriez Félix, Clarembaux Alfred, Bayart Sylvain, Macré Marcel, Courcol Simeon et Lecros Camille qui sont passibles d'une amende de 0.50 suivant article 5 du réglement.

Le président demande d'adjoindre au bureau deux membres actifs. Sont nommés : M.M. Romelaer et Semette Emile.

Il est décidé que pour le grand Tir les intermédiaires seront de 30 frs. au lieu de 25 f. Les articles des affiches du Tir de l'année passée, restent les mêmes pour cette année.

A l'unanimité, les membres présents décident de percevoir comme mise le jour du Tir la somme de 12 francs.

Ainsi fait et delibéré le jour mois et an que dessus

Réglement du Tir du 3 Août 1902

Recettes :

Le tir a réuni 221 archers dont :

29 archers sociétaires à 12 = 348 .
192 " étrangers à 10.50 = 2016 . — 2364 .
221

Dépenses :

On a passé : 1 honneur 100 .
2 côtés supérieurs 100 .
2 intermédiaires 60 .
2 septièmes 40 .
30 primés 360 .
124 petits 1472 . — 2132 .
221

Bénéfice brut du Tir — 232 .

Les sociétaires ont abattu :

Brachet	1 primé		12 .
Cadet Edouard	1 d°	1 petit au sort	20 .
Decroix René	1 d°		12 .
Vantorre	3 petits		24 .
Jannier Marc	2 d°		16 .
Clarembaux Iffs	1 d°		8 . Vantorre .
Delaplace Louis	2 d°		16 .
Hennequin	2 d°		16 .
Deblonde	2 d°		16 .
Romelaere	1 d°		8 .
Bonningue	1 d°		10 .
Delaplace Emile	d°		8 .
Courcol	d°		8 . Vernet .
			174 .

Dont le quart donne 43.50 — 130.50

Bénéfice net — 362.50

Report 362.50

On a passé :

le tambour	3 .	x
le crieur	5 .	x
le tourneur	1 .	x
Confection des planches	12 .	x
le secrétaire	5 .	x
dîner des Secrétaires	3 .	x
café de la musique	17.15	x
écot de la Société	67.75	x
les oiseaux	24 .	
timbres (enpoi d'affiches	2.85	
d° réduction chemin de fer	1.20	x
d° convocations	3.40	x
note Caché (affiches)	33.45	x
location de la pâture	25 .	x
		203.80
		158.70
Amendes Note Delaplace Louis		17.20
		141.50
Versé 1.50 à 29 archers		29 . x
		112.50

Reçu amendes :

Destrepper	1 .
Bonningue	1 .
Dufresne	1 .
Hennequin	0.50
Duriez Felix	0.50
Clarembaux	0.50
Bazart	0.50
Marie Marcel	0.50
Courcol	0.50
Legrost	0.50
Decarpentry	0.50
Decroix	0.50
	7.50
A Reporter	120.00

Report 120 .

Restait en caisse au 8 7bre 1901 23. 65
Don de la commune 130 .

273. 65
Erreur de caisse au grand tir du 3 Août 1902 4 .

En caisse à ce jour 269. 65

Petit Tir du 7 Septembre 1902

Le Tir a réuni 38 tireurs à 5f. 190 f.

On a passé 5 honneurs 100.
33 petits à 3f 99.
Passé le tourneur et cuivre 2 .
Tambour 1.50
emploi d'affiches 0. 60 203. 10

Perte au petit tir 13 10

En caisse à ce jour 256 55

Passé note Mr Romelaere. (banquet du 2e Janvier 1903 132. 90

123. 65

Reçu cotisations des membres honoraires (année 1902)
M.M. Vandesmet Adolphe 7.
Vandesmet Gaston 7.
Vemette Georges 7.
Jannier Renaut 7.
Deleflie 7.
Lottier 7.
Lemaire Julien 7.

49 .

A Reporter 172. 65

Report 172. 65

M.M. Gojdin Léon 7 .
Roustel Auguste 7 .
Depelde Paul 7 . 21 .

193. 65
Frais de recouvrement (cotisations des membres honoraires 1 .

En caisse au 31 Janvier 1903 192. 65

Réunion du 5e Janvier 1903

Sous la présidence de Mr Longuepal. Président
sont présents: M.M. Dufresne Arthur, Romelaere Louis, Deblonde Désiré, Verrons Clement, Clarembaux Alfred, Hoclin Henri, Vemette Emile, Delaplace père, Delaplace Emile, Vandoore Albert, Gojdins Albert, et Dominique Ernest.
se font excuser: M.M. Jannier Marc, et Heunequin Henri
sont passibles d'une amende de 0.50 pour absence: M.M. Cardeux Jules, Duriez Félix, Bayart Désiré, Deblicquer Emile, Brachet Norbert, Macre Marcel, Duriez Louis, Courcot Siméon, Blomis Louis, Cadet Edouard, Decarpentry Paul, et François Gaston.
Sur la demande de plusieurs sociétaires qui désirent s'absenter le 2e dimanche de Janvier, jour du banquet annuel, le Président propose le 4e dimanche ce qui est accepté, 2 voix contre, 11 pour. Mais il est décidé qu'à l'avenir le banquet se fera toujours le 2e dimanche de Janvier.

Réunion obligatoire du 19 Avril 1903

Sont présents: M.M. Longuepal, Romelaert, Brachet Nobert Vemette Emile, Clarembaux Alfred, Gogibus Albert, Vardeur Jules Verrons Clement, Destippes Emile, Macre Marcel, Delaplace Emile Deblonde Desiré, Bayart Sylvain, Delaplace père, et Bonningue Se font excuser: M.M. Pannier Marc, Duriez Louis, Duriez Felix, Hoclin Henri, Vantorre Albert, Douriez Léon et Courcot Vimeon.
Sont passibles d'une amende de 0.50 pour absence: M.M Blomir Louis, Decarpentry Paul, François Gm et Hennequin Henri
Cette reunion est pour ~~sur de~~ recevoir les cotisations des membres actifs, et de faire le tir pour le chef de perche
Est nommé Chef de perche: Vardeur Jules.

Réunion obligatoire du 2 Juillet 1903

Sous la présidence de M. Longuepal, Président.
Sont présents: M.M Longuepal, Pannier Marc, Hennequin Henri Vardeur Jules, Romelaert Louis, Deblonde Désiré, Verrons Cl. Duriez Felix, Clarembaux Alfred, Vemette Emile, Bayart Sylvain Delaplace Emile, Bonningue Ernest, Brachet Nobert, Gogibus Albert, Macre Marcel
Se font excuser; M.M. Hoclin Henri, Vantorre Albert, Delaplace père, Duriez Louis, Douriez Léon,
Sont passibles d'une amende de 0.50 pour absence: Destippes Emile Decarpentrie Paul, Courcot Vimeon, Blomir Louis, et François Gm
Après l'appel, le Président donne lecture de l'affiche du grand tir de l'année dernière. A l'unanimité des membres présents, aucun changement ne sera fait pour le grand tir de cette année
Ensuite on décide les commissaires qui doivent prendre à tour de rôle le service au pied de la perche.
Sont nommés: comme tireur: M.M Vemette. Damas. Vambour Louis Aimé, - Fleur Hennequin. - Crieu, Veray. - Fourneux. - Valyadon - courreurs, Querquant. - Planches, Vardeur Jules.-
Il est décidé de donner à chaque tireur 3 bons de ~~2~~ 2 bouteilles de bière
Deblonde Désiré est nommé commissaire pour la musique
Il est aussi décidé qu'il serait passé par la Sté pour les fleurs des oiseaux d'honneur abattus par les sociétaires:
pour le 1er honneur 2
les 2e " 1.50
les 3e " 1 "
les 7e " 0.50
M. Debaecker Armand fait partie de la société comme membre actif.

Grand Tir du 2 Août 1903

Recettes :

Le tir a réuni 192 archers dont :

27 archers sociétaires à 12 f = 324 "
165 " étrangers à 10.50 = 1732.50 } 2056.50

Dépenses :

On a passé : 1 ^er^ honneur 100 "
2 côtés supérieurs 100 "
2 intermédiaires 60 "
2 septièmes 40 "
30 primés 360 "
155 petits 1240 " — 1900 "

192 Bénéfice brut du Tir 156.50

Les sociétaires ont abattu :

Delaplace Emile	1 ^er^ honneur	100 f.	+	
Macré Marcel	1 petit	8	+	Longuepée
Delaplace père	1 " 1 primé	20	+	
Rannier Marc	2 "	16	+	Longuepée
Hennequin	1 "	8	+	Bonnin
Vemette Emile	1 "	8	+	
Douriez Vion	1 "	12	+	Delaplace
François G^on^	1 "	8	+	Vanbeurden
Vanhove Albert	1 "	8	+	
Romelaere	1 "	8	+	
Debaecker Armand	1 "	8	+	
Courcot Vinéon	1 "	8	+	Verrons
Duriez Louis	2 "	16	+	Bonninque
Destlippes Emile	1 "	8	+	
Bonninque	1 " 1 "	20	+	
Dont le 1/4 donne		256 / 64		Bénéfice net 192 / 348.50

Report : 348.50

On a passé : le tambour 3 " +
le crieur 5 " +
le tourneur 1.50 +
confection des planchettes 12 " +
le secrétaire 5 " +
dîner des secrétaires 3 " +
café de la musique 19.60 +
écôt de la société 53 " +
les oiseaux 29 " +
Timbres (emploi d'affiches) 2.40 +
" convocations 1.45 +
note affiches (Castre 17.50 +
location de la prairie 6 " +
frais de recouvrement (mob. actifs 0.50 +
note Carte Demarle (couronne Duffesne 32.50 +
" Delaplace fils 7.75 +
frais d'honneur 8 " + 226.20

122.30

Chef de perche (année 1903 20 "

102.30

Debaecker Armand (Droit d'entrée 10 "
Amendes divers 14 " 24 "

126.30

En caisse au 31 Janvier 1903 192.65

318.95

Versé 1.50 à 27 membres actifs 40.50

278.45

Petit Tir du 13 Septembre 1903

Le Tir a réuni 47 tireurs à 5 f = 235 f.
On a payé 5 honneurs 100 f.
42 petits à 3 f 126 .

Payé le crieur	1.50	
" Secrétaire	2 .	
Tambour	2 .	
" exposi d'affiches	1 .	232 50

2.50

En caisse à fin Août 1903 278.45
Subvention de la Commune 130 "

En caisse à ce jour 410.95

Réunion obligatoire du 4 Janvier 1904

Sous la Présidence de M. Lonquepal, Président.
Sont passibles d'une amende de 0.50 pour absence sans excuse. MM. Tardieu Jules, Bayart Sylvain, Destrippes Emile, Macré Marcel Duriez Louis, Courcot Simeon, Blomis Louis, Decarpentrie Paul François Gaston, et Debaecker Armand.
Le Président propose comme membre honoraire M. Peetsyn et comme membre actif M. Catoire qui sont acceptés à l'unanimité.
Le Banquet de la Société aura lieu chaque année le 3e dimanche de Janvier suivant l'avis des membres présents.
M. Albert Godefroi propose de faire un Bal par cartes d'invitations après le Banquet.
Cette proposition est refusée par 2 voix pour et 11 voix contre
Il est décidé qu'à l'avenir les Sociétaires seront obligés de faire chaque année 3 tirs dont un tir éloigné en dehors de celui de Watten.
Ayant la saison des tirs une réunion sera faite pour le tirage au sort de ces trois tirs
Chaque sociétaire qui sera défaut à cette décision sera passible d'une amende de 5 francs.
Le Président propose de faire un baraquement dans la nature du tir. Cette proposition sera mise à l'étude.

En caisse au 31 Xbre 1903 410.95

Cotisation des Membres honoraires (Année 1903)
Reçu de M.M. Vandesmet Adolphe 7 "
Vandesmet Gaston 7 "
Semette Georges 7 .
Pannier Renaut 7 "
Deleflie Etienne 7 "
Lemaire Julien 7 "
Roussel Auguste 7 "
Deffille Paul 7 "
Joidin Léon 7 .
Dams Georges 7 "
Peetsyn 7 .
Carré Baptiste 7 "
Droit d'entrée à la Sté M. Catoire 10 . 94 .
Frais de recouvrement 1 . 93 "

503 95

Payé note M. Romelaere (Banquet de la Sté) 149.60
Timbres pour convocations 1.95 151 55

En Caisse à fin Janvier 1904. 352.40

Réunion obligatoire du 17 Avril 1904

Sous la Présidence de M. Longueval, Président:
Sont absents: MM. François Fils, Decarpentrie Paul, Courcot Vimeux, Catoire, Brachet Norbert, Duriez Félix, Deblonde Désiré qui sont passibles d'une amende de 50 cts pour absence
L'objet de la réunion est pour percevoir les cotisations des membres actifs et ensuite tirer le chef de perche
Est nommé chef de perche Macré Marcel.

Réunion obligatoire du 27 Juin 1904

Sous la Présidence de M. Longueval.
Sont absents: MM Deslippes Emile, Brachet Norbert, Duriez Louis, Courcot Vimeux, Decarpentry Paul.
Objet de la Réunion: Disposition à prendre pour le Grand Tir
Présentation d'un nouveau membre actif.
Baraquement.

Pour le Grand Tir aucun changement ne sera fait à celui de l'année passée.
Le Président et le Secrétaire présente comme nouveau membre actif M. Lagaisse Hippolyte qui est accepté à l'unanimité.
M. Jules Vardeur est chargé de faire un dépi pour le baraquement qu'il doit executer dans la pâture.

Grand Tir du 7 Août 1904.

Recettes:

Le tir a réuni 211 archers dont
27 archers sociétaires à 12.00 = 324.
184 " étrangers à 10.50 = 1932. 2256.00

Dépenses:

On a payé:	1	1er honneur	100 "	
	2	côtés supérieurs	100 "	
	2	intermédiaires	60 "	
	2	Septièmes	40 "	
	30	primés	360 "	
	174	petits	1392 "	2052 "
	211		Bénéfice brut du Tir	204 "

Les sociétaires ont abattu:

Delaplace père	2 petits	16 "	
Duriez Félix	1 "	8 "	
Macré Marcel	1 "	8 "	
Deslippes Emile	2 "	16 "	
Clarembaux Alfred	1 "	8 "	
Semette Emile	1 "	8 "	
Bonnindeau	1 "	8 "	
Courcot Siméon	1 "	8 "	
Deblonde Désiré	1 "	8 "	
Romelaere Louis	1 "	8 "	
Pannier Marc	1 "	8 "	
Barbant Sylvain	1 "	8 "	
Lagaisse Hippolyte	1 "	8 "	90 "
	15	120	
Dont le 1/4 donne		30	Bénéfice net 294 "
		90	

Report : 294 .

On a payé : le tambour 3 " "
le crieur 5 " "
le Fourreur 1.50 "
le Secretaire 5 " "
confection des planches 12 " "
dîner des Secretaires 3 " "
café de la musique 17.40 "
ecôt pour la musique 15 " "
écôt de la Société 50.50 "
les oiseaux 33 " "
Timbres (empoi d'affiches) 2.35 "
" convocations 3 " "
note affiches et imprimés 43 " "
location de la pâture 25 " "
note Carré Demarle (couronne Hennequin) 33 . "
Chef de perche (année 1904 20 " "
" Delaplace fils 21.25 "

293.00 293 —

Droit d'entrée Cafaitse Hippolyte 10 " 1 "
Benefice sur vente fleurs 8.10 18.10

19.10

En caisse à fin Janvier 1904 372.40

371.50

Reçu amendes à divers 16.50

388.00

Versé 1.50 à 27 membres actifs 30.50

357.50

Petit Tir du 11 Septembre 1904

Ce tir a reuni 54 tireurs à 5f = 270 "

On a payé 5 honneurs 100
49 petits à 3f 147

Payé le crieur 1.50
Secretaire 2 "
Tambour 2 "
emploi d'affiches 1 " 253.50

16.50

En caisse à fin Août 357.50
Suspention de la Commune année 1904 130 "

Situation de la caisse 504.00

Reunion du bureau du 23 Decembre 1904

Sous la Presidence de M. Vanquepal President
Sont absents : M.M. Pannier Marc, Vardeux Jules, Verrons Clement, Clarembaux Alfred, Hoclin Henri, Vandoye Albert, Brachet Norbert, Coucot Simeon, Decarpentry Paul, et Francart Jos. qui sont passibles d'une amende de 0.50 pour absence.
Se font excuser M.M. Duriez Louis, Destelpper Emile, Douriez Léon, Bayard Desiré et Voquet Gaston.
Il est decidé de faire le banquet de la Société le 3e dimanche de Janvier qui se trouve le 15 de ce mois.

En caisse au 1er Janvier 190[illegible] 504 .

Cotisations des Membres honoraires (année 1904)

M.M. Vandesmet Adolphe	1	
Vandesmet Gaston	1	
Vemette Georges	1	
Jannel Renaud	1	
Deleflie Etienne	1	
Lemaire Julien	1	
Rousselle Auguste	1	
Deffille Paul	1	
Jardin Léon	1	
Dams Georges	1	
Perdyn	1	
Carré Baptiste	1	84 .
		588 .
Passé pour recouvrement (membres honoraires)	2 .	
Inscriptions au banquet (Retenues Belgera)	1 .	
Caisse note M. Romelaere	210 .	
" note Delaplace fils	40	
" Timbres inscription au banquet	1.95	254.95
		333.05
En caisse au 31 Janvier 190[illegible] :		
Remboursé par MM Vemette Emile & Francois Gen (2 inscriptions au banquet)		10 .
		343.05

Réunion obligatoire du 16 Avril 190[illegible]

Sous la Présidence de M. Vonguepal, Président
Sont absents : MM. Debaeckes Armand, Francois Gen, Courcot Simeon Delaplace père, Deblonde Desiré qui sont passibles d'une amende de 0.50

L'objet de la réunion est pour percepoir les cotisations des membres actifs et ensuite tirer le chef de perche.
Est nommé chef de perche pour l'année 190[illegible] M. Emile Delaplace.

Réunion obligatoire du 26 Juin 190[illegible]

Sous la Présidence de M. Vonguepal, Président
Sont passibles d'une amende de 0.50 pour absence : MM. Deblonde Desiré, Barbaix Sylvain, Vandoore Albert, Macre Marcel, Courcot Simeon, Francois Gen & Vodquet Gen.
Objet de la Réunion : Dispositions à prendre pour le grand Tir
Présentation d'un nouveau membre actif
Renouvellement des deux membres actifs adjoints au bureau
Pour le Grand Tir, aucun changement n'est fait à celui de l'année précédente.
MM Romelaere & Delaplace Emile présentent comme nouveau membre actif M. D'Machin qui est accepté à l'unanimité.
MM. Vemette Emile & Romoleart Louis sont réélus membres du bureau.

Grand Tir du 6 Août 1905.

Recettes :

Le Tir a reuni 243 archers dont

28 archers Sociétaires à 12 = 336.
215 " étrangers à 10.50 = 2257.50 } 2593.50
243

Dépenses

On a passé	1er honneur	100	
	2 cotés supérieurs	100	
	2 intermediaires	60	
	2 Septicimes	40	
	30 primés	360	
	206 petits	1648	
	honneur remplacé	20	2328
243	Benefice brut du Tir		265.50

Les Sociétaires ont abattu :

MM	Francois Gen	3 petits	24	Bonnique R-
	Brachet	2 "	16	
	Vernette Emile	1 "	8	
	Tannier Marc	1 "	8	A.G.
	Delaplace fils	1 "	8	
	Vandorre Albert	1 "	8	
	Voguet Gen	1 "	8	Courre 12 Gants
	Duriez Louis	1 "	8	
	Courcot Armand	1 "	8	
	Bonnique	1 "	8	
		13 petits	104	
	dont le 1/4 donne		26	78 "
	Benefice net			343.50

	Report			343.50
On a passé :	le tambour	3 "		
	le crieur	5 "		
	le tourneur	1.50		
	le Secretaire	5 "		
	confection des planches	12		B-
	dimis des secretaires	3		
	café de la musique	2.45 / 14 / 70		
	écot de la musique	12.50		
	écot de la Société	30.50		
	les oiseaux	29		
	timbres extra d'affiches	2.75		
	" compocations et papiers	3 "		
	frais de recouvrement (membres actifs)	0.50		
	note affiches			
	location de la pature	20		R.
	Chef de perche	20 "		
	Note Delaplace fils	17.50		
		191.40		191.40
				152.10
Droits d'entrée 1er Machin + Menue Gen				20 "
Benefice sur vente fleurs				8.55
				180.65
En caisse au 31 Janvier 1905				343.05
Reçu amendes à dépens				23.70 / 12.50
				36.20
Versé 1.50 à 28 membres actifs				42 "
En caisse au 21 Août 1905				494.20

Petit Tir du 10 Septembre 1905

Ce Tir a réuni 47 tireurs. à 5 fr = 235 f.
On a passé 5 honneurs 100 .
42 petits à 3 f. 126 .

Passé le crieur	2 ,	
" Secrétaire	2 ,	
" Tambours	2 ,	
envoi d'affiches	1 ,	
Souvenirs	1 ,	234
Bénéfice		1 .
En caisse au 21 Août 1905		494. 20
Subvention de la commune 1905		130 .
En caisse à fin Décembre 1905		625. 20

Réunion du 13 Janvier 1906 (obligatoire)

Sous la présidence de M.r Vanquepal Président.
Sont absents: M.M. Vandeurs Jules, Blyaert Stéphan, Hoclin Henri Delaplace père, Brachet Norbert, Courcot Simeon, Cagatte Hippolyte Vocquet Gaston
Se font excuser, M.M. Deblende Henri, Mesme G.on, & Duriez Louis
L'objet de la réunion est pour décider la date & le Menu du banquet de la Société
La Date du banquet est le 3.e dimanche de Janvier c'est-à-dire le 21.
Pour le menu, rien n'y est changé.

Réunion du 29 Janvier 1905

Sous la présidence de M.r Vanquepal, Président.
Sont présents: MM. Vanquepal Cemette Emile, Brachet Norbert Mesme Gaston, Hoclin Henri, Delaplace père, Macré Marcel Duriez Félix, Romelaere, Vanlerberghe Alphonse Vandorre, Godefus Albert, Delaplace Emile, Pannier Marc & Debaecker Armand & Bonningue Ernest.
Le Président donne lecture d'une lettre sollicitant la Société de se faire représenter par deux délégués au congrès d'Hazebrouck pour la formation d'une fédération des Archers du Nord de la France
Sont désignés: M.M. Marc Pannier, Vice-Président & Ernest Bonningue Secrétaire.

Réunion du 29 Janvier 1906.

Sous la Présidence de M. Vanquepal Président.
Sont Présent: M.M. Vanquepal, Pannier Marc, Mesme Gaston, Cemette Emile, Bonningue Ernest, Delaplace père, Romelaere. Vanlerberghe Alph.e Godefus Albert & Vandorre Albert.
M.r Marc Pannier, Vice-Président donne lecture des Statuts et Règlement d'administration qui ont été élaborés et adoptés définitivement au Congrès d'Hazebrouck le 11 Février 1906 concernant la Fédération des Archers du Nord de la France.

En caisse au 1er Janvier 1906 — 625.20

Cotisation des membres honoraires (Année 1905)

M.M	A. Vandesmet	7
	Gie Vandesmet	7
	Georges Vemette	7
	Pannier Renaut	7
	Etienne Deleflie	7
	Julien Vemaire	7
	Augte Rousselle	7
	Paul Depplde	7
	Vem Gardin	7
	Bapte Carre	7
	Persyn	7
	Paul Decarpentry	7 — 84.

709.20

Caisse	frais de recapetement (membres honoraires)	2	
"	Invitation au banquet	2	
"	à Mr Remelaert note du Banquet	216.80	
"	Vocation de la pâture (erreur)	5. "	
"	note imprimés (Mr Carre	19.75	
"	frais de deplacement (Congrès d'Hazebrouck	9.50	255.05

En caisse au 31 Mars 1906. — 454.15

Reunion du 25 Juin 1906.

Sous la Pretidence de Mr Longuepal Resident
Sont absents: MM. Duriez Louis, Debaecker Armand, St Machin Pierre, Macre Marcel, et Voquet Gaston qui sont passible d'une amende de 0.50
L'Objet de la reunion est pour les modifications à apporter aux conditions du Grand Bis.
A l'unanimité des membres presents, il est decide: 1° de ne plus faire de planches pour les honneurs. 2° de mettre Ho primés au lieu de 30 ~~comme les années passées~~

Cotisation des membres actifs année 1906. (22 April 1906)

MM.	Longuepal	x		12	
	Parmiés Marc	x		12	
	Vemette Emile	x			12
	Romelaert Louis	x		12	
	Delaplace Emile	x		12	
	Vardeurs Jules	x		12	
	Deblonde Denis	x			12
	Verrons Clement	x		12	
	Duriez Felix	x		12	
	Clarembaux Alfred	x		12	
	~~Bayart Desiré~~			pas payé	
	Hoclin Henri	x		12	
x	Delaplace père	x			12
x	Vandore Albert	x		12	
	Menne Gie	x		12	
x	Vanlerberghe Stephane	x		12	
	Brachet Norbert	x			12
	Bonnigue Ernest	x		12	
x	Macre Marcel	x		12	
	Duriez Louis	x			12
	~~Cornet Lucien~~			pas payé	
	Gosselus Albert	x		12	
	Debaecker Armand	x		12	
x	Vadaitte Hippolyte	x		12	
	Voquet Gaston	x			12
	St Machin Pierre	x			12
	Decarpentry	x			12

Reunion du 22 April 1906 — 204 + 96 = 300

L'objet de la reunion est pour percepoir les cotisations des membres actifs et faire le tir du chef de perche
Se fait excuser M. Hoclin Henri
Sont passible d'une amende de 0.50 pour absence:
MM. Vemette Emile, Deblonde Denis, Delaplace père, Brachet Norbert, Duriez Louis, Voquet Gaston, St Machin Pierre,
Est nommé chef de Perche M. Clarembaux Alfred

Grand Tir du 5 Août 1906

Recettes:

Le tir a réuni 234 archers dont:
25 archers sociétaires à 12 frs = 300.
209 " étrangers à 10 " 50 = 2194.50 } 2494.50

Dépenses:

On a payé:	1er Honneur	100	"	
	2 cotés supérieurs	100	"	
	2 intermédiaires	60	"	
	2 septièmes	40	"	
	40 primés	480	"	
	187 petits	1496	"	2276 "
	234	Bénéfice brut du Tir		218.50

Les sociétaires ont abattu

M.M. Deblonde Désiré	1 prime	2 petits	28	
Menne Gaston		3 petits	24	
Decuypere		2 petits	16	
Macré Marcel		2 petits	16	
Romelaer	1 prime		12	
Vantorre	1 "		12	
Clarembaux		1 petit	8	
Duriez Louis		1 petit	8	Bonnus
Duriez Félix		1 petit	8	Bonnus
Vaesaitte		1 petit	8	
Brachet		1 petit	8	
			148	
	Dont le 1/4 donne:		37	111
	Bénéfice net			329.50

	Report:		329.50
On a payé:	le Tambour	3 "	
	le crieur	5 "	
	le Secrétaire	5 "	
	le Tourneur	1 "	
	timbres (envoi d'affiches	2.50	
	" correspondance et convocation	3 "	
	frais de recouvrement / membres actifs / papiers divers	0.70	
	Chef de perche	20 "	
	note oiseaux	32 "	
	note affiches	19.70	
	Cotisation à la fédération	13.80	10.55
	Dîner des Secrétaires	6 90	
	café de la musique	17 15	-24.05
	écot de la musique	12.50	
	écot de la société	41.50	
	location de la prairie	25 "	
	Note Delaplace-Puis	62.25	270.85
	Bénéfice net		58.65
	En caisse au 31 Mars 1906		454.11
	En caisse au 18 Août 1906		512.80
	Droit d'entrée Decuypere		10
	Bénéfice sur fleurs		7.20
			530.00
	Amendes à divers		10 -
			540 "
	Remis à 25 sociétaires 1.50 sur cotisation		37.50
	En caisse à fin Août		502.50

Petit Tir du 9 Septembre 1906

Le tir a réuni 54 tireurs à 5 frs — 270 "

On a payé
- 5 honneurs — 100
- 49 petits à 3 frs — 147
- 54
- payé le crieur — 2
- " le tambour — 2
- " Secrétaire — 2
- envoi d'affiches — 1
- tourneurs — 1

— 255 "

Bénéfice — 15 "

En caisse à fin Août — 502.50

Subvention communale — 130 "

En caisse au 31 X^bre 1906 — 647.50

Réunion obligatoire du 26 Novembre 1906

Sous la présidence de M^r Vonquepal, Président.

Sont présents: M.M. Vonquepal, Pannier Marc, Duriez Felix, Semette Emile, Deblonde Désiré, Brachet Norbert, Vagasse Hippolyte, Debackker Armand, Stoclin Henri, Verrons Clément, Romelaert Louis, Godebus Albert, Delaplace père, Delaplace Emile, Vantour Albert, Vanleberghe Alphonse et Menne Gaston

Se font excuser: M.M. Decuyssere Elie, Clerembaux Alfred, Duriez Louis, Voquet Gaston & d'Machin Pierre

Sont absents: M.M. Vardeur Jules, Macre Marcel qui sont passible d'une amende de 0.50

La Date du banquet est fixée au 30 Décembre prochain. Pour le menu rien n'y est changé.

Le Président présente comme nouveau membre actif M^r Dams Georges qui est accepté.

En caisse au 1^er Janvier 1907 — 647.50

Cotisation des membres honoraires (Année 1906)

M.M.	Vandelmet Adolphe	7	
	Vandelmet Gaston	7	
	Semette Georges	7	
	Pannier Renaut	7	
	Deleflie Etienne	7	
	Semaire Julien	7	
	Goidin Léon	7	
	Rousselle Auguste	7	
	Desplde Léopold	7	
	Dersyn Oscar	7	
	Carré Baptiste	7	
	Decorpentrie Paul	7	
	Francois Gaston	7	
	Dufresne Alfred	7	
	Delorie	7	
	Buchez Désiré	7	112

759.50

Payé frais de recouvrement (membres honoraires) — 2

" Inptations au banquet — 2

" à M^r Romelaert note du Banquet — 207 "

" note imprimés (M^r Cache) reçus à toucher — 3

" — 9 — 5 — 100 petites affiches — 7

" frais de déplacement compris d'Hazebrouck — 9.50

" cotisation à la Fédération — 13.15 — 243.65

En caisse à fin Janvier 1907: 515.85

Réunion du 24 Février 1907

Sous la Présidence de M^r Marc Pannier Vice Président.

Quelques membres seulement sont présents:

Le Vice-Président donne lecture du journal l'Archer donnant le compte rendu du congrès d'Hazebrouck du 17 Février, et consulte les membres présents concernant le projet d'assurance en préparation. Il est décidé d'y adhérer.

Cotisations des membres actifs année 1907

+	M.M. Longuepal	21 Avril 1907	12	
+	- Gogibus Albert	— do —	12	
-	- Pannier Marc	— do —	12	
+	- Semette Emile	— do —	12	
+	- Romelaert Louis	— do —	12	
+	- Vardeus Jules	— do —	12	
+	- Vanlerberghe Alphonse	— do —	12	
+	- Clarembaux Alfred	— do —	12	
-	- Verrons Clement	— do —	12	
+	- Ducreppes Elie	— do —	12	
+	- Merlin Gaston	— do —	12	
-	- Brachet Norbert	— do —	12	
+	- Vagaisse Hippolyte	— do —	12	
+	- Macré Marcel	— do —	12	
+	- Hoclin Henri	— do —	12	
+	- Bonninque	— do —	12	
+	- Duriez Louis	18 Juillet	12	
-	- St Machin Pierre	22 Juillet	12	
+	Vandorre Albert	"	12	x
+	Coquet Gon	"	12	
+	Debaecker Armand	"	12	
+	Duriez Felix	"	12	
+	Deblonde	"	12	
+	Delaplace père	"	12	
+	Delaplace Emile	"	12	300 "
	En caisse à fin Janvier 1907			515.85
				815 85

Reunion du 21 April 1907

Cette réunion est pour percevoir les cotisations et tirer le Chef de perche.
Sont passible d'une amende de 0.50 pour absence sans excuse
M.M. Duriez Louis, St Machin Pierre, Debaecker Armand.
Duriez Felix, Deblonde Henri, Delaplace père,
Est nommé chef de perche M. Vardeus Jules

Reunion du 25 Mai 1907

Sont présents: M.M. Longuepal, Pannier Marc, Brachet Norbert, Duriez Felix, Vandorre Albert, Delaplace père, Delaplace Emile, Merlin Gaston, Macré Marcel, Vardeus Jules, Vanlerberghe Alphonse Semette Emile, Romelaert Louis, M. Bonninque Ernest
Se sont excusés: M.M. Vagaisse Hippolyte, Deblonde Henri, Ducreppes Elie, Coquet Gaston, Gogibus Albert, Clarembaux
Sont passible d'une amende de 0.50 pour absence sans excuse: Verrons Clement, Hoclin Henri, Duriez Louis St Machin Pierre, Debaecker Armand,
Ordre du jour:
1° Dispositions à prendre pour le grand Tir (affiches)
2° Réparations importantes à faire à la perche
3° Dispositions diverses.
Le Président donne lecture de l'affiche du grand Tir de l'an dernier. Rien n'a été changé pour cette année.
Le tour du brasseur pour tirer la pièce de jour du Tir est celui de M. Semette Georges
Le Président fait part que la perche a besoin de grandes réparations
Suivant les conseils donnés par M. Vardeus Jules, les sociétaires présents décident de faire un grand nettoyage

aux Jumelles.
M. Vardeux Jules qui est chargé de ce travail évalue la dépense à 100 frs
Le Président propose de faire des tirs bi-mensuels les 1er et 3e lundi de chaque mois.
Ces tirs seraient fait aux points 1er Honneur 5 points 2e à 3e Honneurs 4 points; 4e à 5e Honneurs 3 points; 6e et 7e Honneurs 2 points, les petits un point.
Les tirs commenceront à 6h 45 pour terminer à 7h 1/2
Tout manquant sera à l'amende de 0.25
Ces propositions sont acceptées par les membres présents

Amendes :

absences au reunions du	25 Novembre	21 Avril	28 Mai	
Vardeux Jules	0.50			0.50
Macré Marcel	0.50			0.50
Duriez Louis		0.50	0.50	1 -
St Machin Pierre Red 0.50		0.50	0.50	1 -
Debaecker Armand		0.50	0.50	1
Duriez Felix		0.50		0.50
Deblonde Henri		0.50		0.50
Delaplace père		0.50		0.50
Verrous Ct.			0.50	0.50
Hoclin Henri			0.50	0.50
				6.50

Amendes

pour avoir manqués une flèche

Macré Marcel		1
Machet		1
Delaplace Louis		1
St Machin		1
Vardeux Jules		1
Deblonde		1
Romelaere	2 flèches	2
Duriez Felix	2 flèches	2
		15.50

Grand Tir du 4 Août 1907

Recettes :

Le tir a reuni 221 archers dont :
25 archers sociétaires à 12 f = 300.
196 " etrangers à 10.50 = 2058. — 2358 "
221

Dépenses :

Il a été payé :

1	Honneur	100	
2	côtés supérieurs	100	
2	intermédiaires	60	
2	Septièmes	40	
40	primes	480	
174	petits à 8 f	1392	2172
221			

Benefice brut du Tir : 186 -

Les sociétaires ont abattu :

MM. Deblonde Desiré	3 petits	24 -	
Menne Gon	2 primes	24 -	
Verrous Clement	2 petits	16 -	
Longuepal	2 petits	16 -	
Vanleerberghe Alp.	2 "	16 -	
Godibus (Gerony	1 prime	12 -	
Semette Emile	1 petit	8 -	
Socquet Gon	1 "	8 -	
Vaqaiste	1 "	8 -	
Vonninque	1 "	8 -	
		140	
Dont le 1/4 donne		35	105

Benefice net 291

Report 291 "

On a payé :
- le Tambour 3 x
- le crieur 5 x
- le secrétaire 5 x
- le tourneur 1.50 x
- timbres (envoi d'affiches 180 x
- — 2e — convocations 2.50 x
- — 1er — correspondance 2 x
- frais recouvrement (membres actifs) 1.50 x
- Chef de perche 20 x
- note oiseaux 32 x
- note affiches 19.75 x
- assurance de la société 103.25 } 9 20 x
- linges aux secrétaires 7 50 x
- café de la musique 56.90 } 29 40 x
- ecôt de la musique 139 soupers 13 90 } 53.40
- ecôt de la société 81 Bons à 0.50 40.50 }
- location de la pâture 4 x
- Note Delaplace Emile 16 . x
- Note Vardeur 101 25 x
- Note Verrons 10 75 x
- Note Vve Deruddre 50 " x
- 1 Honneur remplacé 20 " x
- Remis 1.50 à 25 Sociétaires s/cotisations 37.50 x 455.05

164.05

En caisse au 31 Janvier 1907 515.85

351.80

Reçu amender à dépens 16.50

Benefice sur fleurs 11 70

~~390.00~~

En caisse à ce jour 380.00

Petit Tir du 8 Septembre 1907

Ve tirs a reuni 70 tireurs à 5 frs = 350 "

A a payé
- 7 honneurs 110 f
- 63 petits à 3 f 189
- 70

payé le crieur 2
- le secrétaire 2.
- le tourneur 1
- envoi d'affiches 1 30 "

Benefice 45 "

Subvention communale 130 "

En caisse à fin Août 380 "

555 "

Cotisation des membres honoraires (année 1907)

M.M.	Ad.	Vandesmet	x x	7 "
	Gus	Vandesmet	x x	7 "
	Gus	Semette		7 "
		Pannier Renaut	x	7 "
		Deleflie		7 "
	Julien	Lemaire	x	7 "
	Leon	Goidin		7 "
	Josse	Roussel		7 "
	Oscar	Persyn		7 "
	Vve	Carré		7 "
	Paul	Decarpentrie		7 "
	Gus	François	x	7 "
	Alf.	Duflesne	x	7 "
		Delorie	x	7 "
	Desire	Bruches		7 "
	Gus	Renaux		7 " 119 "
	Firmin	Debaecker		7 "

A Reporter 674 "

Report : 674 "

Passé frais de recouvrement (membres honoraires 2 "
" Inptations au banquet 2.05
" note du banquet (M^r Romelaere 170 "
" frais de déplacement compris d'Hazebrouck 9.50
" cotisation à la fédération (1908) 12.65 196.20

En caisse au 31 Mars 1908 477.80

Cotisations des membres actifs (année 1908)

M.M.	Vonquepal	12 April 1908	12 "	x
x	Vanlerberghe Al	12 - d° -	12 "	x
x	Vardeur Jules	12 - d° -	12 "	x
x	Macré Marcel	12 - d° -	12	x
x	Duriez Louis	12 - d° -	12	x
x	Semette Emile	12 - d° -	12	x
x	Menne Gaston	12 - d° -	12	x
x	Dannier Marc	12 - d° -	12	x
x	Duriez Felix	12 - d° -	12	x
x	Vaefaitte Hipp.	12 - d° -	12	x
x	Decuppes Elie	12 - d° -	12	x
x	Clarembaux Alp.	12 - d° -	12	x
x	Delaplace Emile	12 - d° -	12	x
x	d° père	12 - d° -	12	x
x	Gogibus Albert	28 Juillet	12	x
x	Verrons Clement	d° -	12	x
x	Brachet Norbert	- d° -	12	x
x	Hoclin Henri	- d° -	12	x
x	St Machin Pierre	- d° -	12	x
	Soulliette Edilon	- d° -	12	x
x	Coquet Gaston	d°	12	x
x	Debaecker Armand	d°	12	x
x	Deblonde Désiré	d°	12	x
x	Bonnignue Ernest	12 April	12	x
x	Calais Georges	28 Juillet	12	x
			300	

Reunion du 11 Décembre 1907 (obligatoire)

Sous la présidence de M^r Vonquepal, Président.
Sont présents : M.M. Vonquepal, Romelaere, Semette Emile, Dannier Marc, Delaplace Emile, Vanlerberghe Alphonse, Vandore Albert, Bonnignue, Macré Marcel, Verrons Clement, Clarembaux Alfred, Menne Gaston, Duriez Felix
Excusés : M.M. Decuppes Elie, Godibus Albert, Brachet Norbert, St Machin Pierre, Coquet Gaston, ~~Calais Georges~~. Deblonde Desiré
Absents sans excuse : M.M. Vardeur Jules, Duriez Louis, Vaefaitte Hipp. Delaplace père, Hoclin Henri, Debaecker Armand, qui sont passibles d'une amende de 0.50.
La reunion est pour décider la date et le menu du banquet.
La date est fixée pour le 22 Décembre. Le menu est le même que chaque année avec le bourgogne supprimé.

Reunion du 2 April 1908

Sont présents : M.M. Vonquepal, Dannier Marc, Duriez Felix, Duriez Louis, Vanlerberghe Alp. Vardeur Jules, Delaplace Emile, Verrons Clement, Clarembaux Alfred, Macré Marcel, Debaecker Armand, Delaplace père, Semette Emile, Bonnignue, Vaefaitte Hippolyte
Excusés : Romelaere, Hoclin Henri, Decuppes Elie, Coquet Gon, Menne Gon
Ordre du jour : Jour du Tir du chef de perche
Présentation d'un nouveau sociétaire ~~actif~~
Demission d'un sociétaire.
Le jour du tir du chef de perche est fixé au dimanche 12 April 1908 à 3 heures.
MM. Vonquepal et Duriez Felix présentent comme membre actif M^r Calais Georges qui est accepté
Le Président donne lecture d'une lettre de M. Vandore Albert donnant sa démission de sociétaire qui est acceptée.

Réunion du 26 April 1908

Cette réunion est pour nommer une commission pour l'organisation d'un Char pour la fête carnavalesque du 26 April 1908.
Sont nommés : M.M. Vardeur Jules, Delaplace Emile, Vemette Emile Vanlerberghe Alphonse et Vagaisse Hippolyte
Le secrétaire est chargé de faire le nécessaire pour se procurer des costumes représentant Guillaume Tell.

Réunion du 22 Juin 1908 (obligatoire)

Sont présents : M.M. Vouquepal, Vemette Emile, Duriez Felix Stoclin Henri, Clarembaux Alfred, Delaplace père, Delaplace Emile Mesme Gaston, Vardeur Jules, Verrous Clement, Macré Marcel, Vanlerberghe Alphonse, Dominique Ernest.
Excusés : Deblonde Desire Debaecker Armand, Decuyper Eloi Pannier Marc, Godibus Albert, Voquet Gaston Calais Georges
Sont passibles d'une amende de 0.50 pour absence :
Duriez Louis, Vagaisse Hippolyte, Brachet Norbert, St Machin Pierre,
Objet de la réunion. Tirs bi mensuels
Dispositions à prendre pour le grand Tir.
Les tirs bi mensuels ~~ne~~ se feront comme l'année précédente, c'est à dire par points. Pour les prix, ils seront composés par partie d'un service vaisselle.
Rien n'est changé pour le grand Tir.
M. Delaplace Emile est nommé membre du bureau en remplacement de M. Ronclaux décédé.

Réunion du 6 Juillet 1908.

Sous la Présidence de M. Vouquepal, Président.
Objet de la réunion : Vente de la bière le jour du grand Tir.
Pour cette réunion, le Président a fait convoquer les brasseurs faisant partie de la Société. Tous sont présents :
Pour la vente de la ~~patus~~ bière à la pâture, le tour des brasseurs est décidé de la façon suivante : année 1908 M. Persyn, 1909 Pannier Marc, 1910 Collet Pierre, 1911, Vemette Georges.
La vente de la bière pour les brasseurs est seulement pour le jour du grand Tir.
Il est ensuite tiré au sort ~~pour les débitants de boissons~~ pour le tour de rôle des sociétaires débitants de boissons.
Ce tour de rôle est de la façon suivante : 1° Verrous Clement, 2 Delaplace Emile, Voquet Gon, Vardeur Jules, Decuyper, Delaplace père, Mesme Gaston, Vemette Gon, Clarembaux Alfred.
Duriez Louis
M.M. Delaplace Emile et Mesme Gaston présentent M. Vemette Odilon comme membre participant qui est accepté.

Amendes pendant l'année 1908

Absences aux réunions du	11 Nbre 1907	22 Juin 1908	12 April	
Vardeur Jules	0.50			0.50 x
Duriez Louis	0.50	0.50		1 — x
Vagaisse Hipp.	0.50	0.50		1 — x
Delaplace père	0.50			0.50 x
Stoclin Henri	0.50		0.50	1 — x
Debraecker Armand	0.50		0.50	1 — x
St Machin Pierre	0.50	0.50	0.50	1.50 x
Brachet Norbert		0.50	0.50	1 — x
Verrous Clement			0.50	0.50 x
Voquet Gaston			0.50	0.50 x
Déblonde Desire			0.50	0.50

Amendes pour avoir manqué une fleche

Delaplace Emile	1 x
Duriez Louis	1 x
Vagaisse Hippolyte	1 x
Macré Marcel	1 x
Total des amendes	13 —

Grand Tir du 2 Août 1908.

Le tir a réuni 211 archers dont :
25 archers sociétaires à 12 frs = 300
186 " étrangers à 10.50 = 1953 } 2253
211

Dépenses :

Il a été payé : 1er Hameau 100
2 côtés supérieurs 100
2 intermédiaires 60
2 Septièmes 40
40 primés 480
164 petits 1312 } 2092.

Bénéfice brut du Tir 161.

Les sociétaires ont abattu :

Cadet Edouard (1er Machin 2e H. 47.50, 1 petit 8e	55.50	13.85	1.50	×	1B
Vermette Emile	2 petits, un primé	28 "	7		×
Vagaisse Hyppolyte	3 petits	24	6	2	×
Loquet Gaston	2 petits	16	4	0.50	×
Debaecker Arm	1 "	8	2	1	×
Leuliette Odilon	1 "	8	2		×
Macre Marcel	1 "	8	2	1	×
Lannier Marc	1 "	8	2		×
Menne Gaston	1 "	8	2	×	
Durieux Louis	1 "	8	2	×	
Gervais Paul (M. Calais)	1 "	8	2	1	×
Longuepal	Sorti	10	2.50		×
Stoclin Henri		10	2.50	1	B
		199.50			
Dont le 1/4 donne		49.85			
			149.65		

Bénéfice Net : 310.65

Report : 310.65

On a payé : le tambour 3 ×
le crieur 5 ×
le secrétaire 5 ×
le tourneur 1.50 ×
frais de recouvrement (membres actifs) 2 " ×
Chef de perche 20 ×
Note oiseaux 42 ×
Note affiches 17.50 ×
Assurance de la Société (Fédération 9.20 ×
timbres envoi d'affiches 2 " ×
" convocations 3 " ×
" correspondances 1.50 ×
Note Delaplace père (Plomb 1907 1.25 ×
Cavalcade Note Tireurs (habillements 20 20 ×
" Lettre de voiture, transport habillements 2.90 ×
" Note Becquet Char 16.50 ×
" Note Gardeur 33.40 ×
" Note Madame Romelaere (dîners sociétaires 8.40 ×
" café musique 18 20 ×
" école de la musique (Verrou 11 " ×
" école de la Société (2e) 37.50 ×
location de la pâture 25 " ×
étiquettes 0.65, cartons 0.20 0.85 ×
Cavalcade — 1er — payé à M. Debaecker (conducteur) 5 " ×
note Parre Demarle (drapeaux 1 " ×
— 2e couronne M. Romelaere 31.50 ×
Remis 1.50 à 25 Sociétaires s/cotisation 37.50 ×
Reçu par les sociétaires p/dépenses cavalcade 27.60
Droits d'entrée de M. Calais à Leulette 1.90 20 —
27.60 Bénéfice 11 fleurs 7.20

Droit d'entrée M. Calais 10
Leulette 10
Bénéfice fleurs 7.20 En caisse à 1er Mars 36.90 477.80

843.25
Delaplace Emile Retiré 0.65 / 0.65
Dépenses 365.90
Amendes à divers 477.35

Petit Tir du 13 Septembre 1908

Le tir a reuni 147 tireurs à 5 frs = 235 "

On a payé

5 Honneurs	100 "	
42 petits à 3 "	126	
paye: le cuieur	2	
le Secretaire	2	
le tourneur	1	
impr d'affiches	1	232
Bénéfice:		3 "
Subvention communale		130 "
En caisse à fin Août		490. 35
		623. 35

Cotisation des membres honoraires (année 1908)

M.M.	Vandesmet Adolphe	7
	Vandesmet Gaston	7
	Semette Edouard	7
	Pannier Renaud	7
	Delesalle Etienne	7
	Vemaire Julien	7
	Jordan Leon	7
	Roussel Auguste	7
	Persyn Oscar	7
	Carré Baptiste	7
	Decarpentrie Paul	7
	Dufresne Alfred	7
	Delorme	7
	Buchez Desiré	7
	Renaux Gaston	7
	Debaeckes Fernin	7
		112 -
	A Reporter	735. 35

Nouveau Président
Elu Dimanche 14 mars 1909

735. 35

Payé frais de recouvrement / membres honoraires 2 -
" Invitation au banquet 2,10
" note de banquet (Mme Vve Remelaere 167.90
" frais de déplacement congrès d'Hazebrouck (1909) 9.50
" cotisation à la fédération (1909 12.25
" Assurance / Mutuelle Gle Française 8.40
" note petites affiches (M. Cache 7 - 209. 15

En caisse à fin Mars 1909 : 526.20

Réunion obligatoire du 3 Xbre 1908.

Sous la Présidence de M. Vonquepal, Président.
Présents: M.M. Vonquepal, Pannier Marc, Duriez Felix, Menne Gaston, Verrons Clement, Delaplace père, Bonningue, Macre Marcel Semette Emile.
Absents avec amende de 0.50; M.M. Clarembaux Alfred Delaplace Emile, Hoclin Henri, Debaeckes Armand, Vandeurs Jules, Gosselins Albert, Deblonde Desiré, Duriez Louis, Leulliette Odilon
Excusés: M.M. Coquet Gaston, Brachet Norbert, Calais Georges Decuypere Elie.
Cette réunion est pour décider la date et le menu du banquet.
Le Banquet aura lieu le dimanche 13 Xbre à 1 h 1/2, et le menu sera le même que l'année précédente.

Réunion du 14 Mai 1909

Sous la Présidence de M. Marc Pannier, Vice Président.
Sont présents: M.M. Marc Pannier, Hoclin Henri; Duriez Felix Delaplace père, Delaplace Emile, Semette Emile, Debaeckes Armand, Macre Marcel, Leulliette Odilon, Clarembaux Alfred, Verrons Clement, Vandeurs Jules, Deblonde Desiré, Duriez Louis Brachet Norbert, Menne Gaston Bonningue Ernest

Se sont excusés : M.M. Longuepal, Coquet Gaston, Calais Georges, Decuyper Elie.

Le Vice Président ouvre la séance, et donne lecture d'une lettre de M. Longuepal donnant sa demission de Président de la Société.

Il est voté par acclamation des félicitations à M. Longuepal pour le bon dévouement qu'il a toujours fait preuve pour le fonctionnement de la Soc.

Il est ensuite procédé au vote pour l'élection d'un nouveau président.

Nombre de votants 17.

Ces voix se sont réparties de la façon suivante :

M. Duriez Félix 14 voix
" Pannier Marc 2 "
" Semette Emile 1

M. Duriez Félix est donc élu Président pour 3 ans.

M. Duriez Félix prend la Présidence en remerciant la Société de la marque d'estime qu'on lui porte. Il espère qu'avec l'aide des Sociétaires sa tâche sera facile.

Suivant la demande d'un Sociétaire, il est procédé au renouvellement des commissaires.

Au 1er tour Delaplace Emile est nommé commissaire avec 11 voix.

Il est procédé à un deuxième tour pour la nomination d'un 2e commissaire.

Est nommé au 2e tour ; Clarembaux Alfred avec 10 voix

Ces nominations sont pour un an.

Suivant l'avis de M. Marc Pannier, Vice Président, la société décide de renouveler la place de Vice-Président ainsi que celle du Secrétaire-Trésorier.

M. Marc Pannier est élu vice-Président avec 14 voix sur 17 votants

M. Gaston Meunier devant quitter la séance se fait excuser.

Il est ensuite procédé à l'élection du Secrétaire-Trésorier

Est élu Bonnignie Ernest avec 15 voix sur 16 votants.

Félix Duriez

Réunion obligatoire du 15 Juin 1909

Sous la Présidence de M. Félix Duriez, Président.

Présents : M.M. Duriez Félix, Pannier Marc, Longuepal, Delaplace Emile, Semette Emile, Longuepal, Verrons Clement, Clarembaux, Marc Marcel, Deblonde, Debackes, Vuliette Odilon Bonnignie

Excusés : Hoclin Henri, Duriez Louis, Coquet Gaston, Calais Georges, Decuyper Elie, Brachet Norbert.

Absents avec excuses : Delaplace père, Meunier Gaston, Vandeurs Jules, Goofibus Albert,

Objet de la réunion : Organisation pour le Grand Tir

Le service est ainsi distribué :

Basculage : Delaplace Emile
Marc Marcel
Delaplace Louis
Vandeurs Jules
Meunier Gaston

Cartes : de 2h à 3h Vuliette Odilon, Deblonde Désiré
3 à 4h Semette Emile, Duriez Louis
4 à 5h Clarembaux Alf. Verrons Clt
5 à 6h Debackes Armand, Hoclin Henri

Brasseur : M. Marc Pannier
Débitant : Delaplace Louis père

Affiches : comme l'année précédente, mais sans timbres.

Crieur : Leroy

Tambour : Lorio

Echo de la Société : comme chaque année (3 bons de 2 bouteilles

Musique — de — (2 chopes 1 café)

Sont démissionnaires comme membres actifs : Lagaisse Hippolyte et Vanlerberghe Alphonse

Félix Duriez

Paiement des cotisations des membres actifs
(année 1909)

M.M. Debaecker Armand	(17 Avril 1909	12	X	
Clarembaux Alfred	"	12	X	
Menne Gaston	"	12	X	
Longuepal	"	12	X	
Vardeus Jules	"	12	X	
Verroul Clement	"	12	X	
Semette Emile	"	12	X	
Decuyper Elie	"	12	X	
Duriez Felix	"	12	X	
Stoclin Henri	"	12	X	Bon
Calais Georges	"	12	X	Bon
Brachet Norbert	14 Mai	12	X	
Fannier Marc	1er Août	12	X	
Delaplace père	- d° -	12	X	
Godefroi Albert	"	12	X	
Deblonde Désiré	"	12	X	Bon
Duriez Louis	"	12	X	
Seulette Odilon	11 d°	12	X	
Coquet Gaston	11 d°	12	X	Bon
Macre Marcel	11 d°	12	X	Bon
Delaplace Emile	11 - d° -	12	X	
Bonningue	7 Avril	12	X	
		264		

22
1.50
110
22
33

Amendes pendant l'année 1909

Absences aux reunions	15 Juin	18 Avril	pour flèches garde Bir
Delaplace père	0.50	0.50	
Menne Gaston	0.50		
Vardeus Jules	0.50		
Godefroi Albert	0.50	0.50	
Coquet Gaston		0.50	
Seulette Odilon		0.50	2
Duriez Louis		0.50	
Deblonde		0.50	
Macre Marcel		0.50	1
Fannier Marc		0.50	
Brachet			2
Debaecker			1
Duriez Louis			1
	2.	4.	7.

En reunion du 11 Août 1909, il a été décidé de ne pas payer l'amende pour flèches manquées

Grand Tir du 1er Août 1909

Le tir a reuni 186 archers dont :

164 archers à 10.50	1722 "		
22 Sociétaires à 12 "	264	1986	=
186			

Dépenses :

Il a été payé	1ers Honneurs	100	
	2 à 3e cotés supérieurs	100	
	2 intermédiaires	60	
	2 Septièmes	40	
	40 primés	480	
	139 petits	1112	1892 "
	Bénéfice brut du tir		94 "

Les Sociétaires ont abattu :

M.M. Jaunier Marc	2 primés	1 petit	32		8
Godibras Albert	1 "	1 "	20		5
Delaplace père	1 "	2 "	28		7
Deblonde	1 "		12		3
Duriez Louis	1 "		12		3
Semette Emile		2 "	16		4
Longuepal		2 "	16		4
Deulliette		2 "	16		4
Calais Georges (Jeune)		1	8		2
			160	40	
Dont le 1/4 donne			40		120 "
Bénéfice net					214 "

Report 214 "

payé : le crieur 5 " x
le secrétaire 5 " x
le tambour 3 " x
le tourneur 1.50 x
timbres espèces d'officiers 1.80
" pour convocations 2.70
" pour correspondance 0.30
Chef de perche (Vardeurs) 20 " x
Ecot de la Société Delaplace père 35 " x
" de la Musique — d° — 9.90 x
Note Mme Romelaer (dîners secrétaire 6 " x
café musique 14.70 x
Location de la pâture 25 " x
Carton pour secrétaire 0.60 x
Note Delaplace Emile année 1908 15.05 x
— d° — — d° — 1909 10.70 x
Note oiseaux 42.50 x 198 75

15 25

En caisse à fin Mars 1909 526.20

541 45

Payé à 22 sociétaires 1.50 sur cotisation 33

508 45

Vente de fleurs (Bénéfice) 6 50
Amendes à divers 6 "

En caisse au 11 Août 1909 : 520 95
Payé facture Henri Stoclin (vaisselle p/ tirs mensuels 1907-1908 35 "

En caisse à fin Août 1909 485.95

Petit tir du 12 Septembre 1909

Le tir a reuni 41 tireurs à 5 f = 205 "

On a payé

5 Honneurs	100 "	
36 petits à 3 f	108	
payé le secretaire	2	
" crieur	2	
tourneur	1	
tambour	1.50	
envoi d'affiches	1 "	215.50
Excédent de dépenses		10.50
Subvention communale	130 "	
En caisse à fin Août	485.95	615.95
		605.45

Cotisations des membres honoraires année 1909.

M.M. Vandesmet Adolphe	7
Vandesmet Gaston	7
Semette Georges	7
Pannier Renaut	7
Etienne Delefile	7
Lemaire Julien	7
Jardin Léon	7
Roussel Auguste	7
Perbsn Oscar	7
Barre Baptiste	7
Decarpentrie Paul	7
Dufresne Alfred	7
Delouis	7
Bouchez Désiré	7
Renaux Gaston	7
Debaecker Fernein	7
	112 —
	717.45

A Reporter 717 45

Payé frais de recouvrement (membres honoraires 2 —

" Invitations au banquet 2.10

note de banquet (Mme Romlaut 149.40

cotisation à la fédération (1910 10.75

note affiches du Grand tir (Mr Cache 11.50 175.75

En caisse à fin Février 1910 541.70

Suivant la décision prise par les membres présents à la réunion du 11 Août 1909 (reglement des comptes) de placer l'argent de la caisse, M. Duriez Felix président, par l'intermédiaire de M. Aug. Gogibus a acheté 4/4 ville de Paris 1898.

Les numéros de ces coupons sont : 566616 - 569180 - 569181 - 569182.

Valeurs des 4/4	444 —
Frais pour courtage, impots etc	1.70
	445.70

Sont démissionnaires : M. Calais Georges comme membre actif et M. Pannier Renaut comme membre honoraire.

En caisse à fin Février 1910 96.00

Reste de Mars 1909 19

Pannier Renaut 1 479 —

En [illegible] 62.70

Reunion du 4 Décembre 1909

Aucun sociétaire n'étant présents, le bureau décide de faire le banquet comme chaque année à la date du 26 X^bre 1909

Reunion Obligatoire du 11 Juin 1910

Sous la présidence de M. Duriez Felix, président
Sont absents avec excuses : M.M Stoclin Henri, Menne Gaston
Deblonde Desire, Decuypper Elie
Sont absents avec amendes : M.M Clarembaux Alfred, Debacker
Armand, Delaplace père, Macre Marcel, Jogibus Albert, Duriez
Louis, Leuliette Odilon.
Objet de la reunion : Organisation du Grand tir.
Le service est ainsi distribué :

Basculage : Delaplace Emile — 1.50
Brachet Norbert
Macre Marcel
Delaplace Louis — 1.50
Vandeur Jules — 1.50
Menne Gaston — 1.50
Brachet Norbert (chef de perche)

Cartes : de 2 à 3" Leuliette Odilon, Jogibus Albert — 1.50
3 à 4" Vennette Emile, Duriez Louis
4 à 5" Vouquepal, Decuypper Elie
5 à 6" Debacker, Stoclin Gustave

Brasseur : M. Vennette Emile Gs
Delégant : M Verrons Clement
Officiers : aucun changement
Crieur :
Tambour : Louis
Echo de la Société : comme dernière année
Musique : — d° —
M. Collet ne faisant pas partie de la société n'a plus droit à la libration de la bière.

Félix Duriez

Paiement des cotisations des membres actifs (année 1910)

M.M.	Duriez Félix	10 Avril	12 -	
	Clarembaux Alf	— d° —	12 -	0 50
	Decuypper Elie	— d° —	12 -	
	Cannier Marc		12	
	Verrons Clement		12	
	Vandeur Jules		12	
	Vennette Emile		12	
	Debacker Armand		12	0 50
	Brachet Norbert		12	1
	Bonnigue		12	
	Delaplace Emile	10 Avril	12	⊗
	Vouquepal	— d° —	12	×
	Stoclin Henri	— d° —	12	⊗
	Delaplace père	7 Août	12	⊗ Amende
	Menne Gaston	— d° —	12	
	Macre Marcel	— d° —	12	⊗ 2 - d°
	Jogibus Albert	— d° —	12	1 - d°
	Deblonde Desire	— d° —	12	
	Duricz Louis	— d° —	12	2 - d°
	Leuliette Odilon	— d° —	12	⊗ 2 - d°
			220 "	

M. Coquet Gaston ne s'étant pas presenté au grand tir est considéré comme demissionnaire (A payé la cotisation en janvier 1911

La reunion du 10 Avril était pour percevoir les cotisations des membres actifs et faire le tir du chef de perche M. Norbert Brachet ayant abattu l'oiseau d'Honneur est nommé chef de perche.

Amendes pendant l'année 1910

Absences aux reunions du :	11 juin	10 Avril	1 flèches Bourdon
Clarembaux Alfred	0.50		
Debaecker Armand	0.50		
Delaplace père	0.50	0.50	
Marie Marcel	0.50	0.50	1
Joseph Albert	0.50	0.50	
Duriez Louis	0.50	0.50	1
Coulette Edila	0.50	0.50	
Rachet Norbert			1
	3.50	2.50	3 "

Grand Tir du 7 Août 1910

Le tir a reuni 186 archers dont :

166 archers à 10.50		1743 "	
20 " 12 —		240	1983 .
186			

Depenses :

Il a été payé :	1.er Honneur	100	
	2 a 3.e cotés superieurs	100	
	2 intermediaires	60	
	2 septiemes	40	
	40 premés	480	
	138 petits	1104	1884 "
un petit oiseau n'a pas été réclamé	185 / 1 non réclamé / 186	Bénéfice brut	99 "

Les Sociétaires ont abattu :

M.M. Pannier Marc	1 premé	1 petit	20	5	
Decuypere Elie	1 "		12	3.80	—
Semette Emile	2 "		x 16	4.40	
Duriez Felix	1 "		x 8	2	
Bonnigue (Menne Pierre	1 "		x 8	2	
Coupieval	2 "		x 16	4	
Verrons et	1 "		x 8	2	
Clarembaux (Georges	1 "		8	2	—
			96		
Dont le 1/4 donne			24		72 "
Benefice net					171 "
Amendes à déjeuner					9 —
					180 —
En caisse avant le grand tir					96
					276 "

Report : 276 "

passé :	le crieur	5	
	le secretaire	5	
	le tambour	3	
	le tourneur	1.50	
	note oiseaux	32 "	
	timbres envoi d'affiches	1.80	
	" pour convocations et correspondance	1.50	
	Carton et papiers pour secretaires	1.—	
	Chef de perche (M. Brachet	20 "	
7.35	~~Assurance de la Société~~ 1910	7.35	
	Note affiches (M. Cache)	11.50	293.30
	Cotis de la Société (Verrou	30 "	
	" de la musique -d°-	7.80	
	Note Mme Ronclaert (diner secretaires et crieur	8.50	
	" Café musique	11.40	
	" abonnement au journal	2.75	
	Location de la pature l'Archet 1909	25	
	Note Cardon (reparations à la perche	9.05	
	Cotisation au journal l'Archet (1910)	2.75	
	Note Delaplace Emile	29.50	
	" Hennion Dufour (peinture à la perche	15.80	
	Remis à la societaire	1.50	
		30	
9.50	Frais de deplacement conseil d'Hazebrouck (1910)	9.50	274.70
3.	Note Agart	3 "	
	En caisse du Tresorier à fin Août 1910		1.30

Petit Tir du 10 Septembre 1910

Le tir a reuni	72 tireurs à 5 f =		360 —
On a passé	7 Honneurs	112	
	6 petits à 8 f	192	
	Honneur remplacé	10	
	Passé au crieur	5 —	
	Tambour	3 —	
	Secretaire	2 —	
	emploi d'officier	1 —	328 "
	Bénéfice		32 —
	Subvention communale	130	
	En caisse à fin Août 1910	1.30	131.30
			163.30

Cotisations des membres honoraires année 1910

M.M	Vandesmet Adolphe	7	
	Vandesmet Gaston	7	
	Deleflie Etienne	7	
	Lemaire Julien	7	
	Goridin Léon	7	
	Roussell Auguste	7	
	Bertyn Omer	7	
	Carre Vve	7	
	Decarpentrie Paul	7	
	Dufresne Alfred	7	
	Delerie	7	
	Buchez Deleie	7	
	Renaux Gaston	7	
	Debaecker Fernin	7	
	Gantois	7	
	Vandesmet Paul	7	
	Semette Georges	7	
	Coquel Gaston (cotisation membre actif	12 —	
		131	
	Frais de recouvrement	3	128 "
			291.30

Report 291.30

Inspirations au banquet		2 –
Note du Banquet (Mme Ramelaere		145.30
Cotisation à la fédération (1911)		9.70
Assurance de la Société	1911	6.65
Frais de déplacement congrès d'Hazebrouck		12
Couronne mortuaire de Rheinbaen Alfred		4.50
Facture Hoclin Henri (vaisselles tirs mensuels) 1909-1910		35 " 236.20

Remis à Mr Durieux pour déplacement congrès 1910

En caisse à fin Mai 1911 55.10

Paiement des cotisations des membres actifs (année 1911)

1 1	x	Verrons Clement (22 Mai 1911	12
1 1	x	Hoclin Henri "	12
1 1 1	x	Fannier Marc "	12
1 1	x	Longuepal "	12
1 1 1	x	Schmette Emile "	12
1 1 1	x	Brachet Norbert "	12
1	x	Gosphes Albert "	12
1 1 1	x	Decuypper Elie "	12
1 1	x	Vandeur Jules "	12
1	x	Durieux Louis "	12
1 1 1	x	Bonnincque Ernest "	12
1	x	Durieux Felix (1m reçu)	12
		Debaecker Armand	12
		Vanlierde Odilon	12
1 1 1	x	Delaplace Emile	
1 1		Roquet Gaston	12
1	x	Macré Marcel	12

16

17 f
4 f
16
9 f

Grand Tir du 6 Août 1911

Le tir a réuni 177 archers dont :

160 archers à 10 s	1680	1884 –
17 " Sociétaires à 12 s	204	

Dépenses :

Il a été payé 1er Honneur	100	
2 2e cotes supérieurs	100	
2 intermédiaires	60	
2 septièmes	40	
40 primes	480	
130 petits	1040	1820 –
Bénéfice Brut		64 "
un petit non réclamé		8 –
		72 –

Les sociétaires ont abattu

M.M. Senette Emile	1 prime 2 petits	28	7 +
Fannier Marc	2 petits	16	4 +
Brachet Norbert	1 "	8	2 +
Decuypper Elie	2 primes	24	6 à déduire
Macré Marcel	1 petit	8	2 1 annulé
Debaecker Armand	1 - 5e	8	2 à rayer
Bonnincque	1 - 5e	8	2 +
Hoclin Henri	1 ort	10	2 f0 +
Gosphes Albert	- 5e	10	2 f0 +
		120	
Dont le 1/4 donne		30	90 –

Bénéfice net 162 –

En caisse avant le grand tir 55.10

217.10

erreur en caisse 1 –

216.10

Report 216.10

passé :

Chef de perche	20	
Tourneurs	1	
Tambours	3	
Crieur	5.75	
Secretaires	10 -	
Affiches	11.50	
Emploi d'affiches	1.50	
Carton papiers et etiquettes	1 -	(4.75)
timbres convocations et correspondances	1 -	
Note oiseaux	32	(36.75)
Location de la pature	25 -	
Ecot de la Societe (Hodin Henri	29	
" de la Musique - 8 -	7.60	
Note de Mme Vve Rondeaux (dimers secretaire et crieur	6.20	
" cafe musique	10.80	78.60
Ficen a secretaire	0.30	165.65
		50.45
Recu amendes		10.50
		60.95
Versé à 17 Sociétaires 1.50		25.50
		35.45

1.10
6
7.10

Petit Tir du 11 Septembre 1911

Ve tir à reuni 12 tireurs à 5	9	240 -
7 Honneurs	110	
35 petits à 3	105	
Caisse au crieur	5	
Tambours	3	
Secretaire	2	
Tourneurs	0.50	
emploi d'affiches	1 .	226.50
perte		16.50
Subvention communale	130 ..	
En caisse à fin Avril 1911	35.45	165.45
En caisse a fin Septembre 1911		148.95

Cotisations des membres honoraires année 1911

M.M. Vandesmet Adolphe	7	
" Gatton	7	
" Paul	7	
Carré Victor	7	
Deleflie Etienne	7	
Gordin Léon	7	
Rouffel Auguste	7	
Certyn Oscar	7	
Decarpentrie Paul	7	
Dupresne Alfred	7	
Delorie	7	
Buchez Detrie	7	
Renaux Gaston	7	
Debaecker Firmin	7	
Gantois	7	
Semette Georges	7	
Cortemann Elise	7	
	119	
Frais de recouvrement	3	116
	116	264.95

Report 264.95

Invitations au banquet	2 "	
Note du banquet Mme Romelaer	190 "	
Cotisation à la fédération (1912	8.60	
Assurance des sociétaires (1912)	5.95	
Frais de déplacement au comptoir à Hazebrouck	12	
Couronne mortuaire à Delaplace père	20 -	
Abonnement au journal l'Archer	2.70	201.25

En caisse à fin Mai 1912 63.70

Paiement des cotisations des membres actifs (année 1912)

M.M.	Duriez Felix			1/0	
	Pannier Marc	14 Avril 1912	12	1/0	
	Verrons Clement	"	12	1/0	
1	Cardon Jules	"	12	0/0	Bon
1	Goethals Albert	"	12	0/0	Delap
	Debaecker Armand	"	12	1/0	
	Carembaux Felix	"	12	1/0	
1	Semette Emile	4 Août	12	1 -	
1	Brachet Norbert	"	12	1 -	
	Decuypere Elie	"	12	1/0	Clem
	Coquet Gaston	"	12	1/0	
1	Duriez Louis	"	12	0/0	G.F
	Bonnigue	14 Avril	12 16	1/0	
1	Longuepal		12	1 -	Dela
1	Sedliette		12	-	
1	Hoclin Henri		12	1	Bon
	Macré Marcel			1/0	
1	Delaplace Emile	"	12	1 -	
			20 00		

4 4 6

Grand Tir du 4 Août 1912

Le tir a réuni 205 archers dont:

187 archers à 10.50	=	1963.50	
18 sociétaires à 12 -	=	216 "	2179.50

Dépenses:

Hachi payé:	1er Honneur	100 -	
	2 x 3 "	100 "	
	2 intermédiaires	60	
	2 septièmes	40	
	40 primes à 12 c =	480	
	158 petits à 8 c =	1264	2044 -

Bénéfice brut: 135 50

Les sociétaires ont abattu:

M.M.	Pannier Marc 3 petits	24	x	6	
	Delaplace Emile 2 primes, 1 petit	32	x	8	
	Longuepal 2 petits (10 c sont	26	x	6.1/2	
	Verrons Cl. 2 "	16	x	4	
	Hoclin 1 "	8	x	2	Bonnigue
	Semette E. 1 "	8	x	2	
	Coquet Gon 1 "	8	x	2	Bonnigue
	Brachet 1 "	8	x	2	
	Macre Marcel 1 "	8	x	2	
	Decuypere Elie 1 "	8	x	2	
	Bonnigue 1 "	8	x	2	
		154			
	Dont le 1/4 donne	38.50			115.50

251.00

En caisse avant le grand tir 63.70

314.70

Reçu de M. Pannier Marc (dimers à imputer 1911-1912 10 -

324.70

Report : 324.70

passé :

Chef de perche	20	-
Tourneur	1	-
Tambour	3	-
Crieur	5	-
Secretaires	10	-
Affiches	13	-
Envoi d'affiches	1.50	
papiers et Carton	1	
timbres correspondances et convocations	0.75	
Note oiseaux	32.50	
location de la pature	25	"
Ecot de la Societé (Verrous)	27.50	
Musique "	8.60	
Note de M^r V^t Ronsbaert (deux secretaires et crieurs)	9	-
café musique	12.30	
Note Delaplace E. année 1911-1912	20	-

150.15

134.55

Reçu amendes ci dessus 7.50

141.55

Passé à 18 Societaires 1.50 = 27 -

114.55

Cotisations non reçues M.M. Dervieux Fels .12
Macré .12 5.50 58

Macré passe tir 5
Lecomte Jean, Fils 5

Petit Tir du 13 Septembre 1912

Le tir a reuni 44 tireurs à 5^c 220 "

passé 44 honneurs 110
37 petits à 3^c 111
Café au crieur 5
Tambour 3
Secretaire 2
Tourneur 0.50
envoi d'affiches et frais divers 1 - 232.50

recette 12.50
Subvention communale 1912 130 "
En caisse à fin Août 1912 114.55

En caisse à fin Septembre 1912 : 232.05

Cotisation des membres honoraires : année 1912 -

M.M.	Vandesmet	Adolphe	7
		Gaston	7
		Paul	7
	Roustel	Auguste	7
	Carré	Baptiste	7
	Deleflie	Etienne	7
	Goidin	Léon	7
	Terbeyn	Oscar	7
	Decarpentrie	Paul	7
	Deloire		7
	Buchez	Desiré	7
	Renaux	Gaston	7
	Debaecker	Firmin	7
	Gandois		7
	Semette	Georges	7
	Corteman	Eliste	7
	Dufresne	Alfred	7

119 "
En caisse à fin X^bre 1912 232.05

351 05

			Report :				351.05
			Frais de recouvrement		3.-		
			Invitations au banquet		2.-		
			Note du banquet Mme Romelaere		160.80		
			Cotisation à la fédération 1913		9.50		
			Assurance des sociétaires 1913		19.-		
			Frais de mandats et timbres postes		0.60		
			Souscription pour drapeau de la Fédération		5.-		
			Abonnement au journal "l'Archer"		2.70		202.60
			En caisse à fin Mai 1913 :				148.45

Paiement des cotisations des membres actifs année 1913.-

						Avril	Août
M.M.	Verrons Clement	20 April 1913	12.-		1.50	-	
	Godfibus Albert	20	12		0.50	1	
	Vanvincq Adolphe	20	12		1.50	~~1~~	
	Cardeur Jules	20	12		0.50	1.-	
	Damien Marc	20	12		1.50		
	Semette Emile	20	12		1.50		
	Debaecker Armand	3 Août 1913	12		1.50		
	Duriez Louis	3 "	12		0.50	1.-	
	Brachet Norbert	3 "	12		1.50	-	
x	Longuepal	-	12		1.50	-	
	Feuliette Odilon	-	12		-	1.50	
x	Stoclin Henri	-	12		1.50	-	
	Clarembaux Félix	3 Août 1913	12		1.-	0.50	
x	Coquet Gaston	3 Août 1913	12		1.-	0.50	
	Decuypper Elie	3 "	12	4.41	-	0.50	
	Duriez Félix		12		1.50	-	
	Macé Marcel		12		1.-	0.50	
	Delaplace Emile		12		1.50		
	Vanvincq Adolphe (droits d'admission)		10				
	Bonningue		12		1.50	-	
			(54		22.-	6.50	

Grand Tir du 3 Août 1913

Le tir a réuni 202 tireurs dont :

183 archers étrangers à 10.50 =	1921.50		
19 " sociétaires à 12	228.-		2149.50

Dépenses :

Il a été payé :	1er Honneurs	100	
	2 à 3 "	100	
	2 intermédiaires	60	
	2 septièmes	40	
	40 primés	480	
	~~157~~ 202 petits à 8	~~1256~~ 1240	2020.-
	Bénéfice brut :		129.50

Les sociétaires ont abattu :

M.M. Vanvincq Adolphe	1 septième	20	(	x
Debaecker Armand	2 petits	16	4	
Brachet Norbert	1 primé	12	3	
Decuypper Elie	1 petit	8	2	x
Coquet Gaston	1 "	8	2	x
Bonningue	1 "	8	2	x
Verrons Clement	1 "	8	2	x
Duriez Louis	1 "	8	2	
Longuepal	1 "	8	2	
Clarembaux Félix	1 "	8	2	
		104.		
Dont le ¼ donne :	26.-		27.	
plus frais pour honneurs	1			

	77.-
	206.50
En caisse avant le grand tir	148.45
A Reporter :	354.95

			354. 95
passé :	Chef de perche	20	
	Crieur	5	
	Tourneurs	2	
	Tambour	3	
	Secrétaires	10	
	Emploi d'affiches	1.50	
	papiers et étiquettes	1 "	
	timbres correspondances et convocations	0.70	
	note oiseaux	32 "	
	Cocart (travaux à la perche	10.50	
	Potiers (" et charrois des cuvettes	10 "	
	Affiches 1/2 (encre et pâte) 1.50	13 "	
	Fédération à Hazebrouck	12	
	Convoi à Gravelines	10	
	Edouard Caenes (ciment)	3.80	×
	Hennion (peinture à la perche	35.15	
	Verrous (travaux divers	50.10	×
	Stoclin écho de la société	36.80	×
	" musique	9.90	×
	Mattenem (travaux à la perche	68 -	×
	Delaplace Emile — d° —	11.95	
	nourritures à Mattenem	17.50	
	Romelaere Marius note divers	23 -	×
	Location de la patureì (Debaecker	25	×
	~~Note Landeur fête~~		
	Macre Marcel (note table	0.60	×
	Droits d'admission Vanvinckque		10 "
	Un primé non réclamé au grand tir		12
	Subvention de la commune		130 "
	Passé à 19 Sociétaires 1/2 cotisation 1.50 =	28.50	
	Reçu amendes à divers		6.50
		504.30	513.45
			504.30
	En caisse à fin Août		9.15

Petit Tir du 8 Septembre 1913

Le tir a réuni 67 tireurs à 6.50 =		422.50
passé 1re Hommes	40	
2x3 " à 20 =	60	
4x5 " à 10	20	
6x7 à 8	16	
5 8 petits à 5 =	290	
		406. -
	Bénéfice brut	16.50
passé : crieur 5		
tambour 3		
tourneur 0.50		
secrétaire 2 "		
Envoi d'affiches 0.50		
frais divers 0.50		
petits affiches à Cache 5.45		16.95
	perte	0.45
passé à Cache pour 1000 Convocation		5 "
		5.45
En caisse à fin Août		9.15
		3.70

Cotisations des membres honoraires (année 1913)

MM. Vandesmet Gaston	7	
Vandesmet Paul	7	
Semette Georges	7	
Carré 13te	7	
Delefbe Etienne	7	
Goridn Léon	7	
Persijn Oscar	7	
Delorie	7	
	A. Reporter	56 -
		59.70

Report 59.70

MM. Buchez Detrie 7
Renaux Gaston 7
Debaeckes Fernin 7
Gantois 7
Portemann 7 35 .

94.70

Passé frais de recouvrement (Cadet Edouard) 3
" Note Vardeurs Jules 27.20
" timbres et enveloppes pour invitations au Banquet 1.80
" " pour convocations et correspondance 0.60
" Chef de perche (année 1914 Delaplace Emile) 20 . 52.60

En caisse le 13 Avril 1914 42.10

Reçu le 13 Avril 1914 pour du tir du Chef de perche les cotisations pour année 1914, des membres actifs suivants:

M.M. Lannier Marc 12 x
Brachet Norbert 12 x remis à Vanprincque
Vanprincque Adolphe 12 x
Verrons Clement 12 x
x Vardeurs Jules 12 x 60.

En caisse au 27 Juin 1914: 102.10
Remis à Mme Romelaere s/compte Banquet 1913 102.10

0.00

Subvention de la Commune reçu le 23 Juillet 1914 130 -
Intérets 4/4 Ville de Paris (Année 1911 à Mars 1919) 67.85
Les Intérets 4/4 Ville de Paris

Total 197.85

Arrêté du 2e Août 1914 vu de la main au 1er août 1919 grand bâ
Pour la Guerre

Report: 197.85

Reste à Régler (Mme Romelaere M note Banquet 1914 Solde) 32.80 -
Note 2e Demarc (Communes Conseil pal 21.50 -
— d° — " Stocks Hte 29.50 -
E. Delaplace M. Duriez. Voyage Hazebrouck congrès 1914 6 - -
" Leuliette — d° — 6 - -
Agent d'assurance Hazebrouck 1914 19.20 -
Cotisation fédération 1914 9.60 - 120.60
Timbres de quittance 0.20 120.80

77.05
Remis les cotisations de l'année 1914 des membres actifs dénommés d'autre part: 60 -

Reste en caisse le 14 Mai 1919: 137.05

Le 14 Mai, le Président convoque les sociétaires pour faire une visite à la perche.

Sont présents: MM. Duriez Felix, Semette Emile, Delaplace Emile, Leuliette Odilon, Clarembaux Felix, Vanprincque Adolphe, Verrons Clement, Macre Marcel et Vardeurs Jules.

Après plusieurs basculages, il est d'avis que l'état de la perche est encore satisfaisant, néanmoins il y sera fait quelques réparations.

Il est décidé que pour l'année 1919 la mise d'entrée sera supprimée pour les nouveaux sociétaires, et remise en vigueur pour l'année 1920.

M. Semette Emile donne sa démission de membre actif, et se fait inscrire comme membre honoraire

M. Decuppes Emile donne sa démission de Membre actif.

Réunion du 1er Août 1919.

Sont présents: MM. Duriez Felix, Delaplace Emile, Leuliette Odilon, Clarembaux Felix, Debaeckes Armand, Verrons Clement, Vanprincque Adolphe, Fogelers Albert, Vardeurs Jules,

La réunion est pour percevoir les cotisations des membres actifs, et organiser le grand tir.
Le Président donne les démissions de M. Marcel Pannier comme vice-président et de M. Louis Duriez comme membre actif
~~M.~~ M. Marcel Pannier reste membre actif. et M. L. Duriez reste membre honoraire.
Sont acceptés comme nouveaux membres actifs:
MM. Williers, Depaelder Julien, Decastickes, Azelart et Gaston Clarembaux.

Cotisation des membres actifs.

MM. Duriez Felix	30 juillet 1919	12		
Goeplus Albert	"	12		
Delbaecke Armand	"	12		
Leuliette Odilon	"	12		
Clarembaux Gaston	"	12		
Azelart	"	12		
Clarembaux Felix	"	12		
Vanvincque Adolphe	"	12		
Verrons Clement	"	12		
Lardeur Jules	"	12		
Decastickes	"	12		
Delaplace Emile	"	12		
Brachet Robert	"	12		
Williers	3 Août	12	168	
Belmonte	"	12		
Depulder x	"	12		
Pannier Marc x				
		192		
Cotisations non reçues. M. Pannier		12		
Secrétaire		12	24	216

un de deux non payé
pas reçu

Grand Tir du 3 Août 1919

Le tir a réuni 178 archers dont:

160 archers changers à 10.50		1680 -
18 " Sociétaires à 12 -		216 -
		1896
Il a été payé: Oiseau d'Honneur	100 -	
2 - " - - " -	100 .	
2 intermédiaires	50 .	
2 septièmes	30 .	
40 primes	480 .	
131 petits	1048 .	1808
Bénéfice brut:		88 -

Les sociétaires ont abattu:

MM. Delbaecke Armand 1 intermédiaire	25 -	6.25
Clarembaux Felix 2 primes 1 petit	32 x 8	=
Brachet 1 primé	12 x 3	= Verrons
Verrons cl 1. d° 10 août	22 x 5.5	=
Depulder 1 petit	8 2	
Williers 1 "	8 2	=
Delaplace Albert 1 petit	8 2	=
Leuliette Odilon 1 petit	8 2	Azelart
	123	

Doit le 1/4 donne	30.75		
plus frais pour honneur	1.25	32 00	91 -
			179

Frais payés: crieur	5	
tambour	5	
Note oiseaux	32 -	
Affiches	19	
Fleurs	6.50	=
Lardeur Jules (réparations	10.80	=
Verrons Clement - d° -	39.80	- 118.10
Reste		60.90

Report : 60. 90

Frais de bureau (factures et timbres échéants) 1.50
Différence sur cotisations à percevoir 24 - 25.50

35.40

En caisse au 14 Mai 1919 17.05

Perte en Caisse le 20 Août : 52.45
Somme remise au Président le 7 Septembre 1919

Le Président

Félix Durieux

Réunion du 20 Août 1919

Sont présents
Mrs Mrs Durieux Félix . Gogibus Albert . Emile Delaplace
Deklosthker — Wiers — Claraumbaux Félix —
Vardeus — Perrons Clément — Claraumbaux Gaston

A neuf heures, la séance est ouverte.
Quelques sociétaires présentent de nouveaux membres qui sont acceptés après les formalités d'usage, ce sont :
Mrs Fontaine — Cadet Edouard — Bard Jules —
Vandenbuckaulte —

L'on procède ensuite au Règlement du grand tir —
Pendant la durée de la Guerre, le Bureau n'a pas été changé suivant le Règlement — Aussi, Monsieur le Président annonce que l'on va procéder au vote du bureau complet et remerciant les assistants de l'aide efficace qu'il a reçue pendant la période précédente, se retire comme Président et à voté comme. Mr le Vice Président ayant retiré sa démission — il peut être représenté.
Au premier tour, pour l'élection du Président, Monsieur Félix Durieux Président sortant reçoit 13 voix sur 14 votants Mr Durieux est élu Président à nouveau
Le vote pour la Vice-Présidence donne 12 voix à Mr Pannier qui est réélu à nouveau également...
L'élection pour le Bureau donne 11 voix à Mrs Gogibus Albert, et 10 voix à Mr Emile Delaplace. Ces deux membres de l'ancien Bureau sont donc élus —
A notre grand regret, Mr Bommigh notre distingué Lieutenant ne veut retirer la démission qu'il avait envoyée quelque temps déjà avant le tir — Devant les signalés services rendus par Mr le Lieutenant Bommigh, Monsieur le Président lui vote des félicitations pour la façon dont il a toujours tenu son rôle de Lieutenant, et c'est accompagné des regrets unanimes que Mr Bommigh quitte la société —
La succession au poste de Lieutenant ne pouvant se faire en ce moment faute de candidat, l'on propose d'attendre l'occasion propice —
Vu les difficultés des années en cours, il est proposé temporairement quelques modifications au Règlement ancien.
1° Modification à l'article 2.
Le mise des Sociétaires étant actifs qui pourraient tirer discernais pour un laps de temps réglé par le tir choisi occasionnera par la guerre, de 12 Francs. (Douze)
2° Article 11 a été modifié ainsi, pour l'année 1919 :
« La somme de dix Francs, payée à titre d'entrée par chaque nouveau membre, est supprimée —
3° Chaque Sociétaire actif devra payer sa mise le jour du tir et en retour, touchera la somme intégrale des oiseaux qu'il pourrait abattre —
Il est décidé ensuite que le petit tir aura lieu le Lundi de la grande Ducasse —
Avant de nous quitter Mr Le Lieutenant tient à laisser ses comptes absolument en ordre, et remet entre les mains du Président la somme de 52.45 soldé en caisse au 14 mai.
Il reste à percevoir la mise de Mr Pannier et différentes petites notes à régler, dont le décompte suit :

Restait en caisse au 14 Sept. 1919 — 52 45

Réglé la note Manceaux repassage	85.00	
" affiches petit Bal (Vanlebergh)	5 00	
" Couronne pr Marcel Marie	32.20	
" " — Gaston Loquet	38.20	
	160 40	
Le 1er Octobre 1919 Reçu la Subvention communale	" "	130 00
Reste à recevoir mais Mr Pannier	" "	12 00
	" "	194.45
Le Règlement des dépenses étant de	" "	160.40
Plus les 4/4 Ville de Paris. Il reste net en caisse		34,05

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la Séance est levée

Le Président
Félix Durey

Réunion du 27 Janvier 1920

A 8 heures précises du soir, la séance est ouverte présidée par Mr Félix Durey.
Etaient présents :
MMrs Félix Durey - Emile Delaplace - Clément Venon
" Armand Debacker - Norbert Brachet - Félix
" Claramboux - Adolphe Fauvinet - Gaston
" Claramboux - Louis Vandenhaeverbeke - Gustave
" Ayelard - Remi Miller - Charles Bellemonte -
" Jules Baset - Georges Pontanier - Alphonse
" Vanlebergh -
" Excusés : Mr Marc Pannier Vice Président
Mr Julien Devulder - Jules Landeur.

Le Président suivant la convocation lecture, propose la rentrée de MMrs Paul Rommelaere et Gabriel Rommelaere comme membres actifs - Ces derniers sont acceptés à l'unanimité -
Vient ensuite le projet et date du Banquet annuel. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et la date choisie est le Lundi du Carnaval 16 Février à 6 4/2 du Soir - Le menu est discuté publiquement et Madame Rommelaere s'engage à donner le dîner pour le prix de 12 francs par personne -
Ne pouvant décider un membre actif à prendre le poste de Lieutenant, laissé vacant par le départ de Mr Bonnaigne, il est décidé que le plus jeune sociétaire serait mis au courant de la comptabilité et serait aidé d'une personne compétente le jour du Grand Bal, en attendant de la nommer en titre.
Il est décidé ensuite que le Président serait passer à domicile pour recevoir les cotisations.
Ayant été avisé par circulaire que l'on pouvait recevoir des accessoires de Bal, il a été décidé que chaque Sociétaire actif, pourrait en venir pour permettre aux Archers de trouver ainsi tout ce qui leur serait nécessaire.
Le Président avant de clore la séance donne le chiffre de l'encaisse à ce jour soit - - - - - - - - - - 34 05
Sur laquelle somme il a été prélevé pour la note de Mr André Debacker du 29 Juillet 1919 2 40
Il reste donc en Caisse à ce jour exactement 31.65
Rien n'étant plus à l'ordre du jour,
La Séance est levée

Félix Durey

Etat général de la Caisse au 1er Février 1920

au 27 Janvier 1920. En caisse en espèces	31 65
plus les 4/4 Ville de Paris 1898 valeur à lots, achetés par l'intermédiaire de Mr Gogibus Auguste le 11 août 1909, au cours de 111 frs le 1/4 -	" "
Cette valeur sujette à des fluctuations représente à l'actif de la Société la somme de 444 - 1% (courtage)	442 30
Le cours actuel est à 69 frs — Soit comme actif	473,95

Reconnu conforme

Félix Durey

1er Février 1920

Cotisations des Membres Actifs pour 1920

M	M						
	1	Fébvi	Queriez	—	12		
	2	Marc	Pannier	—	12		
	~~11~~	~~Albert~~	~~Cogibus~~		~~12~~		
	3	Emile	Delaplace	—	12		
	4	Clément	Verbeurs	—	12		
	5	Jules	~~Lardeur~~		~~12~~		
	6	Armand	Debaecker	—	12		
	7	Norbert	Bracchet	—	12		
	8	Désiré	Seulliette	—	12		
	9	Fébvi	Glorambaux	—	12		
	10	Louis	Vandenhaeverbeke	—	12		
	11	Adolphe	Vanwinckel	—	12		
	12	Emile	Debastickeer	—	12		
	13	Cte	Clarambaux	—	12		
	14	Cte	Azelard	—	12		
	15	Remi	Muiller	—	12		
	16	Charles	Bettemont	—	12		
	17	Edouard	Cadet	—	12		
	18	Jules	Baset	—	12		
	19	Julien	Deruelder	—	12		
	20	Gabriel	Rommel	—	12		
	21	Georges	Fontaines	—	12		
	22	Alphe	Vanlubeghi	—	12		
	23	Paul	Rommelaere	—	12		
	24	Calliou			12		
	25	Pierre	Tétart				

24 Membre actifs -

Pour 1920 - Cotisations des Membres Honoraires

M	M						
	1	Gaston	Vandesmet	M.H	12		
	~~2~~	~~Paul~~	~~Vandesmet~~	~~Maire~~	~~12~~		
	3	Georges	Seinette	M.H	12		
	4	Etienne	Delesalle	"	12		
	5		Dorlay	"	12		
	6	Fébvi	Gardin	"	12		
	~~7~~	~~Louis~~	~~Queriez~~	~~"~~	~~12~~		
	8	Oscar	Persyn	"	12		
	9	Fernand	Delloye	"	12		
	10	Désiré	Buchet	"	12		
	11	Cte	Renaux	"	12		
	12	Firmin	Debaecker	Adjoint	12		
	13	Fébvi	Gantois	"	12		
	~~14~~	~~Elisée~~	~~Portman~~	~~"~~	~~12~~		
	15	Camille	Graillot	"	12		

Mr Morel . Mr Rommelaere Tétart Mills Louis

1er Réunion Obligatoire pour le Tir du Chef de Perche

Convoqués pour 3 heures de l'après midi, le Jeudi de Pâques, pour tirer le Chef de Perche ; se sont présentés archers - Le tir commencé à 4 Heure s'est terminé à 6 h.

- L'oiseau d'honneur a été abattu par Mr Emile Delaplace qui a été nommé de ce fait Chef de Perche pour l'année 1920. Mr le Président remet au chef de Perche les 20 fs accordés par le Règlement. —.

Avant de se quitter le Président annonce qu'il a reçu de Lieutenant de la Fédération des Archers du Nord, une lettre d'adhésion. Jusqu'ici, plusieurs Sociétés ayant formulé le désir de se grouper en petit nombre de sociétés voisines dans le but de faire des tirs régionaux, le comité avait remis son adhésion à plus tard, après divers pourparlers il a été décidé que la société adhérerait pour se fédérer.

Monsieur le Président est chargé d'envoyer la réponse éventuelle à Monsieur le Président de la Fédération.

Voici l'état de la Caisse après le Banquet de 1920, 16 Février

Restait en Caisse	31.65 (plus les 1/4 offert de Paris à cours variable (le 20 juin valant 64)	
reçu 37 Cotisations	444.00	475.65
Réglé à Mr Vanlubergh	18.60	
reste en Caisse		457.05

Réglé à Madame Rommelaere

31 dîners à 12 fs		372.00
7 Bts Champagne à 20 fs		140.00
31 Cigares à 0,20		6.20
Total fs		518.20
Restait en caisse		457.05
manque en caisse après règlement à Mme Rommelaere		61.05
Ajouté à cela l'allocation pour le chef de Perche		20.00
Fs manque à la Caisse		81.05

Deux Sociétaires, l'un actif M.r Jules Lauters n'a pas réglé ses cotisations. Il en est de même pour Monsieur Désiré Buchez, comme membre Honoraire. Locataire de la patte n'a pas réglé -

Le Président
Félix Duriez

Réunion du 17 Juin 1920.

A 8 heures précises du soir la séance est ouverte par M.r Félix Duriez.
Etaient présents
M.rs M.rs Félix Duriez - Marc Pannier - Emile Delaplace.
" Rommel Gabriel - Adolphe Vanwinckt - Edouard Cadet
" Gaston Clarambaux - Félix Clarambaux - Jules Bastet
" Vandeneeckhout Louis - Debacker Armand - Georges Fontaine
" Robert Brachet - Paul Rommelaere - Clément Verrant.
" Remy Wuillez - Alphonse Vanlerberghe -
" Excusés : Odilon Leulliette - Azclart Gustave.
" " Callain Alfred - Félicien Deruelder - Lasdeux.

Le président suivant la convocation lancé, procède aux dispositions à prendre pour le grand tir.
Le tir commencera à 14 heures précises pour se terminer à 18 heures 15.
Le service est ainsi distribué
Baraquages : ~~Emile Delaplace~~
: Adolphe Vanwinckt
: Edouard Cadet
: ~~Albert Delaplace~~ - Jean Desprairies
: Gaston Clarambaux
: Decourt Marcel.
Cartes de 2 à 3 h ~~Brachet~~ ~~Robert~~ Wuillez - Félix Clarambaux
" 3 à 4.h ~~Leulliette~~ ~~Clarambaux~~ Deruelder - Vandenbeeckhout
" 4 à 5 4 ~~Vandeneeckhout~~ Louis Fontaine - Vanlerberghe
" 5 à 6.h Debacker Armand - Leulliette
" 6 à 7 h. ~~Fontaine~~
Consigne : Courtois

Criers : Harlay
Buvette : Bastet Jules
Fleurs et Oiseaux : Delaplace Emile
Secrétaire de tir : ~~Delaplace Marcel~~, Legrand Pierre, Gabriel Rommel
Prix des Oiseaux : Honneur : 100.
de côté 50.
" " 25
" " 15.
Primes 50 12.

Remise en vigueur du droit d'entrée pour les nouveaux archers.
Tous les jeudis de 7 heures à 8 heures tir Réunion au pied de la perche (tir non obligatoire).
Acceptation de plusieurs membres Actifs
Sur la demande par écrit faite par les intéressés. sont inscrits conformément à la stricte du règlement
M.rs M.rs Cotart Pierre. Decourt Marcel. Deputeur fils Delaplace Albert, Duriez Louis, sont acceptés à l'unanimité :
Tout archer actif est obligé de venir les mercredi au jour du grand tir, n'ayant la faculté de se faire remplacer par un autre archer s'il est empêché d'y prendre part.

Le Président
Félix Duriez

Grand Tir 1.er Août 1920

Le tir a réuni 217 archers à 10.50 = 2 276.50

Il a été réglé 1 Oiseau d'honneur 100 = 100
2 Seconds à 50 = 100
2 Intermédiaires à 25 = 50
2 Inférieurs à 15 = 30
50 Primés à 12 = 600
160 Petits à 8 = 1280
2160 2160 00

Résultat brut du tir 116,50
Bénéfices sur la retenue des flèches 78 50
Total f: 195.00

De plus: 1.a été perçu 4 cotisations à 12 frs celles de M.rs Tétart - Despatures - Decourt J. Delaplace = 48 00
2.: Un supplément de 4 frs est resté de la couronne offerte pour la mort de M.r Paul Vandermeut = 4 00
3.: La Subvention Communale 130 00

Le bénéfice net du tir est de f: 377.00

Les Dépenses pour le grand tir sont:

Crieur: Harlay	10,00	Report	234,80
Secrétaire: Legrand	10,00	Location pature année 1919-1920 M.me Debacker	50,00
Tambour: Lecat	10,00	Mots Verrous pour arrangement de la grille	20 50
Coureurs	25,00	Note Cache 1914	13,00
Coureur de peloton	3,00		318,30
Distribution des flèches	5,00	affiches 1920	48,00
Note M.rs Rommelaere pour la musique et deux Sociétaires	50,00	Total net f:	366 30
Flèches J. Bourgeois	24,30		
Oiseaux (Andrieux)	40,00		
Assurances (Fr. Clarembaux)	57,50		
	234,80	Reste bénéfices net	10,70

Restait en déficit avant le tir = 81.05
Bénéfice du grand tir 1920 = 10 70
Reste devoir à la Caisse 70,35

Petit Tir du 12 7.bre 1920

A la Réunion préparatoire pour ce tir, à la majorité les Sociétaires ont demandé de faire ce tir beaucoup plus important, afin d'y attirer d'avantage de tireurs. Malheureusement M.r Wullemain de Arnetz organisa à Runnyhem un tir à 2 frs qui empecha toute la ligne de Calais de venir chez nous.
Le Tir à réuni 93 archers à 10.50 = = 976.50
Nous avons payé 1 Oiseau d'honneur 100 = 100,00
2 Seconds - 50 = 100,00
2 Intermédiaires - 25 = 50,00
2 Inférieurs - 15 = 30,00
20 Primés - 12 = 240,00
66 ~~Petits~~ - 8 = 528.00

Il a donc été dépensé = 1048,00
nos mises ont donné = 976.50
Il y a eu un déficit de = f: 71.50
Les flèches ont rapporté 66.40
La perte n'est donc en réalité que 5,10

Les Dépenses du petit tir sont

Crieur Harlay	= 10,00	103,30	103,30
Secrétaire Legrand	= 10,00		
Tambour Lecat	= 10,00		
3 Coureurs	= 15,00		
7 hommes panachés	14,00		
4 douz 1/2 flèches 1.40	6,30		
13 douz à 100	13,00		
25 affiches Vanlerberghe	25 00		

déficit f: 108 40

E. & V. P.

Report manque 108.40
plus le deficit du grand Cir 70 25
total net fr 178,75 178 75

Reste encore a régler les notes de Messieurs Delaplace Emile pour reparations à la perche et celle de Mr Barat pour la Cantine le jour du Cir. Ces notes n'ont pas encore été remises
Il a été touché Interets 4/4 Ville de Paris
1er Semestre 1919 à 107 = 4 30
1er Semestre 1920 107 = 17 20
21,50 21 50

total net en déficit fr 157,25

La Municipalité, sur la demande de Monsieur le Président de la Société à porté l'allocation annuelle à 200 frs au lieu de 130. Et a promis de faire mandater pour 1920 une somme de 70 frs (a Recevoir) 70 au lieu de 100 frs avec ces 70 frs plus les 24 frs des deux cotisations soit 94 frs le déficit ne serait que de 94 00
fr 63,25

Vu le Président
Pelix Dureux

Reunion du 22 Janvier 1920

A 8 h. la Séance est ouverte sous la présidence de Mr Pelix Durey Président fondateur
Le but de la réunion était suivant convocation de Decider l'heure et le jour du Banquet annuel.
Le jour choisi est le 5ème Dimanche de Janvier à 2 h 1/2 de l'après midi. a l'Hotel de la Belle Vue
Le menu choisi et proposé par Mr Raimbaux est accepté pour le prix fixé de 14 frs par tête. Menu
Potage
Huitres
Langue de Bœuf
Gigot - Haricots
Beurre - fromage
Gateaux
Fruits - Dessert
Vin Rouge à discretion 1/2 ell par personne
Vin Blanc pour les huitres
Bière à discretion
Café - Cognac (Cigares)
Il est entendu qu'un Sociétaire qui ne peut assister au banquet, n'a pas le droit de se faire remplacer par une autre personne.
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la Séance est levée.

Pelix Durey

Le 3 Février 1921 - Etat financier de la Société pour l'exercice 1920

Le Banquet a réuni 36 membres actifs et honoraires réglé à 14 frs par personne - cela fait fr 504 versés à Mr Raimbaux comme convenu.
Les Cotisations de 44 membres actifs et honoraires ont fourni la somme de - francs = 660
Il reste a recevoir la Cotisation de Mr Depature fr 11
Le bénéfice réalisé de ce fait est donc de 166 frs.
moins le déficit de l'exercice précédent ..... 63,25 = 92 75
Plus les 4/4 obligations Ville de Paris 68

Pelix Durey

Reunion Générale 18 Mars 1921

Conformément à l'article 4 du Règlement, il est décidé de renouveler le Bureau, qui ne l'avait été par suite de la guerre.
Il y a 20 membres présents.
Mr le Président donne lecture de l'article en question et annonce au nom du Vice Président et du Bureau, tous les archers de la confiance qu'ils leur ont donnée pendant l'exercice en cours.
Mr le Président déclare laisser son mandat, assumant maintenant la place de Maire de la Commune de Watten. Devant le désir absolu de conserver la Présidence demandée par tous les membres présents, il est procédé aux élections diverses.

1° Election du Président
Mr Dussez Pelix obtient 19 voix, et est élu à nouveau
2° Election du Vice Président. Cette élection donne occasion à de nombreuses marques de sympathie à l'adresse de Mr Marc Pannier qui donnait sa démission pour cause de départ de la Commune. Mr le Président au nom de tous remercie son cher et ancien Vice Président de tous les services qu'il a rendus à la compagnie depuis 30 ans et surtout dans les heures difficiles, et Monsieur Pannier remercie d'une voix émue et dit être heureux de présenter pour membre actif, son fils et successeur Mr Alfred Pannier.

au 1er tour Mr Debacker obtient 2 voix.
Mr Delaplace Emile " 15 "
" Vandenbrackoutte 2 "

Mr Delaplace ayant obtenu la majorité absolue est nommé V. Président
La société toute entière est heureuse de présenter au nouveau élu ses félicitations sincères, connaissant le zèle et l'intérêt que Mr Delaplace porte dans les fonctions qui lui ont été attribuées.
Election du Bureau c'est à dire des Deux Commissaires.
Mr Debacker Armand au premier tour obtient 14 voix

Cadet Edouard	"	10 "
Rommelaere Paul	"	2 "
Odilon Leuliette	"	9 "

Seul Mr Debacker est élu au 1er tour
Au second tour de scrutin Mr Odilon Leuliette est élu par 12 voix contre 7 à Mr Edouard Cadet.
L'on passe ensuite à l'élection du Secrétaire et du Trésorier
Mr Edouard Cadet est élu Secrétaire
Mr Rommelaere Paul Trésorier.
Tout le monde félicite les nouveaux élus qui du reste ont depuis longtemps toute sympathie.
Présenté par Mm Mr Pierre Cotart et Delaplace, Monsieur Alfred Pannier est admis par acclamation, membre actif de la Société.
L'on en vient ensuite à discuter le jour du tir du Chef de Perche.
Il est décidé que le jour sera le 17 Avril prochain 3ème dimanche du mois, à 3 heures de l'après midi.
La somme allouée à ce tir reste décidé à 20 frs.
Mr Muller désirant avoir chez lui la Société des archers afin de leur offrir une petite collation en l'honneur de l'inauguration de son établissement "à la Belle vue de la Montagne" propose à tous de profiter du jour du tir du chef de Perche pour accepter son invitation. Acclamé par tous, c'est avec plaisir que l'on va terminer la fête à la Montagne.
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, La Présidente
La séance est levée. Pelix Dussez

Tir du chef de Perche

Les archers ont étaient convoqués pour le dimanche 17 Avril, a cause du mauvais temps le tir n'a pas eu lieu, le tir a été fait le mercredi 20 Avril à 6 Heures du soir, l'oiseau d'honneur a été abattu par Mr Jules Sardeur qui a été nommé de ce fait chef de Perche pour l'année 1921.
Mr le Trésorier remet au chef de perche les 25 francs accordé par la commission. Mr Paul Gerveny a été accepté membre actif par la commission et paya son droit d'entrée de 10 francs au Trésorier

Societe des archers de WATTEN

1921

Liste des membres Honoraires

Hippolythe LAG

VICTOR CARRE

Gaston VANDESMATTE
Etienne DELEFLIE
Oscar PERSYN
Fernand DELORIE
Firmin DEBACKER
Felix GANTOIS
Leon GOIDIN
Anatole MASSE
Nestor ROMEL
Louis TETART
Gaston RENAUX
Andre LONGUEVAL
Albert HUGUES
Julien DERYUFFELAERT
Raoul DERUYFFELAERE
Louis DURIEZ
Emile BOLLAERT
~~Jean Baptiste DEFIVES~~
Leon DEFIVES
Joseph MORETTE
~~Julien VERCOUTRE~~
~~Ernest CADART~~
Constant DANIEL
Arthur DUCHEZ
LAVOINE
Paul BRACHET
Octave BERLETTE
Alban SERLETTE
~~BUCHET~~
Gustave BAERT
Etienne VERGRIETTE
~~Robert SOUGUENET~~
Albert GOGIBUS
Henri GOGIBUS
Robert BUCHET
Joseph CARRE
Charles GHYS
Agenor PENANT
Leon BUCHEZ
Albert CLAIS
~~Georges DUHAYE~~
~~Joseph VANHELST~~
~~Marius CARRON~~
Ernest LANGLAIS
Alphonse VANLERBERGHE

SOCIETE GUILLAUME TELL deWATTEN

Membres Actifs

1 Felix DURIEZ President 1 —
2 Paul ROMMELAERE Vice President 2 —
3 ~~Alfred Pannier~~ Secretaire 3 Alfred Pannier —
4 Pierre TETARTTresorier 4 —
5 ~~Odilon LEULIETTE~~ 5 —
6 Felix CLARAMBAUX 6 —
7 Emile FORTRIY Chef de Materiel 7 —
8 ~~Norbert~~ Rommel 8 — —
~~9 Emile DELAPLACE~~
~~S Clement VERRONS~~
~~9 Marcel DECOURT~~ 9
10 Remy WUILLIER 10 —
11 Gaston DELAPLACE 11 —
12 Gabriel ROMMEL 12 —
~~13 Alphonse VANLERBERGHE~~
14 Elie VERRONS 13 —
15 Albert DELAPLACE 14 —
16 ~~Alfred PANNIER~~ Edouard Cadart 15 —
17 Robert CADET 16 —
~~Charles VANLERBERGHE~~
18 Charles STOCLIN 17 commission
19 Eugene DELEFLIE 18 —
20 Gaston SOUGUENET 19
21 Leon DELANNOY 20
22 Eugène Verrons 21 —
23 Jean Deleflie 22 —
24 Julien Vercoutre 23 —
25 Camille Marmon
26 Jean Rommel 24 —
27 Robert Cadart X 25 X
Roche 26

Réunion du 7 Juillet 1921

A 8 heures précises du soir la séance est ouverte par Mr Filix Duriez, Président.

Le Président suivant la convocation lancé procède aux dispositions a prendre pour le grand tir.
Le tir commencera a 2 heures précise pour se terminé a 6 heures un quart du soir.
Le service est ainsi distribué

Basculage : Adolphe Vanvinque, Marcel Ducourt, Gaston Clarembaux, Albert Delaplace, Elie Verrons
Cartes de 2 a 3 ff : Rémi Willis - Filix Clarembaux
3 a 4 : Vandinbeucourt - Devulder
4 a 5 : Fontaine - Vanlerberghe
5 a 6. : Debacker - Lardeur
Tambour : Loriot
Crieur : Carlé
Coureur a flèche
Fleur et oiseaux
Secretaire du tir : Colin

Il a été décidé que la mise sera de 11 f.. retenu 5 pour cent sur les honneurs, 0,50 centimes sur les prix. aucune retenu sur les petits

Prix des oiseaux : Honneur 100 f
de coté 50 f
" 25 f
" 15 f
40 primés a 12 f
Les petits a 8 f.00

Le Président
Filix Duriez

Grand tir du 7 Aout 1921

Le tir a réuni 222 Archers.
Le compte rendu est porté au livre du trésorier.
La commission a accepté comme membres Actifs Mrs Emile Portrey, Marc Meyme et Charles Vanlerberghe.

Réunion du 18 Aout 1921

La séance est ouverte par Mr Filix Duriez Président.
Le Président suivant la convocation lancé procède aux dispositions a prendre pour le petit tir
Il est décidé que le petit tir aura lieu le dimanche 11 Septembre 1921.
Le tir commencera a 2 Heures 30 pour se terminé a 6 Heures. la mise sera de 8 f.00
310 francs de prix savoir

Honneur	50 fr.
2e et 3e a 25 francs	50 fr.
4e et 5e a 15 francs	30 fr.
il y aura 10 primés a 10 f	100 fr.
10 primés a 8 francs	80
total	310

les petits 6 f.00

Au dessus de 120 archers, tous les oiseaux seront payés 8 francs, 5.00 retenus sur les oiseaux
Les conditions et le service seront les mêmes que le grand tir.

Petit tir du 11 Septembre 1921

Le petit tir a réuni 69 Archers
le compte rendu est porté au livre du trésorier

Réunion du 28 Novembre 1921

A 8 heures la séance est ouverte sous la présidence de Mr Félix Durieux, Président d'honneur le but de la réunion était suivant convocation a décider la date et l'Heure du banquet annuel. Le jour choisi est le 3ème dimanche de janvier a 2 heures de l'après midi a l'Hotel de la tête d'or, le menu choisi et proposé par Mr Romelaer est accepté pour le prix fixé de 14 francs par tête.

Menu
Potage
Huitres
Gigots - Haricots
Poulets
Beurre - Fromage
Fruits - Desserts
Vin rouge 1/2 par personne
Vin blanc avec les Huitres
Bière a discrétion
Café - Cognac et Cigares

Il est ensuite décidé que la cotisation serait de 15 francs, tous les membres présent ont versé leurs cotisations.
Le président décide de faire un tir Horizontal cette hiver.
Rien n'étant plus a l'ordre du jour le président lève la séance

Le Secrétaire Ed. Cadet

Le Président

Félix Durieux

Reunion du 14 Avril 1922

Séance ouverte à 20h30' sous la Présidence de monsieur Durieux Maire

Il a été décidé

1° Que le tir au chef du Jardin aurait lieu le Lundi de Pâques à 15 Hres

2° Qu'une commission de trois membres serait nommé à l'effet de garder le matériel (ont été nommés: MM. Albert Delaplace Emile Dolby et Elie Perrons.

Par ailleurs il a été décidé que M. Gaston Clarembaux s'occuperait de la vente de flèches

Séance levée à 21h15'

Le Président

Félix Durieux

Reunion du 20 Juillet 1922

Séance ouverte à 20h45 sous la Présidence de monsieur Durieux Maire

Il a été décidé

1° D'offrir 50f à la musique sans bassoist pour son déplacement le jour du tir et qu'il ne serait fait aucune autre concession en cas de refus

2° Que le tir commencerait à 6h1/4 pour se terminer à 6h1/2.

3° Que l'inscription se ferait au siège de 11h à 13h45.

4° Que la cotisation des membres honoraires serait portée à 20f à la fin de l'année et dans les prochains. La question du vin sera encore étudiée ainsi que la prochaine reunion obligatoire après le tir

E.S.D.

Cie au 6 Août (Distribution aux Sols)

Surveillance des doublés : Robert Cadet et Gaston Delaplace
Convent : Albert Delaplace s'en occupe

Cour
Cambouis
Oiseaux
Tirant
Cist. à pelotes - P. Romulus
Surdans : Colin et Maxime Legrand.
Basculage : Adolphe Vandenweg
Jules Bernaudat
Gaston Claeys
Albert Delaplace
Elie Perrot

Carlet
- 2ème 1/4 à 3ème 1/4 — mm. Remy Wilbert, Félix Claeys
- 3ème 1/4 à 4ème 1/4 — mm. Desmidt, Vandenweghe
- 4ème 1/4 à 5ème 1/4 — A. Vanderberghe, Pierre Cadet
- 5ème 1/4 à 6ème 1/4 — Jules Cardon, A. Debaecker

Le Président
Félix Durieux

Rennes du 25 Octobre 1922

Séance ouverte à 8h45 sous la présidence de monsieur Durieux maire et président du Cercle. Assistent : mm. E. Delaplace, A. Debaecker, Claeys, Vandenweghe, Wilbert, Pierre Cadet, A. Delaplace, Torby, Elie Perrot, G. Delaplace, A. Vanderberghe, Cadet, Paul Geffroy, G. Claeys, A. Pannier, O. Verbiest, Clément Perrot, P. Romulus.

Il a été décidé 1° de porter à 20 la Cotisation des membres.

2° Qu'un bal serait donné le 3 Décembre au profit de la Cie Ducasse.

3° Que banquet aurait lieu le 3 Dimanche de Janvier comme d'ordinaire.

Le Président
Félix Durieux

Rennes du 16 Avril 1923

Présidence de monsieur Durieux

Il est décidé que le bal au chef de paille aura lieu le Lundi de Pâques à 3h1/2

Rennes au siège

Les nouveaux membres Honoraires dont les noms suivent sont admis
mm Cadet. Daniel Durieux

Le Président
Félix Durieux

Rennes du 8 Juin 1923.

Présidence de m. Durieux

Seul admission nouveaux membres
Sont admis mm Ch. Hocley, Fernand Hocley et Dejey.

Le Président
Félix Durieux

Rennes du 27 Juillet 1923.-

Séance ouverte à 21h sous la présidence de m. Durieux

Présents: mm. E. Delaplace - A. Debaecker - C. Perrons
- Charambaux - E. Torby - A. Jannier - A. Delaplace
- Eléart - J. Beaumont - Elie Perrons - G. Delaplace
- G. Vanlerberghe - G. Charambaux - R. Cadet - Ch.
Vanlerberghe - O. Verlette - Romuel - Romelaere
Sont admis comme nouveaux membres
mm. Sobel - Neyrunk -
Le droit d'entrée est fixé à 35 se décomposant
comme suit: 10 pour l'insigne plus 25 pour
la perche le droit sera perçu à tous les
nouveaux membres jusqu'à décision contraire
mm. Defay tiendra la buvette au grand tir
Le tir est clos à 22 h 15

Le Président
Félix Durieux

Réunion du 29/7/24 20 h

Présidence de m. Durieux
Présents mm. Eléart - Charambaux - A. Jannier
G. Romuel - G. Delaplace - R. Willier - G. Charambaux
A. Vanlerberghe - R. Cadet - m. même - O. Verlette
- Romelaere -
Il est décidé que les suivants prendront les fonctions
comme suit:
m. A. Delaplace s'occupera des Comptes du Tremplin
m. E. Torby
mm. Cadet et G. Delaplace - du doubles
mm. Colin et Legrand de la Caisse
mm. Decourt
Beaumont
A. Delaplace } du basculage
Elie Perrons
Ch. Vanlerberghe
pour les Cartes le tirage est distribué
comme suit:
2 h 1/2 à 3 h 1/2 mm. Willier et Charambaux
3 h 1/2 à 4 h 1/2 - Jannier et Romuel
4 h 1/2 à 5 h 1/2 .. G. Vanlerberghe et G. Charambaux

Le Président
Félix Durieux

La levée sera prise par m. Alfred Jannier

Le Président
Félix Durieux

Réunion du 26 Décembre 1924

Sous la présidence de Mr. Durieux Président
étaient présent Mrs. Romelar, Jannier, Eléart
Verlouest E. Delaplace A. Delaplace G. Gervery J.
Stoclin C. Willier, Portey, Clarembeau, Sobel
Meyne.
Mr. Savoine est accepté membre honoraire de la
société,
Mr. Gaston Delaplace est nommé chef du
matériel de la perche et comme suppléant Mr.
Elie Verroust.
Le banquet est fixé au 3me Dimanche de
Janvier le menu sera composé comme l'année
dernière.
Un tir horizontal est décidé pour le 1er Mars
une nouvelle réunions aura lieu à ce sujet.

Ed. Cadet

Eléart nommé
Jusqu'au retour
de Paul Romelar
nommé Vice Président
en remplacement de
Emile Delaplace
décédé

Le Président
Félix Durieux

Réunion du 5 Juin 1925

Présidence Mr. Félix Durieux
Par suite du renouvellement du bureau ont été
élus. Président. Mr. Félix Durieux. Vice Président
Paul Romelar. Trésorier. Pierre Eléart. Secrétaire
Ed. Cadet. Commission. Mr. Verlette. Félix Clarembeau
Chef de Perche Louis Sobbel. chef de matériel
Emile Portry
Le tir du chef de perche aura lieu le Lundi de
la Semaine après Pâques
Le tir du 1er Dimanche avec la mise sera
de 1 f 50. et le mardi suivant la mise
sera de 2 f 50.

Présent. Mrs Duriez Félix P. Rommelaer, P. Tétart
E. Cadet. E. Fortry. L. Sobbel. G. Leuliette. F. Clarembaux
A. Fannier. C. Vanlerberghe. C. Stoclin. E. Verroust.
A. Delaplace. G. Delaplace. P. Gervery

Le Président
Félix Duriez

Ed. Cadet

Réunion du 1 Août 1925
Présidence de Mr Félix Duriez
Service pour le Grand Tir du 7 Août
Bureau Mr Colin
Crieur Hatlay. Tambour Lorio

Surveillance des coureurs Sobbel

Cartes de 2 1/2 a 4 Heures. Williez. Clarembaux
de 4 a 5 Heures. Vanringue. A. Vanlerberghe
de 5 a 6 Heures. E. Cadet. A. Delaplace
de 6 a 7 Heures. Pannier R. Cadet
Basculage. Fortry. G. Delaplace. E. Verrons
C. Stoclin. Devulder.
16 Mr Pannier pour la bière
Fleurs Mr Rommelaer.

Ed. Cadet

Le Président
Félix Duriez

Réunion du 6 Janvier 1926
Séance ouverte a 2 Heures sous la présidence de
~~Mr Félix Duriez~~ Président. membre présent
Rommelaer, Tétart, Pannier, Rommel, E Verrons.
Sobbel, Vanler. Charles. Leuliette. Fortry. Decoudt.
Stoclin Charles. E. Cadet.
Le banquet aura lieu le 3ème Dimanche de Janvier
il a été décidé le même ~~Banquet~~ menu que
l'année dernière.

Ed. Cadet

Le Président
Félix Duriez

SOCIETE DES ARCHERS GUILLAUME TELL. WATTEN.

ANNEE 1925/1926.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Vandesmet Gaston
Delflie Etienne
Persyn Oscar
Delory Fernand
Debaecker Firmin
Centoir Félix
Goidin Léon
Maes Anatole
Rommel Nestor
Tétart Louis
Renaux Gaston
Buchez Désiré
Longueval André
Nugues Albert
DeRuyffelaere Julien
DeRuyffelaere Raoul
Duriez Louis
BollaertEmile
Defives Jean Baptiste
Defives Léon
Morette Joseph
Vercoutre Julien
Cadart Ernest
[illegible]
DanielConstant
Duchez Arthur
Lavoine
Brachet Paul
Berlette Octave
Semette Alban
Brachet Mich
Gare.
Hennebon
Baert Gustave
Pergrette Etienne
[illegible]
Alban Goglins
Henri Goglins

MEMBRES ACTIFS.

MM. Duriez Félix Président.
Rommelaere Paul Vce Pt
Cadet Edouard Secrétaire
Tétart Pierre Trésorier
Leuliette Odilon Membre
Clarambaux Félix "
Fortry Emile Chef Matérie
Delaplace [illegible] Gaston
Verrons Clément Eugene
Vanringoq Adolphe
Clarambaux Gaston
Decourt Marcel
Anclaert Gustave
Willier Rémy
Delaplace Gaston
Rommel Gabriel
Devulder Julien
Vanlerberghe Alphonse
Verrons Elie
Delaplace Albert
Rannier Alfred
Gervay Paul
Pérenaut Jules
Cadet Robert
Vanlerberghe Charles
[illegible]
Stoclin Charles
Stoclin Fernand
Sobbel Louis
Deleflie Eugène
Gougenot
Delannoy
Verrouste Julien
Commun Maxime 1928 Honneur
Delflie Jean
[illegible]
Rommel Jean

Réunion du 12 Avril 1926

La séance ouverte sous la présidence de Mr Félix Duriez Président.
Membres présent. Mrs Romelaere, Cétart, Pannier Rommel, Clarembeaux, Fortrez, Stoclin, Soulliette, Vanlerberghe Charles, Verrons, Delaplace Gaston, Cadet Robert, Cadet Ed.
Il a été décidé que le tir du chef de perche aura lieu le lundi 19 Avril a 5 Heures du soir.

Ed. Cadet

Le Président
Félix Duriez

Réunion du 8 Juin 1926

Présidence de Mr Félix Duriez président
Membres présent, Mrs Romelaere, Cétart, Pannier, Rommel Clarembeaux, Soulliette, Fortrez, Stoclin, Delaplace Gaston, Delaplace Albert, Vanlerberghe Charles, Cadet Robert Cadet Edouard. Le grand tir aura lieu le 5 Août
Le tir commencera a 3 Heures pour finir a 7 Heures ½. le tableau de service sera fait par Mr Romelaere,
Le tir de 25 francs aura lieu le 7 Août
Lettre de démissions de Mr Vanvinque
Accepté comme nouveau membre actif Mr Gaston Sougueret.
Mr Delasmoy.

Le Président
Félix Duriez

Réunion du 13 Décembre 1926

Sous la présidence de Mr Félix Duriez, Président
Membres présent Mrs Romelaere Cétart, Pannier Clarembeaux, Fortrez, Rommel, Stoclin, Delaplace G, Delaplace A, Vanlerberghe Charles, Vanlerberghe Gaston, Verrons Elie, Cadet Ed.
Le banquet aura lieu le 3me Dimanche de Janvier
le menu sera le même que l'année dernière.
il a été décidé de faire un bal le jour du banquet.
et un tir Orizontal aura lieu le 20 Mars, une réunion sera faite en mi février.
Accepté comme nouveau membre actif Mr Caron Maxime
et deux nouveaux membres honoraire ~~Mr Lis, Duchez~~ Mr Robert Duchez.

Cadet Ed.

Le Président
Félix Duriez

Réunion du 3 Mars 1927

La séance est ouverte a 8 Heures sous la présidence de Mr Félix Duriez, président.
Membres présents. Mrs Duriez, Romnelaere, Pannier Rommel, Clarembeaux, Delaplace Albert, Sougueret Gaston, Willier, Cadet Edouard.
Le tir horizontal est reporté a l'année prochaine
Le tir du chef de perche aura lieu le lundi 25 Avril a 5 heures au pied de la perche.
Propositions faite pour le banquet l'année prochaine, la cotisation des membres honoraires sera porté a 25 francs, et la cotisation des membres actif a 15 francs, ils leurs sera exigé 5 francs pour assisté au banquet,
il a était décidé pour les membres actifs quatre tires obligatoire dans l'année.
Toute ses propositions ont était acceptés par les membres présents a la réunion.

Ed. Cadet

Le Président
Félix Duriez

Réunion du 27 Juin 1927

La séance ouverte sous la présidence de Mr Paul Romnelaere Vice Président.
Membres présent. Mrs Cétart, Clarembeaux, Rommel Delaplace Albert, Delaplace Gaston, Stoclin, Vanlerberghe Charles, Vanlerberghe Gaston, Willier, Sougueret Gaston Cadet Edouard.
Organisation des tirs du 7 et 9 Août.

Baseulage Mr Pannier –
Verrons Elie –
Delaplace Albert –
Rommel Gabriel –
Stoclin Charles –
Sobbel Louis

Cartes : de 3 a 4 Heures Williez, Cadet Ed.
de 4 a 5 Heures. Sauquenet, Delaplace Gaston
de 5 a 6 Heures. Abrembeux Felix, Vanlerberghe Alphon
de 6 a 7 Heures un quart. Cadet Robert, Vanlerberghe Charles

Bureau. Mrs Rommelaere
Crieur. Harlay
Tambour. Loriot
Couveurs. Delaplace Albert
Fleurs et oiseaux. Pierre Petart
Brasseur. Pannier.
Petits pains. Vanlerberghe Charles
Affiches. Vanlerberghe Gaston.

Le tir commencera a 3 Heures pour finir a 7 Heures un quart
La mise sera de 13f50.

Honneur	130/00	retenu sur les Honneurs
2e et 3e	65f00	10 pour cent
4e et 5e	40f00	
6e et 7e	20f00	

50 primes a 15 francs retenu 0,50
Petits 10 francs

Pour le tir du mardi 9 Aout, la mise sera de 25 francs, le tir commencera a 3 Heures pour finir a 7 heures

Le Président
Félix Duriez

Cadet Ed.

Réunion du 15 Décembre 1927

Sous la présidence de Mrs Félix Duriez président membre présent, Mrs Rommelaere, Petart, Stoclin, Rommel, Williez, Elie Verroust. Vanlerberghe Charles Edouard Cadet.

Les nouveaux membres Honoraires ont été acceptés a l'Unanimité, Mrs Gorges Labaisy, Leon Duchez, Agenor Perrant, Joseph Vanbelst, Albert Clais.

Lecture du compte rendu financier de la société, des tirs de l'année et du bal.

Banquet de la Société Guillaume Tell

Compte rendu de la Gazette de Bourbourg.

Watten

Gala du 22 Janvier. Salle Rommelaere

Chez les Archers :

Le 22 Janvier, la Société des Archers « Guillaume Tell » a offert un Banquet à ses membres Honoraires.

Monsieur Félix Duriez, Président, Maire de Watten, ayant à ses Côtés Mrs Pierre Debuecker, adjoint, le Docteur Gantois, Félix Charambaux, Oscar Pessyn et Joseph Moretti, conseillers municipaux : la plupart des notabilités de la Commune étaient présentes. La plus franche gaieté régna pendant tout le dîner Au dessert, Le Président, après avoir remercié les Conseillers Municipaux et les membres Honoraires, retraca la vie de la Société pendant l'année 1927. Il remercia les membres du Bureau et tous les membres actifs pour leur concours : il dit sa fierté de posséder une telle société. En terminant il fit appel à la bonne volonté de tous pour que le tir organisé p le 12 Février obtienne un succès sans précédent.

Une surprise a été réservée au Président .....

Monsieur Rommelaere, vice-Président prit la parole en ces termes.

Monsieur le Président : Il y a exactement 20 ans, vous étiez nommé Président de la Société Guillaume Tell, en remplacement de Mr le Docteur Longueval, unanimement regretté. Depuis cette époque, avec un dévouement inlassable, vous avez dirigé la société d'une façon admirable, vous avez présidé toutes nos réunions avec une autorité et un tact qui ont contribué a faire de la Société Guillaume Tell, ce qu'elle est aujourd'hui.

" Vous vous plaisez a dire, Monsieur le Président que
" la Société des Archers est la plus belle de Wattrelos, et
" bien! permettez moi de vous dire que s'il en est ainsi
" c'est grâce à vous: C'est votre oeuvre ."
" La Société Guillaume Tell fête donc aujourd'hui
" votre 20e anniversaire, et, coincidence heureuse, nous
" avons appris, avant hier, avec la plus grande joie
" que vous veniez d'être nommé Officier d'Académie.
" Au nom de tous, je vous adresse pour cette distinction
" si méritée, de vives félicitations.
" Tantôt, j'aurai l'honneur de vous remettre ces
" Palmes, hommage de la Société à son dévoué Président
" je vous demanderai, Messieurs, d'entourer, en l'honneur
" de notre Cher Président, le Vivat Traditionnel:
" Cette réunion laissera le meilleur souvenir ."

Le Président
Félix Duriez

Le Président
Félix Duriez

Pour le grand tir il a été décidé de supprimer le tourne plateau, et les concurrents seront payés 2 francs de plus, en supprimant les boissons.
Le banquet aura lieu le 22 janvier même menu que l'année dernière., en principe le bal aura lieu le 22 janvier et les membres actifs devront payer l'entrée du bal.
Ed. Cadet

Réunion du 8 Mars 1928

Sous la présidence de Mr Félix Duriez président
membres présents, Mrs Rommelaere, Tétart, Pannier
Stoclin, Fortry, Williez, Clarembaux.
Souguenet, Robert Cadet, Ed. Cadet.
Lecture du compte rendu du bal qui a laissé un bénéfice net de 226f60 centimes.
Le tir du chef de perche aura lieu le lundi suivant les fêtes de Pâques a 5 heures 1/2 au pied de la perche.
Mr Alfred Pannier ayant abattu l'oiseau d'honneur est nommé chef de perche pour l'année 1928.
Ed. Cadet

Réunion du 22 Juin 1928

Sous la présidence de Mr Félix Duriez
Président.
Membres présents. Mrs Duriez Félix, Tétart
Rommel, Pannier, Clarembaux, Fortry,
Cadet Robert, Verrons Elie, Williez,
Vanlerberghe Charles, Cadet Edouard.
Objet de la réunion, dispositions à prendre pour les Grands tirs du 5 et 7 Août 1928.
Il a été décidé que le tir sera le même comme en 1927.
Le tir commencera à 3 heures pour finir à 7 heures un quart
Pour le tir du mardi 7 Août, la mise sera de 25 francs
le tir commencera à 3 heures pour finir à 7 heures.

Basculage
Pannier Alfred
Verrons Elie
Delaplace Albert
Rommel Gabriel
Stoclin Charles
Fortry Emile

Cartes
3 a 4 Heures Willier - Cadet Edouard
4 - 5 - Gne Sougueret - Delaplace Gaston
5 - 6 - Clarembaux - Vanlerberghe Alphonse
6 - 7 - Cadet Robert - Vanlerberghe Charles

Bureau. Rommelaere - Cétart

Crieur - Harlay
Tambour - Lorist
Coureur - Delaplace Albert
Brasseur - Pannier Alfred
Petits pains - Vanlerberghe Charles
Affiches - Vanlerberghe Gaston

Le Président
Félix Durieux

Réunion du 28 Décembre 1928
Sous la présidence de Monsieur Durieux Félix président membres présent. Mrs Cétart, Clarembaux, Pannier Feuillette, Stoclin, Walter, Delaplace Albert, Verroust Elie, Vanlerberghe Charles, Delannoy, Cadet Robert, Cadet Edouard.
Le banquet aura lieu le 3ème Dimanche de Janvier et le même menu que l'année dernière.
Le bal a été décidé a la réunion il aura lieu le même jour que le banquet ont été désigné de service Mrs Delaplace Albert, Pannier, Stoclin, Vanlerberghe Charles, Delannoy.

Le Président
Félix Durieux

Sont admis membres honoraires Mrs Senglet Ernest et Mr Vanlerberghe Alphonse.

Réunion du 26 Mai 1929
Sous la présidence de Mr Félix Durieux Président membres présents. Mrs Durieux, Rommelaere, Stoclin Clarembaux, Pannier, Robert Cadet, Charles Vanlerberghe, Sougueret, Willier, Fortry, Cétart, Edouard Cadet
Organisation des tirs du 4 et 6 Août 1929

Basculage
Pannier Alfred - Charles Stoclin
Verroust Elie - Fortry Emile
Delaplace Albert - Rommel Gabriel

Cartes 3 a 4. Willier. Cadet Edouard.
de 4 a 5. Sougueret Gaston. Pannier Alfred
de 5 a 6 - Clarembaux. Delefile Eugène
de 6 a 7 - Cadet Robert. Vanlerberghe Charles

Bureau. Rommelaere. Cétart +.
Crieur - Harlay +
Tambour +
Coureurs. Delaplace Albert
Brasseur Pannier Alfred
Petits pains Vanlerberghe Charles
Affiches. Vanlerberghe Gaston
Le tir commencera a 3 heures pour finir a 7 1/4
mise 13,50. honneur 130 francs
50 primes a 15 francs
sans retenu
petits 10 francs
2. et 3. - 65 francs
4 et 5 - 40 francs
6 et 7 - 30 francs
Retenu sur les honneurs
10 pour cent

Le Président
Félix Durieux

Le tir du 6 Aout, la mise sera de 25 francs
le tir commencera a 3 heures 1/2. pour finir à 7 heures

Séance du 27 Décembre 1929

Présents. Mrs Duriez Président, Mr Rommelaere Vice Président
Mrs Cétart, Claramboux, Cadet Robert, Cadet Edouard
Fortry, Deuliette, Rommel, Verrons Elie,

Objet de la Séance.

Dispositions a prendre pour le banquet
En ouvrant la Séance Mr le président au nom
de la Société, présente a Mr Paul Rommelaere, Vice
Président ses condoléances pour la mort de sa
grand mère madame Mbarton.
Ensuite il déplore le nombre restreint des sociétaires
aux réunions; a la majorité des présents, votant
a main levée il est décidé que dorénavant un
sociétaire qui manquera une des réunions obligatoires
sans motif et sans avis, sera rayé des contrôles.
Le banquet est décidé pour le 1er Dimanche
de janvier sour attitré par la société
Il est décidé que le jeudi qui suivra le banquet
aura lieu la réunion obligatoire pour la réélection
du bureau, qui se retire après ses 3 ans d'exercice
Vu le nombre restreint des membres actifs, il n'a
pu être décidé de Bal, la question sera étudiée
dans une réunion prochaine.
Le projet de relevé le montant de la cotisation
des membres Honoraires est envisagé, mais n'aurait
son effet que pour 1930.
Après vote effectif sont admis a la société par 10 voix
sur 10. Mr Eugène Verrons comme membre actif
Mr Victor Carré comme membre honoraire.

Le menu du banquet sera le même
que l'année dernière

Le Président

Félix Duriez

Objet de la réunion

Renouvellement des membres du bureau

Vote

Réunion Obligatoire

Séance du 23 Janvier 1930

Etaient présents. Mrs Duriez Félix. président. Mr Rommelaer Paul Vice président, Mrs Mrs Cétart Clarambaux. Fortry. Decourt. Fannier. Rommel Cadet Ed. Cadet E. Steelin, Willier Delaplace Albert. Delaplace Gaston. Souguenet, Vercout. Verrons Elie, Verrons Eugène, Mbarnier. Excusés. Deuliette et Verrons Clément.
En ouvrant la séance Mr le Président présente la demande de deux nouveaux membres actifs Mrs Julien Vercoutre et Mr Mbartnier. l'on procède au vote et sont tous deux acceptés, ainsi que deux nouveaux membres honoraires Mrs Sagot et Mr Maxime Legrand.
Mr le Président procède ensuite au renouvellement des membres du bureau, tous les membres du bureau sortant sont réélus a la majorité des votants, se sont Mrs Duriez Félix président, Mr Rommelaer Paul Vice Président Mr Cétart Pierre, Trésorier, Cadet Ed. Secrétaire deux membres de la commission Mrs Clarambaux Félix Mr Deuliette Odilon, Chef de matériel Mrs Fortry Emile, aidé de Mr Verrons Elie.
Mrs le Président lis le règlement des Statuts de la société, et le vice Président le compte rendu financier de l'année 1929, et demande de bien vouloir lire le compte rendu de la séance précédente a la réunion suivante
Rien n'étant plus a l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Président

Félix Duriez

Réunion pour le Cri de Chef de Perche
25 avril 1930 - Vendredi 19 heures 30

Etaient Présents MMrs Félix Durey Président - Paul Rommeleau V. Président
Pierre Belout Lieutenant - Félix Clavaumbourg - E. Portay
R. Willig - Gabriel Rommel - Elie Verrons - R Cadet
Chs Hoclin - Gon Longuemet - E. Verrons - J. Vercoutre
Marmion -

à 19 h 30 la séance est ouverte sous la Présidence de Mr P. Durey
l'ordre du jour de la convocation portant : Cri du chef de Perche
Suivant le Règlement, le Cri du chef de Perche doit se faire dès le début des Cris : La Stè Guillaume Bell de Wattin avait choisi autrefois le Lundi de Pâques, mais vu les difficultés de recruter assez de membres actifs ce jour de Fête, à l'unanimité il a été choisi le Lundi qui suivra la Semaine de Pâques, c'est donc le Lundi 28 avril qu'aura lieu le Cri,
Réunion est décidé pour 5 heures au Siège de la Société, Hôtel Rommeleau pour commencer le Cri à 5 H 30 - Conditions au pied de la Perche le Cri finira à 7 H 30.
Mr le Président donne ensuite lecture d'une lettre de Mr E. Cadet donnant sa démission de Secrétaire.
Tout en déplorant cette décision, Mr le Président se plaît à reconnaître les qualités et les services rendus par Mr Cadet en tant que Secrétaire mais ce dernier ne voulant pas revenir sur sa décision première, il est décidé que l'on votera pour un nouveau Lieutenant, le Cri du Cri de chef de Perche -
Sur la proposition d'un membre actif, il est décidé aussi que ce même pour l'on votera l'acceptation d'un nouveau membre actif Mr Rommel.
Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Président annonce que la Société, selon le désir exprimé par une majeure partie des Archers est rentré dans la Fédération. Retirée depuis quelques années pour des raisons qui n'existent plus ce jour, les frais d'entrée ont été réglés sur les bénéfices obtenus par le Chef des Archers à la Mi-Carême, soit 2.50 francs par archer et par an d'absence, plus l'amende en sous 1.50 par personne. Tous les Archers pourront aussi profiter des Tirs Fédéraux.
Rien n'étant plus à l'ordre du jour - la séance est levée

Le Président
Félix Durey

Réunion du 28 avril 1930

Réunion extraordinaire et toute intime pour fêter le Chef de Perche qui est Mr Gaston Longuemet.
L'Heureux gagnant reçoit les félicitations de tous surtout que le titre il le détient de l'an dernier.
Mr le Président remercie sincèrement les membres de la Société qui ont accepté si nombreux au Cri de Chef de Perche. 17 membres actifs y étaient présents, et l'on peut dire que les autres étaient excusés, la Société entière de Guillaume Bell à prouvé une fois de plus sa solidarité et sa camaraderie.
Après avoir profité au siège de la Société de la générosité du Roi de la Perche, l'on en vint à organiser le vote secret pour le remplacement du Secrétaire, démissionnaire, et de l'admission d'un nouveau membre actif, Mr Robert Rommel.
Au 1er tour de scrutin, Monsieur Alfred Parmin a obtenu :
Mr Parmin Alfred 11 voix
" Clavaumbourg 2 "
" Longuemet Gon 2 "
" Hoclin 1 "
Mr Parmin ayant obtenu la majorité des voix est élu Secrétaire de la Société pour 3 ans.
Monsieur Robert Rommel obtenant l'unanimité des suffrages, c'est-à-dire 17 voix est nommé membre de la Stè.
Pour fêter ces élections les membres votés réunis à l'Hôtel Rommeleau ont pris l'apéritif en signe d'amitié.
Puis chacun s'en fut, heureux de la soirée agréable passée en compagnie joyeuse.

Le Président
Félix Durey

Chez M. Seulliette – Le 19 Juin à 7 heures du soir est lieu la reunion du Conseil d'administration sous la Presidence de Monsieur le Vice President. Monsieur Durez President etant en voyage – Réunion pour discuter les conditions du Grand Prix. – La séance est ouverte.

Etaient presents : MM. Rommelaere. Vice Président. Alfred Jannin Secretaire. Pierre Detaille Tresorier. Elie Clarambaux et Odilon Seulliette membres de la Commission. Emile Fortry Chef de Materiel et son aide Elie Verrons

Il a été décidé ce qui suit : au lieu d'une mise de 13.50 – celle-ci serait portée a 14.00 sans aucune retenue. P. Honneur à 150.00 – Les supérieurs à 75.00. Les intermédiaires à 50.00 et les Inferieurs à 30.00. 60 Primes à 15.00 – 10 ou 20 Primes speciaux à 20.00 ou représentant cette valeur. Il sera fait une demande pour une insertion dans le Journal l'Eclair.

La Commission a décidé de proposer à l'assemblée Générale, la limitation du nombre des membres honoraires et de ne remplacer que les Membres décédés ou démissionnaires – Après discussion les membre de la commission seraient désireux de voir augmenter la cotisation des membres honoraires – Le montant en pourrait être de 30.00.

A l'issue de la reunion la commission a décidé de réunir les Membres actifs en Assemblée Generale le 4e Juillet. Ce jour etant un Vendredi. Les discussions prendront un caractère plus nerveux – Ceci dans méchanceté –

Rien n'etant plus à l'ordre du jour. la Séance est levée –

Le Secretaire

Le President

1930

Liège de Cal

Reunion Generale Vendredi 4 Juillet

Le Vendredi 4 Juillet 1930 eut lieu la reunion Générale au Liège de la Société pour les dispositions à prendre au Grand Prix « au Prix à 25.00

Etaient Presents : MM. Elie Durez – President. Paul Rommelaere Vice President. Alfred Jannin Secretaire – Pierre Detaille Tresorier. Elie Clarambaux – Odilon Seulliette membres de la Commission – Emile Fortry. Chef de Matériel. Elie Verrons. aide materiel. Cte Jacques Bousquenet Chef de Perche. Edouard Cadet. Remy Wuyllis. Gabriel Rommel. Albert Delaplace Cte Delaplace. Robert Cadet. Julien Vercontre Eugene Veron. Camille Marmin. Norbert Rommel. Charles Stoclin.

à 8h 20 La séance est ouverte sous la Presidence de M. Elie Durez l'ordre du jour de la convocation portait. Conditions & dispositions pour le grand prix & le prix à 25.00 –

Lecture du procès verbal de la reunion de la commission est faite par le Secretaire.

M. Le President demande aux membres présents leur avis pour un Prix à 14.00 de mise sans aucune retenue. N'ayant pas d'objections, en principe le Prix est adopté – P. honneur 150.00. Les supérieurs 75.00 chacun. Les intermediaires 50.00 chacun – Les Inferieurs 30.00. chacun. 60 primes à 15.00. 25 primes à 20. ou représentant cette valeur.

A ce sujet il est fait plusieurs objections. M. Marmin demande si les oiseaux primés à 20 sont en supplément ou s'ils rentrent parmi les oiseaux ordinaires. Il lui est répondu que ces oiseaux comptent dans le nombre d'arches. M. Stoclin demande la parole pour savoir combien toucherait un gagnant désireux de prendre le lot qui lui est destiné. Il lui est répondu par le Président que cet oiseau serait payé 20.00. Les oiseaux primés à 20.00 ou à cette valeur seront des oiseaux panachés comme ceux d'antan à 25.00.

M. Le President fixe à chacun sa place pour le Grand Prix. Concours Basculages. Eugene & Elie Verrons – Emile Fortry. Ch. Stoclin. A. Delaplace & Gabriel Rommel.

Distributions des cartes de 3" à 4" R. Willien à C. Cadet
4 à 5" G. Sougenet à R. Cadet
5 à 6" Fx Clarambaux à C. Marmin
6 à 7" J. Vercoutre à G. Delaplace
9. Rommelaere à A. Pannier

Bureau : Harley.
Cirer : Delassus Paul
Tambour : A. Pannier
Brasseur : Delannoy.
Petits Pains : Imprimerie de l'archer.
Affiches : Delaplace Albert.
Couteaux :

Pour les oiseaux panachés une affiche avec les lots sera mise à l'extérieur du bureau et une autre à l'intérieur. Chaque oiseau panaché abattu touchera son lot suivant le No d'ordre en commençant par le No 1.

Voici cette liste avec les noms des donateurs.

MM.	Banque Generale du Nord	- 25.00	Victor Carré	un bon de	25.00
	Jean Delivet	- 25.00	Alban Semette	2 Bts Champagne	
A.	Pannier	½ [illegible]	Mme Romelaere	1 Bt Moet	
C.	Marmin	1 Fauteuil Cotuen	35.00	Jean Delefrie	20.00
Eug.	Delefrie	20.00	G. Detant	valeur	25.00
G.	Bollart	1 Bon Beef	25.00	Ch. Azelart	Buffalo 20.00
J.	Debeyer	1 Lot [illegible]	20 à 25.00	G. Rommel	1 Bon de 20 à 25.00
J.	Vercoutre	1 oie.		A. Pannier.	3 Lots de L'Berger.

M. Le President demande s'il y a des changements à faire pour le tir à 25.00 Celui-ci etant comme tous les autres tirs de cette somme. Rien n'est changé. Le Honneur du tir à 25 vo sera remplacé par un objet d'art offert par ~~le Président~~ le Club des Chiens de Defense.

M. Le President donne ensuite lecture des diverses lettres reçues de Mr Facil pour le tir de Canal.

Après approbation des membres presents M. Le President decide que tout membre actif de la Société ne prenant pas part au tir sans excuse valable, il devra payer comme amende le montant de sa mise. L'excuse sera jugée par MM. les Membres de la commission.

1

Il est ensuite passé aux cas des membres Honoraires. M. le President demande aux membres de l'assemblée de ratifier la decision de la commission à ce sujet. Il est donc decidé que MM. les Membres Honoraires paieront cette année comme cotisation la somme de 30.00. Le nombre de ces Messieurs etant suffisant il ne sera remplacé que les membres démissionnaires ou E.C.D.

M. Clarambaux demande à M. le President que les obligations de la ville de Paris que possede la Société soient mises en vente, et prie M. Le Vice President de lui estimer à peu près ces obligations. M. Rommelaere Vice President lui répond 300 fr chacune (environ). M. A. Delaplace demande à M. Le Tresorier combien chaque obligation paye donnant d'interets par an. M. Detant n'ayant pas sa liste de cairns ne peut le dire. N'ayant pas touché depuis quelques temps d'interets, n'a plus la somme en mémoire.

M. Le President prie M. Fortry chef de matériel de faire le necessaire pour reparer le grillage de la fenetre.

Il est demandé à M. le Secretaire d'ecrire à Harley pour le convoquer pour faire grand tir.

Rien n'etant plus à l'ordre du jour la seance est levée

Le President — Le Secretaire

Le 31 Juillet 1930 à six trente du soir eut lieu une poule à 5 fr 00 et les prix du 14 juillet. Le tir de ce jour là, n'ayant pas eu lieu (sauf 8 archers). Etaient presents : G. Rommelaere Vice President. A. Pannier secretaire. G. Detant Tresorier. Felix Clarambaux. Emile Fortry. Remy Wuyllier. Gaston Delaplace. Albert Delaplace. Elie Verrons. Eug Verrons. Edouard Cadet. Gaston Sougenet. Julien Vercoutre. Jean Rommel.

Après le tir, une reunion toute intime reunit les archers presents au siège, ou les prix d'honneur offrirent un apéritif.

Jean Rommel ayant fait sa demande de membre actif, un vote secret eut lieu. A l'unanimité Jean Rommel est accepté 13 voix sur 13 votants.

Vers 9 heures chacun se retire content d'avoir passé une agreable fin de journée.

Le Secretaire

× Deux lots de Berger seront offert par M. Pannier

Siège de la Société.

1/Jeunion Générale du 26 Dec 1930.

Objet de la Reunion : Dispositions à prendre pour le banquet - Admission de nouveau membres honoraires. Divers s'il y a lieu.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Pelix Devriez

Etaient Présents - Messieurs P. Rommelaere - A. Pannier - J. Cotard - F. Charembeaux - E. Forty - E. Verrons. M. Lecourt - Eug Verrons - Ch. Stoclin - E Cadet - R. Cadet - G. Longuenet - Vercoutre - C Marmin - G. Rommel - N. Rommel - F. Rommel Delannoy.

Le secretaire donne lecture du procès verbal de la dernière reunion - Le procès verbal est adopté.

Monsieur Le Président donne la parole à M. Rommelaere vice président pour lecture de l'état de la caisse.

Monsieur le Président fait part de deux demandes d'admission comme membres Honoraires : de Messieurs Joseph Dekeyer et Gilbert Legrand.

Un vote secret a lieu, qui donne les résultats suivants Votants 19. Bulletins : oui : 19. Ces deux Messieurs sont donc admis comme Membres Honoraires à l'unanimité.

Monsieur Le Président demande si le menu de l'année dernière peut rester comme il était. Après approbation des membres présents. Rien n'est changé pour le banquet. Celui-ci aura lieu comme de coutume le 3ème Dimanche de Janvier à 2 heures précises.

Félicitations sont adressées par le Monsieur Le Président au chef de Matériel Messieurs Forty et Elie Verrons, pour la bonne volonté qu'ils ont déployée au démontage de la grille.

Monsieur Gabriel Rommel demande la parole. Et prie Monsieur Le Président de lui dire s'il peut disposer de la salle pour faire un bal le soir du banquet.

Monsieur Le Président lui fait remarquer que ce soir là doit rester complet à la société. Monsieur le Président remercie Monsieur Rommel président du Club des Chiens de défense pour le superbe lot qu'il a offert à la société à l'occasion du tir à 25 : 00 Homeau remplacé.

Monsieur Le Vice Président prie Messieurs Les Membres actifs présents de prévenir ceux qui n'ont pu assister à la réunion qu'il ne sera pas envoyé de convocation pour tous les Membres actifs :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Président Pelix Devriez

Le Secrétaire

Siège de la Société

Reunion du 5 Fevrier 1931.

Objet de la Reunion.

1° Nomination de délégués : Congrès d'Hazebrouck le 8 Fevrier
2° Divers s'il y a lieu -

Etaient Présents - MM. Devriez Président - Pannier Secrétaire - Cotard Trésorier - Charembeaux - Forty - Stoclin - Delaplace Gaston Verrons Eugène - Rommel Gabriel - Cadet Robert Delannoy - Monsieur le Vice Président Rommelaere retenu par ses occupations.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Devriez Lecture est faite du procès verbal de la dernière reunion par le secrétaire -

Monsieur Le Président donne lecture des dispositions du Congrès d'Hazebrouck - Reunion à 2 heures 1/4 de l'après midi à Hazebrouck. Monsieur Le Président propose alors de faire comme les sociétés voisines. C'est à dire donner une subvention aux Congressistes. Etant un corps d'accord autant de la table se plaint du manque de membres actifs à assister aux séances. Il trouve qu'il n'est pas nécessaire de discuter la question subvention l'assemblée n'étant pas assez nombreuse -

Neanmoins il lui est fait remarquer que toute decision serait prise même s'il n'y avait pas la moitié des membres.

L'on passe alors au vote de principe pour le déplacement — Monsieur le Président avait proposé la somme de 10-00. Après discussion cette somme a été louvoyée hors élevée. et il aurait décidé de faire le vote pour le prix du billet en chemin de fer. soit 10.00 aller retour.

Le vote comprenait. oui ou non 10 f de déplacement. Votants 12. pour le déplacement payé c-à-d. oui. tout votants contre. c-à-d. non. quatre.

La somme de 10 f est donc allouée à chaque Congressiste.

Monsieur le Président demande alors les Messieurs désireux d'aller au Congrès. l'assemblée propose M. le Président d'office. Comme délégué Monsieur Torty accepte.

Après cette décision Monsieur le Vice Président Rommelaere s'étant fait excusé, retenu par ses nombreuses obligations. prend place aux côtés de Monsieur le Président.

Monsieur le Président lui fait part du vote de la décision qui a été prise. Monsieur Rommelaere objecte que l'endemnité est tout à fait insuffisante. le vote étant fait. la question. en principe est acceptée.

Monsieur le Trésorier demande la parole qui lui est de suite accordée. Il présente la démission de Messieurs Jean Baptiste Defrises. Puis revenant à l'approbation du cas de Monsieur Ernest Cadart qui n'a pas voulu payer les deux cotisations présentées. Il avait décidé qu'un membre qui ne payait pas sa cotisation était rayé d'office, Monsieur Cadart se trouvant dans ce cas. est rayé comme membre honoraire. Monsieur le Vice Président fait part de la réclamation de Monsieur Cadart. disant que la patine de la perche déchirée lacérée par lui à la société il lui revenait 25.00. Par vote à l'unanimité Monsieur Cadart recevra les 25.00 demandés. Monsieur Joseph Vanelst n'ayant pas payé sa cotisation est rayé. Pour les membres actifs. Sont rayés Messieurs Clément Vernons (devenant trop âgé et ayant trois enfants à la société. préfère se retirer). Charles Vanlerberghe. n'habitant plus le pays. Quant à Monsieur Willicer en raison de son état de santé, son cas est en temps ensemble. L'assemblée à l'unanimité est d'avis d'attendre quelques temps avant de rayer Monsieur Willicer.

Monsieur le Vice Président présente la candidature comme membre honoraire de M. Vannoy directeur des Crédit du Nord. Il fait remarquer qu'il a déjà payé sa cotisation mais n'avait pas été présenté. n'ayant pas eu de réunions depuis sa demande. L'on passe au vote pour l'acceptation de Monsieur Vannoy comme Membre Honoraire.

Votants 12. Pour 12. Contre 0.

Monsieur Vannoy est accepté à l'unanimité.

Monsieur Gabriel Rommel demande la parole pour exposer le cas des militaires cachers et demande à Monsieur le Président si la cotisation est gratuite. Il lui est répondu que cela s'est toujours fait.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Président

Le Secrétaire

Réunion du Mercredi 4 Mars 1931

Liège de la Société

Objet de la Réunion.

1°/ Compte rendu par Monsieur le Président du Congrès d'Hazebrouck
2°/ Dispositions à prendre pour le cortège de la Mi-Carême
3°/ Divers s'il y a lieu

Etaient Présent : MM. Buriez Président. Rommelaere Vice Président Pannier. Bétant Trésorier. Clarambaux. Seulliette Cadet Robert et Decourt.

A 20 H 30 la séance est ouverte sous la Présidence de M. Buriez. le tout fait excusés. Torty. Marmin. Vernons. Cadet démissionnaire. M. le Président donne le compte rendu du Congrès d'Hazebrouck.

Enumeration des Tirs fédéraux - Demande faite au Trésorier au sujet du paiement des cotisations.

Compte rendu de la reunion de la Commission, qui a eut lieu le 4 Mars à Midi - " Proposition de conserver le ~~char~~ monopole du char Ammonière pour la fête de la Mi-Careme - demander a un groupe d'archers de s'occuper de ce char." -

Fête de la Mi-Careme - Decision ~~ag~~prise par la Commission ~~Conseil d'Administration~~ et agréée par l'assemblée.

Monsieur le President rapelle que le tir du Chef de Perche aura lieu le Lundi qui suit le Lundi de Paques - c-à-d le 13 Avril - Demande au secretaire de convoquer - Le tir Commencera à 5"30 du soir. Conditions au pied de la Perche " Il est à souhaiter que les membres présents aient une collation après le tir". dit Monsieur Le Vice President -

M Le President demande a M. Clavambaux si l'assurance est en regle - Celui ci reponds que la prime a été payée et que tout est en etat -

Rien n'etant plus à l'ordre du jour la seance est levée.

Le Secretaire

Tir du Chef de Perche le Lundi 13 Avril.

Etaient Presents - MM. Rommelaere Vice President - Parmier Cetant Tresorier - Fortuy - Sougnenet Chef de Perche - Delaplace Albert - Vercoutre - Stodin - Venons Elie - Cadet Robert - Venons Eugene - Rommel Gabriel - Rommel Jean.

S'etaient fait excuser - M. Devez ~~Pre~~ President - Clavambaux -

A 5 heures 30 precises - reunis au pied de la Perche les Archers presents ont remplis la quille d'oiseaux et les fleches d'hommes furent tirés par M. Sougnenet - Après un quart d'heure de tir d'une superbe fleche M. Vercoutre decolla l'homme et fut sur le champ proclamé Chef de Perche par M. Le Vice President qui lui adressa toutes ses felicitations.

Une foule de 500 - reunit les archers presents et à 7 heures - tout les ~~archers~~ se rendirent au siege où M. Vercoutre avec sa galanterie habituelle offrit un apéritif.

Une collation soignée retarda les bras de fer - Une très aimable allocution du Vice President - felicitant à nouveau le Chef de Perche - et etant très heureux que ce titre ne quitte pas la famille - Monsieur Vercoutre est le beau père de Monsieur Gne Sougnenet - ce chef de Perche.

Après le repas les infatigables coincheurs finirent leur soirée si bien commencée.

Le Secretaire

Reunion de la Commission
le Mardi 28 Juin 1931.

Etaient Presents M. Le Vice President Rommelaere - Secretaire Parmier - Tresorier Cetant - Chef de Malend Fortuy à sa aide Elie Venons.

Excusés Monsieur le President -

Reunion chez Monsieur Clement Venons

La seance est ouverte sous la presidence de M. Paul Rommelaere - à 7 heures 15 -

Divers projets sont élaborés

1°/ Proposition d'un tir à 25°00 comme grand tir au lieu de 16°00 la mise - Hommes à 200°00 - Cotés Superieurs 100 à 00 chacun - Intermediaires 75°00 chacun - Inferieurs 50°00 chacun - 25 Primes à 3a 00 - Au dessus de 150 ou 160 Archers tous oiseaux primés à 25°00 -

Retenue 10 % sur hommes a primés - 5% sur [illegible]

2°/ Suppression d'affiches - Remplacement cartes annonçant les deux tirs -

3°/ Suppression du tambour -

4°/ Tenue de la buvette par M. Venons -

5°/ Reparation provisoire du tuileau de la perche

Il est demandé à M. Fortin chef de Matériel de ne pas faire ces réparations avec trop grands frais la perche pouvant être déplacée suivant les décisions de ces Messieurs les Dirigeants des Sociétés.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Secrétaire

Réunion Générale du 26 Juin 1931.

ordre du jour : Grand Tir du 2 Août
Tir à 45 00 du 4 Août
Divers s'il y a lieu

Etaient Présents : Messieurs Durieux Président Rommelaere Vice Président. Pannier Secrétaire Clavambaux. Fortin Vercoutre. Delaplace Albert Stoclet. Verons Elie Eugène. Rommel Jean. Delaplace Gr.

Lecture est faite par le Secrétaire des procès verbaux des réunions précédentes.

Monsieur Le Président fait part d'une proposition de grand Tir à 25 00 de mise. Adoptée.

2°/ Suppression d'affiches. id. Il est décidé de commander Cent cinquante cartes annonçant les 2 tirs.

3°/ Suppression du tambour. adoptée.

4°/. La tenue de la buvette par Monsieur Verons. adoptée.

5°/. Proposition d'une partie qui aura lieu le Vendredi 3 Juillet pour se rendre compte des réparations à effectuer au bureau dans la pâture

6°/ Pour les baraquages ; il est décidé de faire les mêmes affectations que l'année précédente.

Pour le grand Tir Distribution des cartes de 3 heures à 4 heures. Edouard Cadet - Jean Rommel
4 - à 5 - Gr Longuemart - Robert Cadet
5 - à 6 - Gr Clavambaux - Robert Rommel
6 - à 7 - Gr Vercoutre - Gr Delaplace
Bureau Vice Président Rommelaere à Pannier
Coureurs sous la direction d'Albert Delaplace
Buvette Elie Verons.
Petits pains Léon Delannoy

Monsieur Le Vice Président parle de la démission du Sociétaire Marmin. Celle-ci est acceptée. Monsieur Marmin est considéré comme ne faisant plus partie de la Société.

En fin de séance il est décidé par M. Le Président de faire adresser les cartes de Tir aux Présidents des diverses Sociétés.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée.

A la suite de la pêche du Vendredi 3 Juillet M. Pannier Secrétaire propose la candidature de M. Roche Sociétaire à Pédernec et donne son adhésion pour participation aux tirs fédéraux. Après vote M. Roche est accepté.

Monsieur Robert Cadart est également accepté comme membre actif après vote.

Le Secrétaire

Reunion du 15 octobre 1931

Ordre du jour : Nouvel emplacement de la Perche
Divers s'il y a lieu.

La seance est ouverte a huit heures sous la presidence de Mr Felix Duriez

Etaient presents : Rommelaere Vic Président. Sannier Etat Sosoir - Chavanteau - Enlielle - Tothy - Rommel Gabriel Rommel Jean - Verrons Elie - Delaplace Gaston - Pidet Robert Verrons Elie - Cadart Robert.

Monsieur le Président donne lecture de la lettre que lui a adressée Monsieur Delcourt, pour le replacement de la perche. La Société des Boulistes ayant besoin de son terrain -

Il est proposé diverses patures. Emplacement de la patûre Hetzan, mais Daniel Bigant, présenté par Mr le Président, comme locataire de cette patûre ne désire pas et ne laisse pas influencer. Pleurat à Paul Vandenaeghe, pour sa patûre, il repond catégoriquement : Non -

Reste à voir Messieurs Gogibus Albert & Bellart Emile.

L'assemblée donne pleins pouvoirs à ces Messieurs de la commission pour faire les démarches utiles pour trouver un nouvel emplacement -

Monsieur Le Président donne rendez-vous à la Commission pour le Vendredi suivant à 11 heures du matin au siege de la Société. Cette commission devant se rendre en premier lieu chez Monsieur Gaston Vandenaeghe pour lui demander le transfert de la perche dans la patûre de l'hospice. Emplacement qu'elle occupait précédemment.

Rien n'etant plus à l'ordre du jour la seance est levée.

Le Secretaire

Watten le 17 Octobre 1931

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
des Hospices de Mr Hilaire à Watten

Monsieur le Président

J'ai l'honneur, au nom de la délégation que je vous ai présentée hier, et aussi, au nom de toute la Société des archers de la Commune, de venir, comme Président, vous remercier de l'extrême obligeance avec laquelle vous nous avez reçus.
Après avoir entendu nos doléances au sujet de la pénible situation qui nous était créée par les Enfants du Nord, nous mettant dans l'obligation de retirer notre perche située dans une de vos propriétés, vous nous avez autorisés à la replacer dans la patûre de l'Hospice, place qu'elle occupait précédemment.
Votre beau geste, Monsieur le Président, nous tire d'un réel embarras et, au nom de la Société Guillaume Tell de Watten, je vous en remercie sincèrement.
Ne voulant en aucune façon gêner le service de l'Hospice, je m'engage (et prierai mon successeur éventuel d'en faire autant) à faire placer un portillon qui servira au passage des archers, et, lors de nos réunions, du reste peu nombreuses autour de la perche, nous veillerons à ce qu'il ne soit porté aucun préjudice aux bestiaux qui se trouveraient dans la patûre.
Il est entendu, Monsieur le Président, que nous pourrons rétablir notre bureau, dans une partie de la propriété, de sorte à ne pas gêner le service de l'Hospice.
Croyant être en parfait accord avec vos intentions données hier lors de notre entrevue, je vous prie de croire, Monsieur le Président à mon plus profond respect, et aux remerciements les plus sincères de toute la Société Guillaume Tell de Watten.

Pour le bureau, Felix Duriez - Président

Resultat de la visite des membres de la Commission Chez Mr Gaston Vandamme. Delegation - MM Duriez Président. Sannier Secrétaire. Fortry.

Par la lettre ci contre, adressée par Mr le Président aux Mrs de Gaston Vandamme Membres du Conseil d'Administration des Hospices, l'on verra que cette premiere démarche a complètement échouée.

—

Réunion de la Commission sous la Présidence de Mr Duriez le Vendredi 27 Novembre.

Etaient Présents. MM. Rommelaere - Sannier Secrétaire - Clarambaux - Fortry.

Monsieur le Président fait part d'une visite de Messieurs pour l'entreprise de démontage & de remontage de la perche. qui lui est accordée.

assurance de l'entrepreneur. La Société le Recours par son agent Mr Clarambaux n'acceptait pas de faire un avenant. Mr le Président décide alors de se mettre en rapport avec Mr le Président de la Fédération Couture - et lui exposer les faits.

Monsieur le Président fait part à la commission des démarches qu'il a fait avec une entrevue avec Mr Delcourt lui faisant remarquer les dépenses que le déplacement de la perche entraînait.

Pour l'entreprise de la buvette au bureau. il est prié à Mr Fortry de s'en occuper.

La commission se rendra sur place pour étudier le meilleur emplacement des bureaux et le passage d'accès dans la fabrique.

Il est décidé de proposer à l'Assemblée Générale le moyen d'une souscription d'argent.

Il est en outre décidé de demander un prêt au banque.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour

la séance est levée

Objet:
Perche - Construction d'un petit batiment et bureau
Banquet. Divers
Présence Indispensable

Reunion du 18 Decembre 1931.

à 8 heures trente Monsieur le Président ouvre la séance.

Etaient Présents : MM. Duriez Président. Rommelaere Vice-Sannier - Secrétaire. Fortry. Clarambaux membres de la commission Rommel Jean - Norbert - Cadet Edouard - Robert - Stoclin. Vercoutre Delaplace Albert. Cadart Robert.

- En ouvrant la séance Monsieur le Président donne lecture d'une lettre de Mr Couture président de la Fédération, au sujet de l'assurance de la perche.

Mr le Président prie Mr Clarambaux membre et agent d'assurance de faire le nécessaire pour obtenir la garantie en vue du remontage de la perche.

M. Fortry chef du Matériel présente à Mr le Président une lettre de la Sociéte du feu de Mail à Dunkerque, au sujet des fusées - Sur demande du prix approximatif - demande faite par Mr Rommelaere - Mr Fortry répond de 4.000 à 4.500 - après l'entrevue entre Mr le Président, le Vice Président et Mr Delcourt il apporte une réponse favorable. mais Mr le Vice Président fait entrevoir qu'il ne faut pas se fier sur le secours demandé.

Estimation du vieux bureau. Agissant Degrave a offert 125.00 à Mr Fortry, ~~il n'a pas accepté~~

Visite faite par Mr le Président à la Supérieure de l'Hospice pour la prévenir de l'emploi de la patture pour remonter la perche.

Pour le banquet une proposition est faite d'un article dans la Gazette de Bourbourg.

Compte rendu de la cause - 1600f00 environ -

Proposition de Mr le Vice Président faire une tombola au billet d'un prix de 10.00 « un 1er lot de 500.00. Mr le Président parle d'un 1er lot de 500.00.

Mr le Président propose un emprunt, ne désirant pas avoir l'air de mendier à droite & à gauche.

L'assemblée donne pouvoir à Mr Fortry pour exécuter les travaux - Ensuite l'on nomme les délégués pour Hazebrouck

le 16 Février. Ceux-ci sont Messieurs Stoclin - Cadet Robert à Pannier -

Le Banquet est fixé à la même date et à 2 heures M. le Vice Président fait part de son désir de mettre quelques bouteilles de vin supplémentaires, la vie étant baissée. Même menu - avec poulets au lieu de dinde.

Monsieur le Vice Président parle d'une active pression à faire près de ses voisins, chacun dans son rayon, pour avoir plus de membres actifs.

Il est proposé ensuite un jeu pour remonter un peu l'état de la caisse, le billard Labyrinthe.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour La Séance est levée.

A Pannier

Reunion du 11 Mars 1932

Le Vendredi 11 Mars à onze heures du matin le Conseil d'administration s'est réuni sous la Présidence de M. Félix Deniz étaient présents : Messieurs Deniz - Président Honoraire V. Président A. Pannier (Secrétaire) - Président Trésorier - Clarambaux membre et Emile Fortry Chef de Matériel

Objet de la Réunion - Liquidation de la situation du déplacement et de la restauration de la perche à son nouvel emplacement.

Voici ci dessous Rapport :

M. le Vice Président prend la parole et donne lecture du rapport.

Messieurs

La commission s'est réunie sous la Présidence de Monsieur Deniz tous les membres étaient présents sauf Monsieur Lenfantte, qui a donné verbalement sa démission à l'encaisseur lors du paiement de la dernière cotisation.

Monsieur Fortry donne lecture des dépenses causées par le démontage de la perche, l'achat des jumelles, le remontage, la construction d'un abri, d'une barrière etc.

Nous vous donnons ci dessous l'état de ces dépenses. Cette somme nous a paru, comme elle vous paraîtra à tous, élevée -

Toutefois, après examen approfondi de la situation, et vu les frais occasionnés en 1933 on arrive à avoir un jugement tout autre.

En effet, en 1933 nous avons dépensé :

1°/	Achat de bois	1.709f80	
2°/	Mains-d'oeuvre	1.620f00	(Lamotte)
3°/	id	220f00	(Fortry)
4°/	Transport	47f35	
5°/	Peinture	65f25	
6°/	Note Devin	84f00	
7°/	id Verrons	217f50	
8°/	Willier	110f00	
9°/	Debaecker	15f00	

Soit au total 0.p 4.088f90

Ce travail n'a consisté qu'à enlever la perche proprement dite et à la remplacer par une autre.

Cette fois-ci il a fallu démonter la perche en totalité - enlever les pierres, les transporter, les remettre en place - assembler les jumelles - faire ajuster des nouveaux bracons - en plus construire un abri qui coute approximativement 2.200f00 - Permettez-moi, de vous faire remarquer - Messieurs - que la note de bois qui s'élevait en 1933, se monte aujourd'hui à 3636f00

Monsieur Fortry se tiendra à votre entière disposition pour fournir tous les éclaircissements que vous pourriez désirer.

Nous avons donc, une dépense de 9.000f00 à effectuer et nous avons en caisse la somme de 1.700.00. il nous manque en chiffres ronds 7.000f00.

La Commission ne voit qu'un moyen pour y faire face : Un emprunt - Elle se propose de recruter parmi les membres ceux qui seraient susceptibles d'avancer tout ou partie de cette somme à un taux qui pourrait être de 4 à 5 % chose à discuter.

Il est bien entendu que cet emprunt, serait effectué, avec la signature de tous les membres de la commission agissants au nom de la société entière et remboursable dans un delai de dix ans.

Nous pensons pouvoir vous assurer que avec un peu de bonne volonté, cette dette serait amortie en dix ans.

En effet en 1933 nous avons eu une dépense de 4.000'00 fs, comme nous avions reçu 1'745'00, nous avons donc économisé (si je puis m'exprimer ainsi)

4000'00 — 1745'00 soit 2343'00 + 1700 (en caisse) = 4043'00

et, ceci en 8 ans.

La commission vous propose, Messieurs, pour ne pas grever le budget, que tout membre actif pourrait, jusqu'à amortissement complet, payer une cotisation supplementaire annuelle de 5 to 20'00 représentant l'interet dû." —

Le Rapport étant terminé, Monsieur Le Président le soumettra à la reunion du Lundi 14 Mars.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la Séance est levée.

Le secretaire

1932

Réunion extraordinaire du Lundi 13 Mars

Ordre du jour : Lecture du rapport de la commission
Divers s'il y a lieu.

A 8 heures 30 la Séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Félix Durey.

Etaient présents : Pt Rommelaere Vice P. — A. Lamier (Secretaire) Pt Etat trésorier — Fortry Chef du Materiel — Rommel Gabriel Jean et Norbert — Verrons dit — Stoclin Charles — Vercauteren Bourguenet — Delaplace Gaston — Cadet Robert — Cadet Robert —

Lecture est faite par le secretaire du procès verbal de la dernière séance —

Monsieur Le Vice Président présente à l'assemblée le rapport (ci dessus) de la commission.

M. Rommel Gabriel demande, aussitôt après la lecture du rapport, la parole et ouvre le feu des debats

Il s'etonne que le poût de l'entreprise ait été le double du prix convenu. M. Fortry chef de materiel et de l'entreprise lui répond que l'assemblée dans sa dernière réunion lui avait donné pleins pouvoirs —

Monsieur le Président prend la parole et répond à M. Rommel en lui faisant valoir toutes les preuves et que cette entreprise a été executée d'une façon serieuse —

Monsieur Le Vice Président reprenant son rapport, propose l'augmentation d'une cotisation de 20'00 ~~Proposée~~ Délibéré.

Monsieur le Président demande l'emprunt, avec la garantie solidaire les uns des autres — Accepté.

La question fonds est ainsi liquidée. —

M. Robert Cadet prie l'assemblée d'accepter son père M. Edouard Cadet membre honoraire de la société. Accepté

M. le Président propose la vente des poissons à la buvette de la peche, au compte de la Société avec un gérant (Monsieur Verrons) qui accepte) retribué. et du même coup la vente des petits poissons. — Cadet

Cette proposition est acceptée.

M. Stoclin demande que la moitié de l'argent perçu pour un oiseau abattu par les sociétaires et ceci pour un an soit retenue à la caisse et la cotisation de 20'00 (supplementaire serait supprimée. Cette proposition plus juste, ne s'exerçant que sur les adroits archers, ~~était plus juste~~ acceptée, à l'unanimité.

Messieurs Cadet & Stoclin membres ayant assisté au congrès de Hazebrouck abandonnent à la caisse leurs frais de déplacement.

Lecture est ensuite faite par le Secretaire du compte rendu de la reunion du Congrès de la Federation à Hazebrouck

Les résultats du vote pour les 3 is de championnat et Federaux de 1932 donnent les localités suivantes :

Tir de championnat : Ghyvelde - Supplement : Ost Capelle
Tirs Federaux : ~~Wormhout~~ Wormhout - Berques S. Sebastien -
Caestre - Berques Guillaume Tell
" Supplements : Boulogne - S. Mer - Hondschoote -
Tirs du Conseil General - pour le Nord : Wormhout - Supplem Wayhem
" pour le Pas : Arques " Bapaume
Couverts offerts par la Federation au lieu de numeraire -
L'ordre du jour etant epuisé, la seance est levée.

Le Secretaire

Tir du chef de Perche le lundi
M. Gaston Souquenet d'une façon magistrale abattit l'oiseau Roux

Reunion de la Commission

le Vendredi 27 Mai 1932.

Objet : Versement Chef fonds. Tirs de Tuscane. Divers s'il y a lieu

A onze heure la seance est ouverte sous la Presidence de M. Duriez. Etaient Presents MM. Rommelaere - Sannier Etetart - Clarambaux - Tortry.

Monsieur le Président prie Monsieur Rommelaere Vice Président de donner aux membres de la commission la situation financiere.

Lecture est faite du total des factures et la nomenclature en sera donnée le soir à la reunion Generale.

La commission decide de faire voter l'assemblée pour remplacer Monsieur Paulette, membre de la commission, démissionnaire.

Pour le grand Tir, un projet de tir d'inauguration pour la nouvelle perche. et decision à prendre pour ce Tir.

Rien n'etant plus à l'ordre du jour, rendez-vous est pris pour le soir - la Seance est levée. — — —

Le Secretaire

Objet : Vote d'un membre de la commission. Compte rendu de la reunion de la Commission —

Reunion Generale du Vendredi 27 Mai 1932.

Le Vendredi 27 Mai, Monsieur Duriez, President ouvre la séance à 9 heures du soir.

Etaient présents : MM. Rommelaere Vice President Sannier Secretaire - Etetart Tresorier - Tortry Chef Materiel Delaplace Albert - Delaplace Gaston. Cadet Robert. Vercoutre Souquenet - Stoclin - Verons Chic - Rommel Gabriel. Norbert & Jean - Cadart.

Monsieur le President prie l'assemblée de voter un membre de la commission, en remplacement de M. Paulette, Demissionnaire.

Election : Votants 15 (Monsieur Delaplace Gaston n'etant pas arrivé -)

Stoclin 13 (Treize voix)
Souquenet 1 (Une voix)
Cadet 1 (Une voix).

Monsieur Stoclin ayant le plus grand nombre de voix est élu membre de la Commission

Monsieur Rommelaere se leve et au nom de ses camarades felicite M. Stoclin. Puis donne lecture des emprunts faits pour la nouvelle perche - En caisse 1075"50 -

Nous parle ensuite des dépenses effectuées pour le transfert - les jumelles - les bracons et la main d'oeuvre. Il reste un déficit appreciable - Neanmoins avec le concours des generaux donateurs. les dépenses sont couvertes.

Proposition est faite par M. le Vice President Rommelaere de signer par les preteurs une reconnaissance de pret solidaire par tous les membres de la Societé.

Sur demande du Tresorier l'affaire de M. Ernest Cadart n'ayant pas versé sa cotisation, est mise en deliberée et

sera fixée par la commission.

Monsieur Le Président nous fait part de son désir de voir le tir de Ducasse se transformer cette année en tir inaugural.

Honneur 200 ov et même attribution pour les autres oiseaux que l'année précédente.

M. le Président du Club des Chiens de défense : Gabriel Rommel remplace l'honneur par objet d'art offert par son Club.

M. Duriez Président donne lecture d'une lettre de M. Couture président de la Fédération des Archers du Nord de la France demandant à tous les Présidents de faire supprimer : feu feu étant - les feux de hasard - Bonne note est prise à ce sujet.-

Les oiseaux pour les deux tirs seront achetés par la Commission aux mieux des intérêts de la Société.

Avant de terminer la séance M. Rommelaere Vice Président nous fait ressortir qu'avec les 8.000 fes versés, la cantre répartirait à - 0 -

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne demandant encore la parole.

La séance est levée.

Le Secrétaire

Objet
Rédaction affiches de tir
Divers s'il y a lieu

Réunion Générale du 13 Juillet 1932

Monsieur Rommelaere ouvre la séance à 9h30 Et fait part de l'excuse de M. Le Président empêché

Etaient présents MM. Rommelaere - Pannier - Delatre Fortry - Rommel Jean - Gabriel - Norbert - Sougueneet - Vercoutre Vervons - Cadet - Stoclin Delaplace Albert.

M. le Vice Président présente à M. ~~Sougueneet~~ ses félicitations comme Chef de Perche et lui décerne le Diplôme offert par le Journal l'Archa"

Donne ensuite lecture d'une lettre de M. Parmentier député lui faisant part qu'il offrait un lot pour le Gd Tir.

Donne connaissance des lettres adressées par M. Duriez Président à Messieurs Mahieu - Sénateur - Blondé Conseiller Général - Vilain Conseiller d'arrondissement -

Il est ensuite décidé que des cartes remplaceront cette année des affiches -

Lecture est faite des dons faits par des personnalités de la Commune - des Communes voisines -

M. le Vice Président demande à M. Vercoutre de s'occuper de l'achat des paniers en osier pour protéger les coureurs.

Décision est prise pour la formation des attributions au Gd Tir.

au Bureau.	Rommelaere	Pannier
Secrétaire	Neyme.	Delatre.
Coureurs	Delaplace	Albert.

Service au pied de la perche.

De	3 heures à 4 heures :	Vercoutre -	Pannier
	4 - à 5 -	Sougueneet.	Cadet
	5 - à 6 -	Rommel Jean	Stoclin Ch.
	6 - à 7 -	Delaplace Gs	Charambon.

La buvette sera tenue par Messieurs Vervons.

Basculages : Fortry - Delaplace Albert - Rommel Gabriel - Norbert

La vente des petits pains par M. Cadart Robert.

Tir du Mardi

Bureau	:	Pannier
Coureurs	:	Delaplace Albert.

Autres attributions : à la bonne volonté des membres présents.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour

La séance est levée - Le Secrétaire

Objet
Compte rendu financier des bals

Reunion de la Commission le 20 Août au Liège

Etaient Presents : M. Dirrig Président - Rommelaere Vice Pdt Pannier Secretaire - Detant Trésorier - Stoclin membre de la commission - Torty Chef de Matériel. absent M. Clarambaux.

M. le Vice Président donne le compte rendu financier des deux bals. Le résultat étant beau les membres de la commission félicitent le Vice Président pour son dévouement.

Il est décidé de donner au tenancier de la buvette 150.00 (Cent cinquante francs) pour les deux jours de vente.

L'ordre du jour étant épuisé. la Séance est levée

Le Secretaire

J. Pannier

Réunion Generale du Mercredi 28 Dec 1932

Etaient Présents MM. Dirrig - Rommelaere - Pannier Detant - Torty - Stoclin - Souguenet - Cadet R Vercoutre - Rommel Gabriel - Robert Jean -

Objet :
Dispositions à prendre pour le banquet
Divers.

Monsieur Dirrig Président. en ouvrant la séance rappelle que le banquet est fixé comme dans l'usage au 2ème Dimanche de Janvier. Cette année le 15.
Le menu sera le suivant : Huitres - Potage - Gigots Haricots - Poulets rotis - Salades de saisons - Gateau Guillaume Tell. Corbeilles de fruits - Desserts variés - Champagne - Vins - Café. Liqueurs -

M. Rommelaere Vice Président demande à l'assemblée si de la musique pendant le repas, ne serait pas un sérieux accomodement M. Robert Rommel excellent violoniste veut bien s'occuper pour organiser un concert de Jazz -

M. le Président demande les membres disponibles de se rendre à Hazebrouck pour assister au Congrès de la Fédération - Messieurs P. Detant et Gabriel Jean Rommel acceptent cette mission -

Messieurs Campo - Obry - P. Doutrelent assistent l'assemblée de les accepter comme membres Honoraires - Ces Messieurs avaient été acceptés par la Commission lors de la réunion

L'assemblée ratifie l'acceptation de la commission.

Aucun membre ne demandant la parole l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée -

Le Secretaire

J. Pannier

Reunion de la Commission Le Jeudi 20 avril 1933 - à onze heures -

A onze heures trente, la séance est ouverte sous la Présidence De Monsieur Dirrig.

Etaient Présents MM. Rommelaere - Pannier - Detant Stoclin - Torty.

Absent Félix Clarambaux.

M. Le Président fait part d'une lettre de M. Couture Président de la Fédération. Il est décidé que la Société Guillaume Tell s'assurera dès aujourd'hui à la Compagnie qui assure la Fédération. Car plus il y aura de cachets assurés à cette Compagnie, en cas d'accident grave, celle ci aura plus de fonds disponibles -

Liste des Membres

Actifs

			Entrée
1	MMrs Felix Durey	Président	1895
2	" Paul Rommelaere	Vice Président	1920
3	" Pierre Eitart	Trésorier	1-2-20
4	" Alfred Pannier	Secrétaire	18-3-21
5	" Felix Claramboux	Comte	1 12
6	" Charles Hoclin	- d° -	8-6-26
7	" Louis Forty	Chef de Matériel	7-8-21
8	" Albert Delaplace		21
9	" Gaston Longuemont		8-6-26
10	" Gabriel Rommel		8-6-26
11	" Julien Vermeister		3-1-30
12	" Eugène Verrons		27-12-29
13	" Elie Verrons		1921
14	" Robert Cudet		16-4-23
15	~~" Jean Delsaux~~		30-10-28
16	" Gaston Delaplace		-21
17	~~" Léon Delsaux~~		-21
18	" Norbert Rommel		28-4-30
19	" Jean Rommel		31-7-30
20	" Eugène Delsaux		1-6-26
21	" Robert Caudart		31-7-31
22	Hennel André		8-1-34
23	Deleyn Joseph		30-4-34

Honoraires

		Entrée
1	MM Delesalle	1892
2	Debuy Déd	1892
3	~~Gaidan~~	1892
4	Vandesmet Gr	1892
5	Lagaisse	1904
6	~~Rotsaert~~	1904
7	Vanderberghe	1906
8	Debaecker	1907
9	Renause	1907
10	~~Vandenbroucke~~	1920
11	Eitart	1920
12	Baert	1921
13	Berlette Oct	1921
14	~~Ballaert Emile~~	1921
15	Brachet Paul	1921
16	Caudart Ernest	1921
17	Carré Joseph	1921
18	Decourt Marcel	1921
19	Defives Léon	1921
20	De Ruyffelaere J.	1921
21	De Ruyffelaere M	1921
22	~~Dubar~~	1923
23	Ghys Eb.	1921
24	Gogibus Albert	1921
25	Gogibus Henri	1921
26	Longuemal	1921
27	Maes	1921
28	Morette Jh	1921
29	Huguet	1921
30	Rommel Victor	1921
31	Lepetit Adhémar	1921
32	Verquette Chime	1921
33	Lavoine Louis	1924
34	Buchez Robert	1926
35	Buchez Léon	1927
36	Clayes Albert	1927
37	Renard Agenor	1927
38	~~Delsaux~~	1928
39	Vanderberghe A	1928
40	Carré Victor	1929
41	Deleyn J.	1930
42	Legrand G.	1930
43	Legrand M	1930
44	Sagot Jh	1930
45	Vanroy Isid	1930
46	Cannyn	1932
47	Hengeboo	1925
48	Ober	1932
49	Obry	1932
50	Dorlodot P.	1933.
	Jules Devin	1933
	Mamelz	
	Persyn Jean	1934
	Muylestecker	

La Commission decide ce qui suit : Donner son adhesion de suite à l'assurance de la Federation. De telle sorte que le tir du Chef de Perche soit déjà assuré.

Il est fait remarquer aux membres présents que la Federation assure tous les salariés. les archers. les invités. et les étrangers. et que d'autre part le Recours (assurance de la Société Guillaume Tell) n'assurait que les archers sans ~~pas~~ qu'il soit question des salariés.

La question d'assurance étant au point La Seance est levée.

Le Secretaire

Réunion Generale du 20 avril 1932

à 8h30 du soir.

ordre du jour.
assurance.
Divers.

A 8h30 la seance est ouverte

Etaient Presents : MM. Duriez. Rommelaere. Cetart. Pannier. Claramboux. Stoclin. Fortry. Vercoutre Souquenet. Rommel Norbert.

Excusé. Rommel Jean.

En ouvrant la seance M. Le President prie le Secretaire de lire à l'assemblée le compte rendu de la reunion du ~~Conseil~~ de la commission.

L'assemblée ratifie la decision de la commission.

Resultat du Congrès d'Hazebrouq donné par M. Cetart

Tirage au Sort des Sociétés pour les Tirs Federaux :

Pour 1933. Wimezeele - Killem - Pont d'Ardres - Meteren.

Suppleant Lumbres.

Tir offert par le Journal l'Archer : Nord : Estaires - P.d.C. Auxi-le-Ch.

Tir du Conseil General du Nord : Est Cappelle - Suppléant Warhem

Tir du Conseil General du P.d.C. : Berck-s-Mer - Suppléant Auxi-le-Ch.

Le Tir du Chef de Perche aura lieu cette année le 24. Avril. (Le Lundi qui suit le Lundi de Pâques).

Un souper reunira après le tir. les archers qui participeront au Tir du Chef Perche.

Une amende de 2f00 par petit abattu pendant ce tir sera versée au Tresorier.

Aucune question n'etant plus à l'ordre du jour la Seance est levée.

Le Secretaire.

Tir du Chef de Perche

Le Lundi 24 Avril à 6 heures du soir

Par un temps très froid ce tir eut lieu aux jour à date fixé.

A six heures etaient presents MM. Duriez Rommelaere. Pannier. Cetart. Stoclin. Fortry. Delaplace. Claramboux. Vercoutre. Souquenet. Cardot.

Après une heure de tir, le dernier tour etant commencé d'une superbe fleche la sympathique Vice President Paul Rommelaere, decrocha l'oiseau d'honneur. Le President s'empressa de le feliciter et chacun tour à tour lui adressa ses compliments.

Le souper qui suivit, fut servi d'une façon impeccable par la charmante Mère du Chef de Perche.

Au dessert M. Rommelaere remit à M. Duriez President, la médaille d'ancienneté décernée par la Federation. et le félicita en son nom et au nom de ses camarades. En termes émus M. Le President remercia M. Rommelaere, de ce geste si délicat. et quelques verres d'un pétillant nectar, mit ~~tout~~ les archers en joyeuse humeur.

Au départ une franche et cordiale poignée de mains scella la sympathie unanime.

Reunions du Mercredi 24 Mai 1933.

Reunion de la Commission à 11 heures 30 au siège.
Etaient presents : M.M. Duriez Président. Rommelaere Vice Président. Pannier Secretaire. Betart Tresorier. Fortry Chef de Matériel. Stoclin Membre de la Commission.
A l'ordre du jour figure la question de la buvette. Monsieur le Président propose de prendre une decision au cours de la reunion Generale qui aura lieu le soir, de façon à recevoir l'adhesion de tous les preches présents.
Les membres de la commission adinettent cette thèse et de suite Monsieur le Président leve la seance, l'ordre du jour etant épuisé.

ordre du jour
Buvette et son Rapport.
Divers.

Reunion Generale du Mercredi 24 Mai.

Ordre du jour
Bois des 6 à 8 août
Divers

Après attente de trente minutes la seance est ouverte à 9 heures.
Etaient Presents M.M. Duriez. Rommelaere. Pannier Betart. Fortry. Stoclin. Vercoutre. Cadet. Souquenet Verrons Alie. Eugene. Rommel Norbert. Jean. Delamoy.
En ouvrant la séance Monsieur le Président remercie tous les membres qui apportent leur concours le jour du tir du 21 Mai.
Ensuite serait très désireux de voir la question financiere elucidée. demande au Secretaire de donner lecture du resultat du tir. Il ressort un benefice provisoire 200"00. mais l'achat des oiseaux, des cartes et divers n'etant pas compris dans cette somme.
M. le Président désire mettre au point la situation de la buvette. et croit que le rapport monetaire de la gestion est interessant. M Fortry demande la parole et espère retirer un benefice brut d'environ 500"00.
Après de nombreuses observations, il ressort une decision de nommer un commissaire tenu à verser la somme de 200"00 pour la gestion de la buvette.
Après vote M.M. Fortry & Vercoutre sont designés comme commissaires de la gestion. Ces Messieurs sont libres d'acheter leur marchandise ou bon leur plait.
Sur proposition de M. Cadet un vote a lieu pour accepter comme membre Honoraire Jules Devin.
Le vote donne le resultat suivant : oui. onze voix non : trois voix. M. Devin ayant la majorité est agréé comme membre Honoraire en remplacement de Monsieur Gantois - décidé -
Rien n'etant plus à l'ordre du jour -
La séance est levée.

Reunion du Mercredi 12 Juillet 1933.

A huit heures trente la séance est ouverte sous la Presidence de Monsieur Felix Duriez.
Etaient Presents : M.M. Duriez - Rommelaere - Betart - Pannier - Fortry - Stoclin - Delaplace Albert - Cadet Robert. Vercoutre - Souquenet - Verrons Alie & Eugene - Rommel Gabriel - Norbert & Jean -

M. le Président prie le Secretaire de donner la lecture du proces-verbal de la dernière séance.
La lecture faite M. le Président arrive de suite à l'ordre du jour : Grand tir du 6 aout
Il est decidé ce qui suit : Bureau Rommelaere. Pannier Secretaire : Neyme. Betart. Coureurs. Delaplace Albert. Service au pied de la perche de 3 à 4. Vercoutre Pannier 4 à 5 Souquenet. Cadet. 5 à 6. Stoclin. Rommel Jean. 6 à 7 Clarambaux Delaplace Gon
Basculages. Fortry. Delaplace Albert. Rommel Gabriel & Norbert
Service Buvette : Fortry - Vercoutre.

M. le President demande au tresorier de donner la situation financiere.

Recettes 14.373.75 - Depenses 12.902.30
Resultat net 1471.45.

Il est demandé à chaque archer de laisser à la caisse pour permettre le remboursement la moitié de l'oiseau abattu.

Un cadeau de vin sera fait aux vieillards de l'Hospice pour le Grand tir.

Après le Grand tir - tirage au sort d'une action libérable avec avantage proportionnel au versement.

Decision des Prix du Grand tir.

Honneur 150.00. Remplacé par 50.00
2 à 3 Honneur 75.00 - 4 à 5e Honneur 50.00 - 6 à 7 Hon 35.00
50 Primes à 30.00

Tir du dimanche du Mardi 8 août.

Honneur 150.00. 2 à 3e 75.00 - 4 à 5e 50.00
6 à 7e = 35.00

Au dessus de 80 archers tous primés à 25.00.
c-à-d que le 74e oiseau abattu sera payé à 25.00.

Aucun question n'étant plus à l'ordre du jour la seance est levée.

Le Secretaire

Resultat du Tir du 6 Août
comptant pour le Championnat.

178 Archers se sont retrouvés au pied de la perche.

A la dernière flèche M. Henri Cossart d'Audruicq d'un magistral coup de flèche décrocha l'oiseau d'honneur.

Les cotés supérieurs furent abattus par MM.
Dechesne de Marck & Mécenas de Bergues.

Le coté intermediaire par M. Jonpart Louis d'Operlinghem et les cotés inférieurs par MM. Beaussart Clement d'Oye et Minnie d'Audruicq.

Quarante sept primés furent abattus - Au sort Cinq oiseaux -

Resultat du Tir du Mardi 8 Août

Le Mardi 8 Août en clôture de durance un petit tir reunit 94 archers.

L'honneur fut abattu par M. Christians alfred de Wormhout.

Les cotés supérieurs par MM. Duriez Felix President de la Société Guillaume de Bell de Wadten & Varsen Deneken de Wizernes.

Les cotés intermediaires par MM. Ampeene Paul de Cassel et Boyaval Victor de St Omer.

Les cotés inférieurs par MM. Grenton Jules de Wormhout et Sepers oscar de Calais.

Il y eut deux oiseaux au sort.

Ordre du jour
Banquet
Situation financiere
Divers

Reunion du Conseil d'Administration du Lundi 8 Janvier

Le Lundi 8 Janvier à 11 heures 30 du matin. Monsieur Duriez President ouvre la seance du Conseil d'Administration.

Etaient Presents MM. Rommelaere. Pannier Etant. Stoclin. Fortry. Clarambaux.

Il est de suite décidé de l'organisation du Banquet. Celui-ci aura lieu comme les années precedentes le 3e Dimanche de Janvier. Menu semblable à celui de l'année derniere.

Monsieur Rommelaere Vice President donne l'etat actuel de la caisse. 1026.45 mais sur cette somme il faut encore payer les oiseaux des tirs ecoulés en 1933.

Decision est prise pour un 3e tir qui aurait lieu Chaque année le dernier Dimanche de Mai. Etant que ce jour que ne coincidera pas avec la Pentecote. ce qui est le cas cette année. Il serait donc reporté au 1er Dimanche de Juin.

Monsieur Hennel demande son admission comme membre actif

Monsieur Mamelz comme Membre honoraire. Ces demandes seront proposés à la reunion generale du soir.

Aucune question n'etant plus à l'ordre du jour la seance est levée en se donnant rendez-vous pour le soir.

Reunion Generale du Lundi 8 Janvier 1934.

Ratification des decisions prises le matin

A huit heures 30 Monsieur Duriez President ouvre la seance.

Etaient Presents M.M. Rommelaere. Glorieux Cetart. Fontez - Stoclin - Cadet - Vercoutre - Souquenet. Rommel (on a pas pris part au vote etant arrivé en fin de seance)

Monsieur le President prie M. Rommelaere Tresorier de bien vouloir donner aux membres presents le compte rendu financier de l'année. Comme il a été donné plus haut il ressort un benefice pouvant approcher 1.000 fr. Naturellement il reste encore des actions à amortir.

Monsieur le President nomme les delegués pour Hazebrouck Messieurs Vercoutre a Souquenet.

Ensuite le propose d'envoyer une lettre à M. Coutiere President de la Federation des Archers du Nord Cant d'Ogne à Hazebrouck en lui demandant de retenir pour la Societé de Watten le 4ème Dimanche de Mai ou a defaut le 1er Dimanche de Juin.

Donne lecture d'une demande d'admission comme membre actif de M. Flemal et de membre honoraire de M. Mamets

Il est procedé immediatement au vote, qui donne les resultats suivants.

Monsieur Flemal votants 9. oui - 9 voix membre actif.
" Mamets " 9 " 9 " honoraire

Ces deux Messieurs font donc partie de la Societé a dater de ce jour.

Monsieur le President termine la seance en prevenant M.M les membres presents qu'il vera M. Vandesmet pour lui demander l'autorisation d'arranger la place du champ de tir.

Le Banquet est comme chaque année le 3ème Dimanche de Janvier. Monsieur le President leve la seance en souhaitant à chaque membre ~~convive~~ "Bon appetit".

Banquet du 21 Janvier 1934.

Apres un repas succulent. en buvant un champagne non moins succulent. apres le toast de Notre President.

Monsieur Paul Rommelaere suivi de Monsieur Cetart Tresorier (celui ci portera d'un superbe bronze. offert par tous les membres actifs). se presente pres de Monsieur Duriez et lui dedia cette delicate allocution.

"a Monsieur Felix Duriez
President des Archers de Watten
depuis 25 ans 1909 - 1934.

" En cette fête, plus que jamais unis
" Les Archers vous disent un grand merci
" Pour vos 25 ans de Presidence.
" Tous gardent au coeur l'esperance
" Que pendant de nombreuses années,
" Vous presidiez encore à nos destinées.

" Souhaitant que longue vie vous ayez
" Les "archers" crient en coeur "Vive Monsieur Duriez"

" A notre distingué President
" La Societé "Guillaume Tell"
" Offre ce bien modeste present
" Pour le remercier de son zele

" Qu'il permette. au nom de tous les camarades
" Que son Vice President lui donne l'accolade"

Apres de nombreux applaudissements. Les membres actifs et Honoraires d'un seul coeur entonnerent le plus brillant "Vivat Flamand" en l'honneur de Monsieur Duriez. President depuis 25 ans.

"Longue vie au sein de la Societé"

Resultat de la Reunion d'Hazebrouck

Delegues Messieurs Vercoutre & Sougueret.

Championnat 1934.	:	Calais S. Sebastien
Suppleant	:	Bourbourg
6 tirs Federaux	:	Aire-S-La Lys
	:	Ardres
	:	Bray Dunes
	:	Moulle
Suppleants : Boeschepe	:	Lumbres
6 tirs des Journal l'Archer	:	Wormhout - Wizernes -
6 tirs du Conseil General.	:	Aunelle "Fraternelle
Suppleant	:	Dunkerque "Archers Reunis"
6 tirs des Chrs du Pas de Calais	:	Nielles-Les Bleequin
Suppleant	:	La Bristade

Aucun membre des Societes presentent ne voyant d'objection à la demande des delegues de la Societé de Watten cette Societé prend officiellement place de Son 5ème tir le dernier Dimanche de mai. par exception cette année le Premier Dimanche de Juin.

Monsieur le President de la Societé de Somer informe Messieurs les Membres Presents que un grand tir inaugural aura lieu le 15 avril à Somer (nouvel emplacement) Grand tir honneur 250 "00.

Il informe en outre que un championnat aura lieu à Somer. Conditions quatre archers. autant de fois que il leur plaira. Le plus haut point restant acquis. Mise 10 "00 - Plus amples renseignements dans le Journal l'Archer.

Reelection du Conseil Sortant. Remerciement de Monsieur Le President Couture : avec la devise suivante

"A l'Union - A la Federation - Pour vous tous"

Election de Monsieur Lamirand ratifiée par l'assemblée.

Objet
Renouvellement du Bureau
Tir du Chef de Perche
Divers

Reunion Generale du Jeudi 29 Mars 1934

A Neuf heures Mr Duriez President ouvre la Seance
Membres presents : MM Duriez - Rommelaere - Delcart - Sannier Stoclin Claramboux - Cadet - Vercoutre - Sougueret - Rommel Jean Hermel -

Mr le President prie le Secretaire de donner lecture du procès verbal de la dernière Seance -

Il est immediatement procede au renouvellement du bureau par vote secret avec bulletin.

Pendant l'election du President. Monsieur Rommelaere prend la Presidence

Resultat des votes :

President	: Felix Duriez	10 voix. Rommelaere 1 voix. 11 votants
Vice President	: Rommelaere	10 voix - Stoclin 1 voix "
Tresorier	: Delcart	9 voix - Rommel 1 voix Claramboux 1 voix
Secretaire	: Sannier	8 voix - Sougueret 1 vo. Cadet 1 v. Vercoutre 1 v.

Au moment de reelire les membres de la Commission Mr Claramboux fait part, qu'il ne desire plus faire partie de la commission ne pouvant jamais assister aux Seances.

Resultat du vote :

Claramboux	4 voix.	Stoclin 9 voix (elu)	
Vercoutre	3 voix -	Sougueret 2 voix -	Cadet 2 voix
Rommel	1 voix	Hermel 1 voix -	Ballotage

Il est procede immediatement à l'election du 2e membre

Cadet 4 voix (elu) Claramboux 3 voix - Vercoutre 3 voix Rommel 1 voix.

Mr Torby Chef de Materiel se voit renouveller son mandat pour la durée du Bureau -

Il est rappelé que le tir du Chef de Perche aura lieu comme chaque année le Lundi suivant le Lundi de Pâques Reunion au pied de la Perche à 6 heures du soir.

Après le tir - Casse-croute -

Le Jr. tir aura lieu exceptionnellement cette année le 17 Juin - Les années suivantes le Premier Dimanche de mai.

Aucune question n'etant à l'ordre du jour. La Seance est levée

Le Lundi 9 Avril.

Huit archers se sont retrouvés au pied de la perche pour l'obtention du titre de Chef de Perche.

Mr le Président étant souffrant s'est fait excuser.

Etaient présents MM. Rommelaere - Fannes - Stoclin Cadet - Fontry - Delaplace Albert - Souquenet & Vercoutre.

Mr Rommelaere Chef de Perche pour 1933 tire ses sept flèches d'honneur sans réaliser.

Le tir commence et à la 3ème flèche M Delaplace Albert après avoir emprunté un arc, le sien ayant rendu l'âme à la 1ère flèche, décrocha l'oiseau d'honneur qui le fit roi pour 1934. Ses camarades s'empressèrent pour le féliciter. Comme les années précédentes c'est à Mr Delaplace qui l'emporta.

Une poule suivit réunissant cinq archers supplémentaires que leurs occupations avaient empêchés de venir plus tôt.

Mr Delaplace Albert renouvella son exploit et abattit un beau bonnet (5ème) MM Cadet & Souquenet firent preuve de beaucoup d'adresse en abattant le 1er 2 bonnets et le second 1 bonnet.

A 7 heures 1/2 la poule était terminée et chacun se retrouva devant un bon apéritif préliminaire d'un excellent casse croute où l'on regrettait la présence de Mr Le Président Derriez.

Mr Paul Rommelaere Vice Président en quelques mots bien sentis - tient à féliciter son successeur de son exploit et lui souhaite d'abattre encore beaucoup d'honneurs cette année et l'on se quitta en se souhaitant "Bonne nuit."

Le Secrétaire

Réunion du Lundi 30 ~~Janvier~~ Avril 1934

Tir du 17 Juin.

Election de M. Joseph Debeyer membre actif

A huit heures trente la séance est ouverte sous la Présidence de M Derriez.

Etaient Présents MM Rommelaere - Fannes Etant - Stoclin - Fontry - Cadet Vercoutre - Souquenet Rommel Jean.

Monsieur Le Président décide de suite d'prendre les dispositions nécessaires pour le tir du 17 Juin.

Chaque membre prendra les mêmes occupations que l'année précédente.

Il est décidé que 30 primes de 30 francs seront mis dans la grille.

La tirette sera gérée par Monsieur Vercoutre, qui fera le nécessaire pour avoir des éléments féminins.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour

La séance est levée.

Le Secrétaire

Tir du 17 Juin 1934

Par un temps superbe et très chaud, le tir eut lieu à l'heure fixée.

26 Archers étaient présents (le peu d'archers fut causé par le tir de St Martin au Laert.)

Les Honneurs ne décidèrent à défendre qu'aux tous derniers tours.

Ils furent abattus l'honneur par M Albert Goethals Un second par Louis Vanwinck. Un troisième par Fernand Rebena. Un sixième par Serpe Gaston et un septième par Maurice Pruvot.

Les autres honneurs furent tirés au sort par part de 20 ^ 00.

Reunion du 12 Juillet 1934.

a huit heures 45 la seance est ouverte sous la Presidence de Monsieur Deruy. Etaient Presents M.M. Pommelaere Betant - Parmin - Fahy - Hodin - Cadet. Vercoutre. Souquenet Verrong Eugene. Cadalt.

La lecture du proces verbal de la derniere seance est faite par le Secretaire Parmin.

Il est decide que les tirs des 5 & 7 Aout seraient les mêmes que les années precedentes. Les occupations seraient prises par les mêmes membres soit au pied de la perche, soit aux basculages. Entrée primes à 30 "00 - les honneurs aux mêmes prix.

Monsieur Le President et les membres presents decident de faire payer la mise des deux grands tirs par tous les membres actifs. -

Les heures de tir, seraient les mêmes.

Il est procedé à l'election de M Debeyer, qui est accepté comme membre actif à l'unanimité.

Un canon de 10 Bs de vin sera offert par la Société aux Vieillards de l'Hospice Ste Gertrude.

M Betant Tresorier verse aux membres les interets dûs pour l'année ecoulée.

Aucune question n'etant plus à l'ordre du jour, la Séance est levée.

Le Secretaire

Reunion du 29 Decembre 1934.

a 8h 30 La seance est ouverte par M. Deruy President.
Etaient presents Messieurs. Pommelaere - Betant - Parmin - Fahy. Planckaert. Souquenet - Vercoutre Debeyer. Jehan Pommel.

Resultat des tirs du 5 & 7 Aout

Le 5 Aout 169 Arches.
Le 7 Aout 96 Arches.

Decision est prise par tous les membres du bureau et les membres présents de faire payer a tous les Sociétaires la mise de deux tirs sur trois.

Monsieur Pommelaere demande aux membres presents de voter des regrets à la société voisine Bleue Maison, qui ne peut changer un jour de Banquet et nous prive ce jour là de membres de cette société. Le banquet tombant souvent le même dimanche.

Un vote est fait pour l'admission de Monsieur Persyn Jean comme Membre Honoraire en remplacement de son père.

Votants 10. Oui 10. Elu à l'unanimité.

Il est decidé que le menu soit le même que l'année precedente.

Potage - Huitres - Gigot aux haricots
Poulet roti - Salade - Beurre - Fromage -
Gateau aux pâtes d'amandes - Biscuits
Oranges - Pommes -
Vin Blanc avec les huitres
Biere & Vin ordinaire a discretion.
Bordeaux & Bourgogne - 1/2 chaque membre
Champagne & cigares au compte de la Société -
Café avec Cognac & Schiedam. Prix 20 00.

Aucune question n'etant plus à l'ordre du jour
La Séance est levée.

Le Secretaire